

La modération et la retenue marqueront le "voyage d'affaires" de Bourassa en Europe

par Claude MASSON
envoyé spécial de LA PRESSE
BRUXELLES (Belgique) — Autant le faste et l'apparat avaient caractérisé les voyages en Europe des premiers ministres Jean Lesage (1961) et Daniel Johnson (1967) et ceux des vice-premiers ministres Paul Gérin-Lajoie (1965) et Jean-Guy Cardinal

(1969), autant le voyage de 17 jours qu'a entrepris, hier soir, M. Robert Bourassa dans cinq pays d'outre-mer veut être marqué au coin de la modération et de la retenue.
C'est du moins l'impression qu'ont voulu créer avant le départ le premier ministre lui-même, réfractaire aux multiples et harassants détails

qu'impose le protocole, et les membres de son entourage immédiat qui veulent conserver au chef du gouvernement son image d'efficacité et non de mondanité, son style d'administrateur-plutôt que celui de playboy.
Cette impression pourrait cependant être renversée puisque les autorités françaises, principalement, ont l'inten-

tion de faire les choses en grand.
M. Bourassa est le chef de l'Etat du Québec et le gouvernement français entend le recevoir avec les égards dus à son rang.
Au Quai d'Orsay, on prépare le

décor des grands jours, on déroule le tapis rouge. Le président Pompidou ne veut pas être en reste avec la façon de recevoir du général de Gaulle. La France veut démontrer que les relations avec les "Français

du Canada" sont toujours aussi étroites et cordiales qu'auparavant."
Ce voyage du chef libéral inscrira trois marques au chapitre des relations internationales:
Voir LA MODERATION, page A 6

Trudeau en Russie en mai

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau visitera la Russie pendant onze jours à compter du 17 mai, a déclaré un porte-parole de son bureau mardi soir.
Le porte-parole n'a pas fourni de détails, mais a ajouté qu'une annonce formelle au sujet de ce voyage serait faite aujourd'hui.
M. Trudeau devait se rendre en visite en Russie l'automne dernier, mais

en a été empêché par la crise terroriste au Québec, à la suite de l'enlèvement du diplomate britannique James Cross et du ministre du Travail du Québec, M. Pierre Laporte qui fut assassiné peu après.
M. Trudeau avait contremandé son voyage le 15 octobre dernier, jour qui a précédé la mise en vigueur de la loi des mesures de guerre pour faire face au terrorisme au Québec.

Le premier ministre avait alors dit aux Communes qu'il avait informé les autorités soviétiques de la possibilité qu'il soit empêché de faire le voyage.
Après avoir contremandé son voyage, il avait reçu une réponse fort compréhensive de la part du premier ministre Alexei Kossyguine qui avait alors exprimé l'espoir que M. Trudeau pourrait visiter l'URSS plus tard.

Le plus grand quotidien français d'Amérique



Montréal, mercredi 7 avril 1971, 87e année, no 82, 108 pages, 8 cahiers

★ 10¢



Saulnier craint que la CUM ne s'émiette

par André BEAUVAIS

QUEBEC — "Si le comité des bills privés refuse d'adopter le bill 99, relatif aux amendements à la loi de la Communauté urbaine de Montréal, il faudra immédiatement annuler les crédits qui ont été votés pour le prolongement des lignes du métro, défaire le service d'évaluation et, somme toute, se demander quelle est la raison d'être de la Communauté urbaine que ce même gouvernement a créée."

C'est ainsi que M. Lucien Saulnier, président de l'exécutif de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), a

clôturé, hier soir, la première journée d'étude du bill 99 qui contient, entre autres, les nouvelles normes d'évaluation à la CUM et le droit pour ce gouvernement métropolitain d'imposer une surtaxe de 40 cents des \$100 d'évaluation sur les édifices évalués à plus de \$100.000.

A pas de tortue

Ce sont, d'ailleurs, les deux questions sur lesquelles les membres du comité des bills privés, les représentants de la Ville de Montréal, ceux des municipalités de la banlieue ouest

de Montréal et ceux de la CUM ont buté durant toute la journée. On a piétiné sur le sujet à l'étude; quand on avançait, c'était à pas de tortue.

Le comité a siégé durant près de quatre heures mais pas un seul des 40 articles à amender n'a été entamé. Le comité a entendu les doléances d'une dizaine de municipalités de la banlieue ouest, du porte-parole de la CUM (M. Lucien Saulnier) et de plusieurs entreprises qui s'opposent à l'adoption du bill, mais tous ont convenu, en fin de soirée, qu'on en était à peu près au même point.

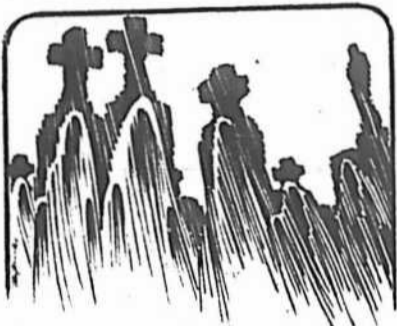
Le fait que M. Saulnier ait brandi

la menace d'émiettement du jeune gouvernement de la CUM n'a pas inquiété les députés qui siègent au comité des bills privés. Même pas le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, qui en a surpris plusieurs en affirmant, au moment crucial des débats, que la loi cadre sur l'évaluation (normes identiques pour la province) que l'Assemblée nationale doit étudier au cours des prochains mois contient des dispositions contraires à certaines du présent bill de la CUM, lequel fut adopté grâce à une majorité confortable au conseil de la CUM.

Ces propos de M. Tessier ont véritablement pris M. Saulnier par surprise qui n'a toutefois pas manqué de répliquer qu'"il serait important, pour chacun de nous, de connaître véritablement les intentions du gouvernement". Selon M. Saulnier, des fonctionnaires très près du ministre l'ont assuré du contraire avant qu'il n'entreprene la préparation du bill 99.

A plusieurs reprises, le président de l'exécutif a pris la parole pour affirmer qu'il était très urgent d'adopter ce bill puisque la Ville de Montréal, qui doit déposer son budget 1971-72 le 15 avril, attend la décision qui sera

Voir SAULNIER, page A 6



— page A 5

- Les objectifs de la SGF sont repensés — page B 1
- Bell Canada pourrait hausser ses tarifs — page D 12
- Place Desjardins: le Québec investit \$10 millions — page D 12
- Murale: les députés en ont assez d'en parler — page F 1

Sommaire

- Annonces classées / G 4 à G 8, H 1 à H 11
- Arts et Spectacles / E 12 à E 15
- Bandes dessinées / F 2
- Cinéma / E 12
- Décès, naissances, etc. / H 11
- Economie / B 1, D 12 à D 14, D 16
- Editorial / A 4
- Etes-vous observateurs? / G 6
- Horoscope / E 6
- Informations étrangères / G 1
- Informations nationales / A 2, C 1, C 4, C 6, E 16, E 17, F 1
- Les secrets de polichinelle / E 5
- Loisirs et récréation / F 2
- Mots croisés / H 14
- "Mot-mystère" / H 13
- Radio et télévision / E 12
- Sports / D 1 à D 8, E 18 à E 20
- Tribunaux / A 10 - A 11
- Vie religieuse / B 4
- Vivre aujourd'hui / E 1 à E 7
- Votre médecin / E 5



En route pour Lourdes

Une centaine d'handicapés ont pris l'avion à Dorval, hier soir, en compagnie d'environ 200 autres personnes, à destination de Lourdes, où ils participeront à une "fiesta internationale" organisée à l'occasion de Pâques. Ce groupe de pèlerins s'y joindra à des groupes venant de France, de Tchecoslovaquie, de Tunisie, d'Espagne, d'Angleterre et d'autres pays (15 en tout) "afin de témoigner au monde qu'il y a aussi des armées de paix, des gens qui s'aiment et qui s'acceptent parce qu'ils prennent le temps de se rencontrer". L'idée d'une telle "fête" (il ne s'agit pas de pèlerinage au sens classique du terme, disent les organisateurs) a été lancée par Jean Vanier, canadien d'illustre famille qui dirige en France un centre de réhabilitation.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

La banlieue risque d'être privée de transport en commun en fin de semaine

par Pierre VENNAT

La banlieue montréalaise risque d'être privée de transport en commun d'ici quelques jours à la suite de votes de grève massifs dans trois importantes compagnies d'autobus desservant la rive nord et la rive sud de Montréal.

— Aux Autobus Mille-Iles, quelque 150 employés, chauffeurs, mécaniciens et vendeurs de billets ont voté la grève pour dimanche matin, à minuit une minute. Les Autobus Mille-Iles desservent toute l'île Jésus (la ville de Laval) ainsi que la rive nord jusqu'à Lachute, Saint-Jérôme, Rawdon, Terrebonne, Saint-Eustache et Sainte-Thérèse particulièrement.
— Aux Autobus Yvan Lévis, qui

desservent la partie ouest de Laval, la grève des quelque 50 employés sera légale vendredi matin, à minuit. Ce qui veut dire, par conséquent, que tout le transport en commun à Laval, le seul qui existe dans la deuxième "plus grande ville du Québec", risque d'être paralysé en fin de semaine.

— Enfin, à Métropolitain-Sud, on doit déclencher la grève également dimanche matin, à minuit et une minute. Là aussi, 150 employés sont impliqués.

Ces trois grèves causeraient, évidemment des ennuis considérables au système de transport en commun entre la métropole et la banlieue.

Les Autobus Yvan Lévis et les Autobus Mille-Iles voyagent, chaque jour,

des milliers de citoyens qui font la navette entre leur logis, sur la rive nord et la station de métro Henri-Bourassa. Il n'existe pour ainsi dire aucun système ferroviaire desservant ce secteur ni aucune autre compagnie d'autobus.

Quant aux autobus Métropolitain Sud, ils relient à la station de métro Longueuil la plupart des centres voisins de la rive sud, jusqu'à Saint-Jean, Sorel, Saint-Hyacinthe, etc.

Tous ces syndicats sont affiliés à la Fédération des employés de services publics (CSN).

Dans le cas des employés des Autobus Yvan Lévis, il s'agit de nouveaux syndiqués au sein de la CSN. Ils

avaient autrefois conclu une entente avec leur employeur par le truchement d'un syndicat de boutique, entente qui n'était pas légale, parce que déposée après la requête en accréditation de la CSN.

S'ils devraient de même que les employés de Mille-Iles, il s'agira de la première grève totale de transport en commun à Laval. En 1968, les employés de Mille-Iles avaient débrayé pendant plusieurs jours, forçant le conseil municipal de Laval à former un comité spécial de trois conseillers qui avaient réussi à amener la conclusion d'une entente.

Quant à Métropolitain-Sud, là aussi
Voir LA BANLIEU, page A 6

Organisme conjoint sur le logement

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Un comité tripartite Ottawa-Québec-Montréal se penchera sur les problèmes de logement de la métropole canadienne et tentera de voir comment les trois niveaux de gouvernement peuvent collaborer à leur solution.

Des délibérations de cet organisme consultatif pourraient naître une formule permettant aux gouvernements de financer, dans le cadre d'un projet pilote, la restauration de maisons délabrées qu'il serait plus économique et plus profitable de rénover que de démolir.

Les autorités de la ville de Montréal ont déjà parlé de 100.000 maisons de cette catégorie, c'est-à-dire des logis

Voir ORGANISME, page A 6

Boycott de la campagne des Oeuvres

par Pierre VENNAT

Les quelque 67.000 syndiqués affiliés à la CSN dans le grand Montréal boycotteront, du moins "officiellement" la campagne unifiée des Fédérations du Grand Montréal considérant que "dans une société comme la nôtre, la sécurité sociale doit être assurée par le gouvernement à même les taxes, qui sont payées surtout par les travailleurs", et que "seule une organisation politique des travailleurs pourra un jour avoir raison du système d'exploitation dans lequel sont enfermées les classes laborieuses à Montréal et au Québec".

On se souvient que l'an dernier, le conseil central de Montréal, organisme qui chapeaute les syndiqués de la CSN dans le Grand Montréal, avait boycotté la campagne de la Fédération et que ce fut une des principales

Voir BOYCOTT, page A 6



Dorval prévoit pour aujourd'hui, un temps généralement nuageux, avec quelques périodes ensoleillées. Les températures resteront sous la normale. Le ciel se dégagera au cours de la nuit. Demain, généralement ensoleillé et un peu plus chaud.

Max. 40 - Min. 20 — Détails à la page A 6

Notre affaire c'est tout le monde

Ski dans les rocheuses

AIR CANADA

Le gouvernement veut utiliser davantage le Gouverneur général

Pierre-C. O'NEIL



OTTAWA — Au cours d'une conversation amicale la semaine dernière, un diplomate européen a fait devant moi une intéressante analyse de l'importance qu'il attachait, s'il était Canadien, au voyage que le gouverneur général entreprend ces jours-ci en Hollande, en Belgique et au Luxembourg.

Il y discernait une entreprise de revalorisation de la fonction du Gouverneur général, dans la mesure où on s'attend à ce qu'il soit reçu avec beaucoup d'éclat dans chacun de ces pays.

Il ajoutait que c'était aussi une initiative visant à affirmer une certaine indépendance du Canada à l'égard de la monarchie britannique, dans la mesure où M. Michener sera reçu comme le véritable chef de l'Etat canadien.

Ce diplomate attachait également une grande signification au fait que dans les pays visités par le Gouverneur général, la monarchie continue de jouer un rôle très important, bien que les véritables centres de décision soient ailleurs.

Il allait même jusqu'à prétendre que l'éventuel succès de ce voyage dans certains pays du marché commun ferait sérieusement réfléchir l'Angleterre au cas où celle-ci serait tentée de traiter à la légère les problèmes que posent au Canada son éventuelle entrée dans le marché commun.

Je suis fort intéressé par cette brève analyse de la signification du voyage du Gouverneur général auquel peu de journalistes ont attaché de l'importance jusqu'ici. Il me paraissait intéressant de vérifier ces intuitions.

Vérification faite, il se confirme

que le gouvernement ne voit pas différemment la signification du voyage de M. Michener, encore qu'on y trouve un peu farfelues les considérations sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun.

Long examen

Il semble au contraire que le gouvernement a très longuement discuté de tous les aspects de ce voyage, et qu'on n'aurait pas tort d'y déceler toutes les intentions précises au gouvernement par le diplomate:

— Celle de l'affirmation d'une autonomie et d'une indépendance de plus en plus grandes du Canada vis-à-vis la monarchie britannique.

— Celle de revaloriser la fonction non seulement devant les Canadiens mais également devant les pays étrangers.

Ces objectifs, assignés au voyage seraient parfaitement en accord avec d'autres gestes, tous assez mineurs, posés par le gouvernement et qui lui ont aliéné certains milieux de monarchistes à tout crin.

On dit même en certains milieux gouvernementaux que si le voyage du gouverneur se soldait par un succès, il pourrait être suivi, dès l'automne, d'une nouvelle initiative. Mais c'est une information que des personnalités proches du gouvernement ont qualifiée hier de prématurée.

Quoi qu'il en soit, il semble que le voyage du gouverneur ait été précédé d'une minutieuse évaluation des avantages et des risques de cette opération. Parmi les avantages, le gouvernement compte l'évaluation dont il est question plus haut. On considère aussi que si le gouverneur entend de voyager davantage il pourrait alléger d'autant le fardeau que ce genre de voyage impose au secrétaire d'Etat, M. Sharp ainsi qu'au premier ministre dont certains membres de son entourage estiment qu'il ne devrait pas s'éloigner aussi souvent du pays. Car en plus d'avoir un impact important, ces voyages du Gouverneur général auraient l'avantage de remplacer adéquatement ceux que certains

hommes politiques sont forcés de faire pour des fins de simple représentation.

En retour, il y a des risques à confier au Gouverneur général trop de tâches de représentation. Certains craignent en effet qu'en donnant plus d'éclat à la fonction, on ne contribue qu'à accentuer l'ambiguïté qui s'attache au poste et à semer la confusion sur l'importance politique très relative du personnage.

D'autres ajoutent que ces voyages protocolaires entraîneraient des coûts beaucoup trop élevés qui peuvent susciter une sorte de rессac.

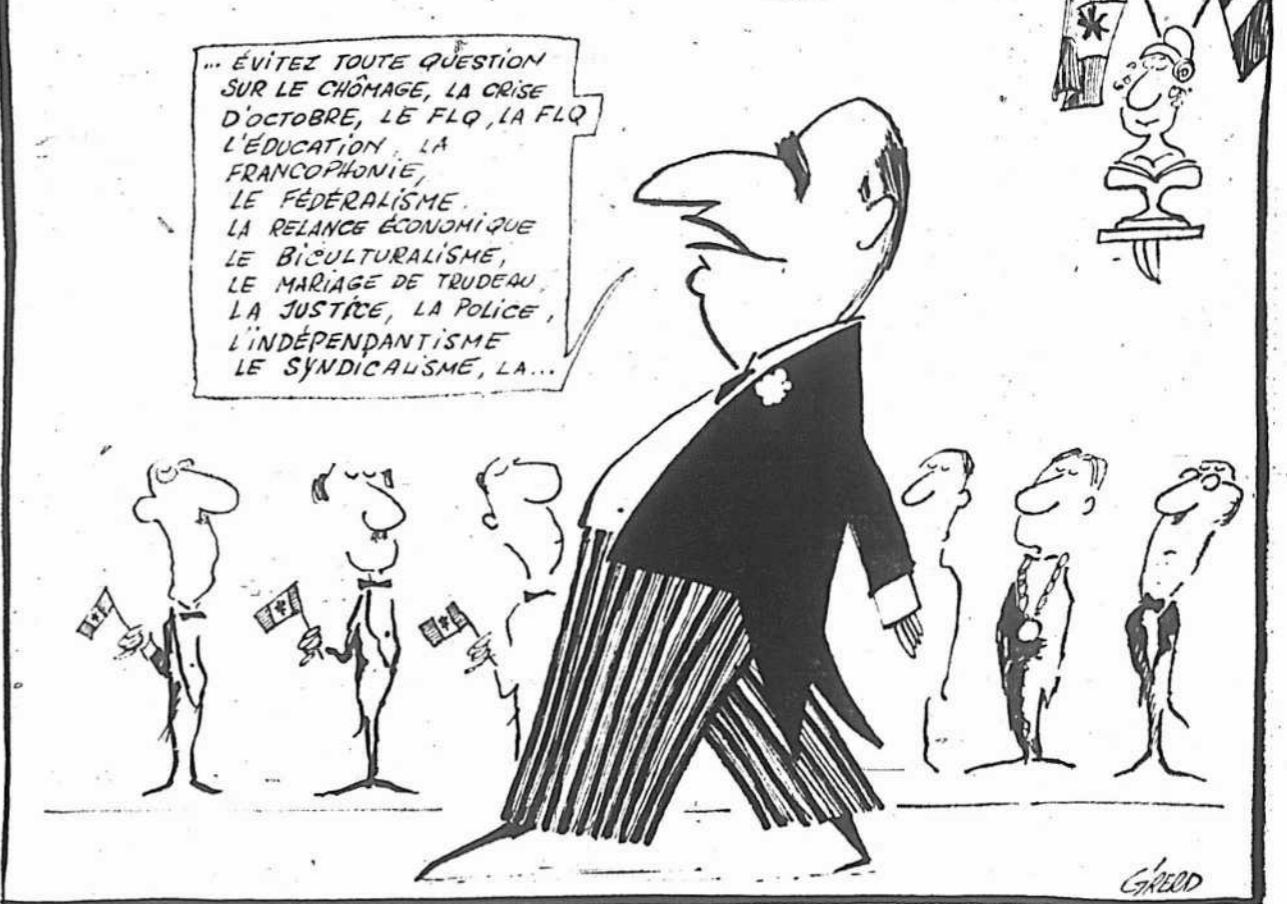
Pour l'instant, le gouvernement a l'air de vouloir satisfaire tout le monde et son père. Il fera plaisir à ceux qui se lamentent sur le sort qu'on fait au chef de l'Etat, en lui redonnant un peu de prestige. Il plaira aussi à certains citoyens qui trouvent qu'il est grand temps de canadianiser autant que faire se peut la fonction de Gouverneur général. Et pour éviter que le voyage ait une allure trop protocolaire, on fera accompagner le Gouverneur général du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Sharp, lequel aura des entretiens avec ses homologues et signera des accords au nom du Canada.

Fait-il voir un grand dessein dans la stratégie qui a présidé à l'organisation de ce voyage? Peut-être est-il trop tôt. On a plutôt l'impression que le gouvernement tâte le terrain sur lequel il pourrait s'engager, et qu'il analysera minutieusement les résultats de cette expérience avant d'aller plus loin. Elle viendra s'ajouter à celle acquise au moment de la visite du Gouverneur général dans les Caraïbes il y a quelques années.

Quoi qu'il en soit, on ne se trompe pas en disant que les pays qui vont recevoir le Gouverneur général — et c'est particulièrement le cas de la Hollande — savent très exactement ce qu'en attend le gouvernement canadien et pourquoi, et sont tout à fait disposés, dans la limite de leurs moyens, à collaborer avec le Canada.

Sans exagérer l'importance de ce voyage, il serait donc sage d'en suivre avec attention le déroulement, d'évaluer l'impact qu'il aura dans les pays en cause et les commentaires qu'il suscitera au Canada. Ce pourrait être le début d'une évolution intéressante.

M. POMPIDOU NE VEUT PAS D'INCIDENT DIPLOMATIQUE NON PLUS!



L'UN dénonce vertement le programme d'emplois d'été pour les étudiants

par François TREPANIER de notre bureau de Québec

QUÉBEC — La politique du gouvernement de M. Robert Bourassa en vue de créer des emplois pour les étudiants l'été prochain ressemble singulièrement à une sorte de programme de scoutisme avec feu de camp et sarabande.

C'est là l'avis qu'a exprimé hier le député de l'Union nationale de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, peu après que le ministre d'Etat aux Affaires sociales, M. Robert Quenneville, eut communiqué à la Chambre les grandes lignes de ce qu'il a décrit comme le programme d'action du gouvernement en vue de créer des emplois pour les étudiants l'été prochain.

Le porte-parole de l'Union nationale de même que le leader du Ralliement des chrétiens, M. Bernard Dumont et le député du Parti québécois de Saint-Jacques, M. Claude Charron, ont exprimé de fortes réserves à l'égard de ce programme en raison du peu de renseignements précis fournis par M. Quenneville.

M. Quenneville a d'abord annoncé que le gouvernement mettra en place un organisme qui s'occupera à la fois de créer des emplois d'été pour les

étudiants et de mettre en oeuvre des mécanismes essentiels à l'intégration de la masse d'étudiants qui arrivent chaque année sur le marché du travail et qui augmentent le nombre des assistés sociaux.

Il a précisé ensuite que dans le cadre de ce projet un service a été créé pour entrer en contact avec les employeurs et un autre a été mis sur pied pour déterminer les critères d'évaluation et les modalités de fonctionnement tant dans le choix des projets que dans l'embauche des candidats.

Dans le choix des projets, les critères, d'après M. Quenneville, tiendront compte des rapports "équipement-personnel" et on mettra l'accent sur les projets créant le plus d'emplois et exigeant le moins d'équipement. On tiendra compte également de la distribution géographique créée par le chômage.

Les critères

Dans l'embauche des étudiants, les critères seront les suivants: 1) le programme favorisera l'emploi d'étudiants finissant au collégial et au niveau universitaire qui prévoient continuer des études plus onéreuses, soit universitaires ou de spécialisation; 2) les besoins financiers du candidat ajoutés aux conditions financières

des parents feront l'objet d'une évaluation serrée; 3) l'expérience de l'étudiant candidat pour un emploi donné et la relation entre l'emploi offert et la carrière à laquelle se destine ce dernier constitueront un autre aspect qui sera examiné.

M. Quenneville a enfin rappelé qu'un total de 588 projets totalisant un objectif global de 20.000 emplois ont déjà été élaborés et feront l'objet d'un examen avant d'être approuvés. D'après M. Quenneville, près d'un million de jours de travail étudiants seront créés avec ces projets.

M. Quenneville n'a pas donné cependant de détails ni sur ces projets ni sur les montants qui seront dépensés pour les réaliser.

Il s'est contenté d'ajouter que Québec coopérera avec Ottawa pour la mise en application du programme fédéral Perspectives-Jeunesse et acceptera même les critères fédéraux pour la mise en application de ce programme.

Au sujet des jeunes chômeurs, le ministre a déclaré que les politiques qui seront mises en place n'interféreront pas avec la mise en place d'emplois permanents et au sujet de l'intégration des assistés sociaux, il s'est limité à dire que des démarches sont en cours pour développer ce secteur.

Les députés pourront discuter des mesures d'urgence permanentes

par Gilles DAOUST de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement Bourassa a assuré hier les députés d'opposition qu'ils auraient éventuellement l'opportunité de discuter, à la com-

mission parlementaire de la justice, de la demande formulée à Ottawa par le cabinet provincial en vue d'obtenir une législation permanente couvrant les états d'urgence et les situations d'insurrection.

Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a donné cette indication au député péquiste Robert Burns qui a soumis hier, mais sans succès, une motion spéciale demandant un débat d'urgence à l'Assemblée nationale sur la récente demande québécoise adressée au ministre fédéral John Turner.

A l'appui de sa motion, le député

avait fait valoir l'urgence, pour les députés de l'Assemblée nationale, de discuter de la lettre envoyée vendredi par le premier ministre Robert Bourassa à M. Turner, demandant le retrait, après le 30 avril, de la Loi des mesures d'urgence provisoires mais suggérant surtout l'adoption par le fédéral d'une loi permanente couvrant les situations du type "crise d'octobre".

Selon M. Burns, il était essentiel que les députés discutent de cette demande de "mesures permanentes" en raison de son impact sur les libertés collectives et du danger qu'Ottawa passe immédiatement aux actes avant que cette question en soit convenablement discutée au Québec.

Le gouvernement, en demandant le rejet de la motion péquiste, a formulé deux réponses à l'opposition:

— il est certain que le fédéral ne passera pas de loi permanente avant plusieurs mois; le gouvernement québécois n'a d'ailleurs pas demandé au fédéral d'agir immédiatement en ce domaine;

— le ministère de la Justice, en ce qui a trait à ce problème de "mesures permanentes" demandera l'avis du conseil consultatif de l'Administration de la justice et, par la suite, c'est-à-dire dans environ deux mois, n'aura pas objection à ce que l'on convoque la commission parlementaire de la justice pour étudier toute la question.

C'est incidemment la première fois, depuis octobre, que le gouvernement déclare qu'il n'a pas d'objection à ce que la commission parlementaire de la Justice se réunisse pour entendre les représentations des partis d'opposition sur les conséquences de la crise qui a éclaté l'automne dernier au Québec.

D'autre part, le premier ministre a déclaré hier que c'est à la suite de "suggestions faites à plusieurs reprises par à peu près toutes les autorités politiques ou non politiques, y compris des membres du clergé", qu'il avait demandé à Ottawa "dans l'intérêt public, d'édicter des dispositions législatives permanentes qui permettraient après proclamation d'un état d'urgence, l'adoption de mesures spéciales de façon qu'en pareille situation, il ne soit pas besoin de recourir à la Loi des mesures de guerre".

Mais M. Bourassa a déclaré hier à l'Assemblée nationale qu'au cours de la rencontre qu'il a eue lundi à son bureau avec le ministre fédéral John Turner, il avait fait valoir le point de vue du Québec selon lequel, si le fédéral acceptait de voter une loi permanente, il devrait y avoir "concours du gouvernement provincial dans l'application de cette loi".

12 AUTOS ANTIQUES
\$150 et plus
Dois libérer 2e plancher de grange 5 adresses les 8, 9, 10 avril, jour seulement arrière de 1679 Route 41, St-Antoine des Laurentides (près St-Jerome)

VENTE FIN DE SAISON
4 JOURS SEULEMENT 7 - 8 - 9 - 10 AVRIL
RABAIS DE 20% à 50% SUR TOUS LES ACCESSOIRES DE FOYER EN MAGASIN

PARE-ÉTINCELLES
NOIR: A PARTIR DE \$995
FER MARTELÉ \$2595
LAITON \$1995

CHEMINÉES OUVERTES
pour la campagne ou le chalet
\$7795
avec bordure de fer martelé \$8795
Surveillez les étiquettes rouges (Spéciaux non annoncés)
Venez voir la gamme complète de foyers préfabriqués

JEUX D'OUTILS
Rég.: \$18.95 **\$995**

Boutique tout feu tout flamme
8027 Ave ALFRED (Coin Parkway)
VILLE D'ANJOU 253-1911
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 P.M.

C'EST D'ÉQUERRE CHEZ VALROYAL-LASALLE

PERCEUSE 1/4" BLACK & DECKER
IDÉALE POUR LE BRICOLEUR, ELLE VOUS DONNERA UN LONG SERVICE DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION NORMALE
\$10⁸⁸ CH.

PORTES EN ALUMINIUM TOUTES SAISONS
2" ÉPAISSEUR
FINI ALUMINIUM NATUREL
32" x 80" 32" x 82"
34" x 80" 34" x 82"
GRANDEUR NORMALE
\$3595
"PRIX D'ÉQUERRE"
AUSI AUTRES DIMENSIONS ET FINIS DISPONIBLES TELS QUE: A NODE, EMAIL BLANC, ET EMAIL DE COULEURS À DES PRIX UN PEU PLUS ÉLEVÉS.

POMPE À PUISARD
PREVEZ LES INONDATIONS DU PRINTEMPS
HAUTEUR: 37"
PRISE: 1 1/2"
MOTEUR: 1/3 HP 115 VOLTS
POIDS: 23 LB
\$3795 CH.
"PRIX D'ÉQUERRE"

CHARGEX
Plan budgétaire
Val Royal - LaSalle
Service de livraison.

DIVISION DES ENTREPRISES P.-H. DESROSIERS LTÉE
HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi de 8:30 a.m. à 5:30 p.m., Jeudi, vendredi de 8:30 a.m. à 9 p.m., Samedi de 8:30 a.m. à 5 p.m.

MAGASINS ASSOCIÉS:
CARTIERVILLE: 12200, boul. LAURENTIEN 334-5320
MONTREAL NORD: 11401, boul. PIE-IX 322-7341
BROSSARD: 6200, boul. TASCHEREAU 676-0211
MONTREAL: 159 ouest, JEAN-TALON 273-1781
BOUCHERVILLE: 100, DENUY 655-1357
VERDUN: 667, avenue GALT 769-4581
QUEBEC: 325, DE L'ESPINAY 524-2478
J.-A. LAFORTE LIMITEE 4172-3360
DRUMMONDVILLE: 314, SAINT-JEAN 774-6454
SAINT-HYACINTHE: 2520, DESSAULLES
POINTE-CLAIRE LUMBER LIMITEE
176, avenue CARTIER
POINTE-CLAIRE 695-3328

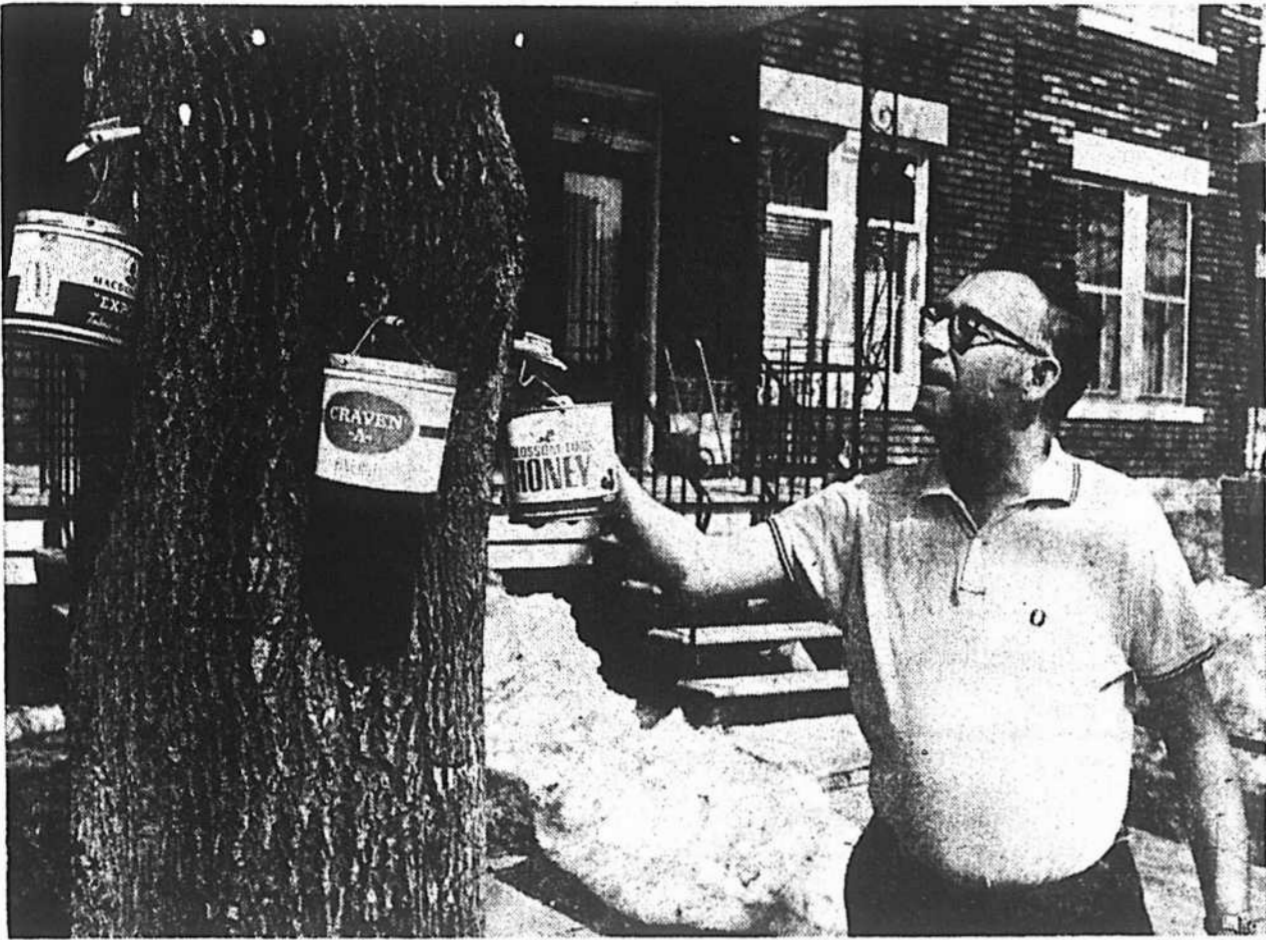


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Mais oui...
ça coule!

C'est le "temps des sucres" au Québec... et dans la rue Moffatt, à Verdun. L'érablière de M. Henwood ne compte qu'un seul produit dont il a réussi à "tirer" toute une pinte de sirop, l'année dernière. Chaque matin, il effectue la tournée de son arbre dans l'espoir de battre son "record".

Enquête du coroner

André Brazeau tenu criminellement responsable de la mort de Madame Jeannette Beaudoin

"J'ai tué Jeannette. Je te le jure!" Ces paroles auraient été prononcées par André Brazeau, à son frère, dimanche (matin) dernier.

M. Marcel Brazeau a relaté ces propos, hier matin, alors qu'il témoignait à l'enquête du coroner sur les circonstances entourant la mort de Mme Jeannette Beaudoin (née Gaudreau), trouvée sans vie dans son lit, au 2058 B, rue Saint-Germain, dans l'est de Montréal.

"Vers 8 heures, dit-il, mon frère a sonné à la porte et lorsque j'ai ouvert il a mentionné "appel la police, je vais te dire pourquoi après avoir bu un café."

Il avait les yeux fixes.

M. Brazeau a ajouté que son frère lui avait répété, cette fois devant sa femme, qu'il avait tué Jeannette.

Le témoin a ensuite précisé qu'il

avait appelé la police, en relatant: "J'ai souligné à mon frère que j'avais très chaud et que nous irions attendre la police dehors".

Pour sa part, l'agent Jean Vaillant a relaté que lorsqu'il était arrivé rue Saint-Germain, les deux hommes étaient sur le trottoir.

"Ils sont montés dans l'auto-patrouille et après avoir été prendre la clé de la porte, nous nous sommes rendus au 2058 B, rue Saint-Germain. En entrant dans le logis, André Brazeau m'a dit qu'elle se trouvait dans la chambre avant. En arrivant sur le seuil de la porte de chambre, j'ai vu une femme, ayant des couvertures sur le corps, couchée dans un lit. J'ai retiré les couvertures pour constater qu'elle était nue et qu'elle portait des marques au cou. Il y avait

également une paire de bas-culottes noirs."

Le policier a également souligné que le détenu lui avait dit, par la suite: "J'étais là hier soir, nous avons pris un coup, la chienne a éclaté et je l'ai étranglé avec des bas-culottes".

Par ailleurs, le premier témoin à être entendu, hier matin, le Dr Jean-Paul Valcourt, pathologiste attaché à l'Institut de médecine-légale du Québec, a précisé au coroner Laurin Lapointe que la victime avait succombé à une asphyxie aiguë par strangulation.

Après 45 minutes d'audience, Me Lapointe déclarait André Brazeau, 27 ans, criminellement responsable de la mort de Mme Jeannette Beaudoin, une divorcée de 38 ans.

Les électriciens s'emparent des locaux (Montréal) de la "Fraternité internationale"

par Pierre VENNAT

Clamant "on veut notre propre autonomie" et "on ne veut pas d'ordres du bureau-chef", plus d'une centaine de membres de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité se sont emparés, hier, des locaux montréalais de ce syndicat, afin de signifier à ces "messieurs" de Washington, qu'on n'accepterait pas, au Québec, la dictature des "labor boss" des USA.

Tout tourne, en fait, autour de la répartition des finances syndicales.

A la suite de l'adoption, il y a trois ans, de la Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction (bill 290), les membres du "local 568" (le local québécois de ce syndicat international), se sont lancés, seuls, dans une vaste campagne d'organisation syndicale auprès de tous les électriciens salariés du Québec.

Et de fait, en trois ans, les effectifs québécois du syndicat sont montés de quelque 3,000 à environ 10,000 membres.

Ce qui représente près de la totalité des électriciens du Québec. (Les autres sont affiliés à la CSN).

Cette campagne d'organisation a coûté, environ, \$172,000.

Or, depuis quelques mois, les mem-

bres du local québécois, pour protester contre le fait que "l'internationale" n'avait pas versé un cent pour l'organisation au Québec, alors qu'elle aurait promis de verser \$100,000, n'ont plus payé leurs cotisations à Washington.

Réaction de Washington: congédiement de quatre des sept permanents syndicaux du syndicat, MM. Pierre Girard, Édouard Marcoux, Roger Fontaine et Claude Dubuc et réclamation de \$172,000.

L'occupation

C'est à la suite de ces congédiements qu'un groupe de syndiqués, dirigé par M. Roger Dubé, s'est "emparé" des lieux, expulsant même les trois permanents restants, dont "l'agent d'affaires" pour le Québec, Guy Perreault et le président pour le Québec, M. Henri Gagnon.

Ces derniers sont actuellement en l'arbre et l'écorce: les membres d'un côté et l'administration américaine de l'autre.

Les occupants désirent négocier leur autonomie, le réengagement des représentants qu'ils ont dûment élus (faute de quoi, affirment-ils, le syndicat ne sera plus en mesure de fournir des services à ses membres) et négocier des modalités de paiement pour rembourser la seule dette qu'ils reconnaissent: \$72,000 et non \$172,000, dette qu'ils veulent payer par versements mensuels "comme aux compagnies de finance".

Pour le moment, on espère que Washington réagira et déléguera un émissaire pour négocier.

Il n'est pas encore, pour l'instant, question de façon formelle de désaffiliation.

Mais si Washington fait preuve de mauvaise foi, alors, affirment les occupants, on se désaffiliera et formera un syndicat autonome de 10,000 membres, affilié à la FTQ.

Enfant de 10 ans tué à Pointe-au-Père

Un enfant de 10 ans a perdu la vie quand une automobile l'a heurté, vers 19 h. 25, hier, sur la route 10, à Pointe-au-Père, dans le comté de Rimouski.

Il s'agit de Lucien, fils de M. Lionel Vienneau, de Roberville, au Nouveau-Brunswick.

UQAM: règlement imminent

par Daniel MARSOLAIS

La grève des 500 employés du personnel non enseignant de l'Université du Québec à Montréal serait sur le point de prendre fin.

C'est du moins ce que nous avons appris de source autorisée hier matin, peu avant la reprise des pourparlers à la table des négociations.

Joint au téléphone, M. Marcel-Aimé Gagnon, porte-parole de l'UQAM, n'a pas nié que le règlement du conflit semblait imminent. M. Gagnon a souligné que d'importants progrès ont été réalisés au cours de la longue

séance d'hier, séance qui s'est prolongée jusque tard dans la nuit.

Les négociateurs de l'UQAM ont présenté, lundi, une nouvelle offre globale qui a été étudiée conjointement par les deux parties. En soirée, 35 clauses — sur 220 — n'avaient pas encore été paraphées mais la partie patronale y avait donné son accord de principe.

Selon les renseignements que nous avons obtenus, l'un des points majeurs du litige (la sécurité ou permanence d'emploi) aurait été réglé. En effet, l'UQAM aurait consenti à accéder à la demande syndicale en

accordant la permanence d'emploi à tout employé ayant 18 mois d'ancienneté. On se rappellera que l'offre originale de l'UQAM garantissait la sécurité d'emploi à l'employé ayant fait partie de l'unité syndicale pendant cette même période, ce qui, de l'avis des négociateurs syndicaux, reportait à février 1972 toute possibilité de permanence pour un employé.

Il appert enfin que les parties auraient paraphé les clauses en suspens au cours de la matinée et que la nouvelle serait annoncée officiellement cet après-midi lors d'une conférence de presse.

Nouvelle escouade à l'oeuvre
Purge de la police de Trois-Rivières dans le milieu des péripatéticiennes

par Jacques GAGNON

La Sûreté du Québec a mis à l'essai, hier soir, l'escouade de la moralité qu'elle a formée à son poste de Trois-Rivières, il y a trois semaines. Le résultat: l'arrestation de six jeunes filles soupçonnées d'être des péripatéticiennes... c'est-à-dire des prostituées.

Encore chez Perrette!

Des bandits armés ont visité deux magasins Perrette en moins d'une demi-heure, hier soir, et ont dérobé \$400 au total.

A 20 h. 30, au 3795 Côte-de-Liesse, à Saint-Laurent, deux individus armés de revolvers ont pris la fuite avec \$300.

A 21 h. 04, deux autres individus pénétraient au magasin Perrette sis au 5701 ouest, rue Sherbrooke, et s'emparaient de \$100.

Dans les deux cas les voleurs se sont esquivés en automobile.

Un peu plus tard, soit à 21 h. 06, une autre paire de bandits, toujours armés, se rendaient à la pharmacie Constantineau, 4000, rue Delormier, et volaient un montant d'argent indéterminé.

Cinq d'entre elles ont d'ailleurs passé la nuit à la prison commune et seront accusées de prostitution et de vagabondage.

Ces arrestations sont le résultat d'une descente effectuée à l'hôtel Saint-Louis, 119 rue des Forges, à Trois-Rivières.

Le travail s'est effectué sous la direction de l'inspecteur Maurice Baril, chef de l'escouade de la moralité, au quartier général de Montréal, et des caporaux Fernand Côté et Jean-Luc Paquin. Le caporal Bédard, attaché à l'escouade trifluvienne, les a assistés.

Une dizaine d'hommes, au total, sont montés dans les chambres au cours de la descente...

En plus des "demoiselles", dont l'âge varie entre 20 et 30 ans, les policiers ont arrêté trois présumés clients et deux membres du personnel de l'hôtel. Ils ont tous été relâchés après interrogatoire.

Les enquêteurs ont visité les 30 chambres de l'hôtel Saint-Louis et ont saisi de nombreuses serviettes dont on se sert habituellement pour la toilette mais, en l'occurrence, qui pourraient devenir des exhibits compromettants... puisque ces précieuses pièces de linge seront analysées en laboratoire.

Cette descente est le résultat d'une longue enquête.

"La prostitution est à la baisse à Trois-Rivières, mais elle existe en-

core, en plus des nombreux preneurs de paris et des maisons de jeu", a déclaré un porte-parole de l'escouade de la moralité.

Trois-Rivières, on le sait, a eu plus que sa part de publicité relativement aux prostituées. "Mais il y a encore du travail à faire dans ce domaine", de poursuivre le porte-parole.

Ce travail sera accéléré par la formation de l'escouade locale de la moralité. L'institution de cette escouade n'est cependant pas exclusive à cette ville, d'autres ayant également été installées dans d'autres secteurs.

Avec l'assistance des spécialistes de Montréal, la Sûreté du Québec espère porter un grand coup, au cours des prochains jours, pour éliminer complètement "ce qui reste de prostitution".

L'offensive visera aussi les maisons de jeu et les preneurs de paris.

La ville de Québec aura son "centre de congrès"

Soulignons par ailleurs, que le comité des bills privés et publics a rapidement adopté le projet de loi présenté par la Ville de Québec et qui risquait d'engendrer de vives protestations de la part d'une firme de Montréal, Les Domaines Concordia Limitée.

Modifié à la toute dernière heure, le bill 98 autorise la Ville de Québec à acquérir ou construire des immeubles pour l'établissement et l'exploitation d'un "centre de congrès" qui sera unique en son genre, au Canada.

A ces fins, les autorités municipales de Québec pourront contracter des emprunts et conclure des ententes avec toute personne, société commerciale ou corporation.

Cependant, toute entente pour l'exploitation de ce "centre de congrès" comportant une participation dans les déficits doit limiter le montant annuel de cette participation au montant annuel des taxes foncières payables par l'occupant.

Le bill 98, tel que rédigé originellement, demandait à

l'Assemblée nationale, via le comité des bills privés et publics, de ratifier une convention, relativement à ce complexe immobilier de \$32 millions, intervenue le 25 mars entre la Ville de Québec et la firme Place-St-Cyrille Limitée.

C'est à ce genre de ratification que s'opposait la firme Les Domaines Concordia Limitée. Le porte-parole de la requérante a toutefois déclaré, hier, aux membres du comité des bills privés et publics, que Les Domaines Concordia Limitée ne s'opposait plus à la ratification du bill 98 qui, dans sa forme corrigée, "n'est plus discriminatoire", a-t-il affirmé.

De son côté, le maire Gilles Lamontagne, de Québec, a laissé entendre que la collaboration du gouvernement provincial permettra à la Ville de Québec de se doter d'un "centre de congrès" unique en son genre dans tout le pays et qui permettra l'accroissement de nouveaux revenus dans la capitale provinciale.

La fin des mesures de pression: injonction contre les employés de l'hôpital Saint-Luc

par Pierre VENNAT

L'hôpital Saint-Luc a obtenu, en fin d'après-midi hier, une injonction ordonnant à son personnel de soutien de cesser toute mesure de pression, au moins jusqu'à lundi.

Cette injonction, que les syndiqués se sont vu signifier vers 4 h. 30, hier après-midi, est venue mettre fin à une journée d'étude qui avait vu quelque 500 employés affiliés à l'Union des employés de service (FTQ), occuper notamment la cafétéria et refuser de servir les repas des quelque 1,000 patients de l'hôpital général de la rue Saint-Denis.

L'occupation d'hier faisait suite à une grève du zèle, lundi, véritable escalade pour forcer la direction à négocier afin de régler les nombreux griefs des syndiqués.

Mais hier, peu avant 18 heures, alors que le travail avait repris partout dans l'hôpital, les problèmes étaient toujours en suspens.

Quant à l'injonction, le syndicat doit la plaider lundi.

Hier matin, les syndiqués ont tenté de reprendre le dialogue avec l'administration, mais sans succès, d'après les sources syndicales.

C'est donc "à regret", l'administration "refusant toute négociation", que les employés ont voté, à l'unanimité, pour signifier qu'ils n'avaient pas "d'autre alternative" que de refuser de reprendre le travail.

Mais la direction, invoquant le péril qu'on faisait courir aux patients, obtint l'injonction permettant ainsi que les repas du soir soient servis comme à l'accoutumée.

La direction de l'hôpital était introu-

vable, hier, malgré plusieurs démarches téléphoniques pour obtenir son point de vue.

Selon un porte-parole syndical, M. Maurice Jutras, les causes du mécontentement sont nombreuses: on manque de personnel à tous les niveaux, les périodes de vacances sont chambardées sans avis, de même que les heures de travail et les responsabilités de chacun.

"Tout est arbitraire, et on ne peut jamais rencontrer la direction. Pendant trois semaines, il ne s'est trouvé personne en autorité au bureau du personnel. A Saint-Luc, de conclure M. Jutras, l'élément humain n'existe pas dans les relations de travail."

Le syndicat a par ailleurs communiqué avec les ministères du Travail et des Affaires sociales afin qu'ils interviennent dans le conflit.

1^{ère} Communion bientôt!

15 modèles de gâteaux à partir de \$4.00

SANDWICHES ASSORTIS

48 sandwiches Cocktail tels qu'illustrés Pour vos réceptions

PEGROID'S

4075, ST-DENIS 844-3901

NOUS LIVRONS PARTOUT

NOUVELLES TEINTES PRINTANIÈRES

- BLEU HORIZON
- NOIR JAIS
- BRUN CANNELLE
- CHAMPAGNE

Illustré ici, un escarpin de nouvelle forme amincié avec talon découvert. \$27.95

A DEUX PAS DES STATIONS DE MÉTRO JEAN-TALON, BEAUBIEN ET MONT-ROYAL

Louis Deslauriers Ltd. 6914 rue SAINT-HUBERT

H. Giroux et Tib Inc. 1500 est, rue MONT-ROYAL 4029 rue ONTARIO

Chaussures Lido Inc. 6596, rue SAINT-HUBERT

la presse

Le tuteur des collèges publics

Le ministre de l'Éducation vient de déposer à l'Assemblée nationale un projet d'amendement à la loi qui régit les CEGEP. Cet amendement permettra au gouvernement, dans le cas où un CEGEP serait dans une impasse administrative: 1) d'enquêter sur son administration et son fonctionnement; 2) de suspendre les pouvoirs de son Conseil d'administration et de ses principaux officiers et de nommer lui-même un administrateur.

On peut imaginer sans peine quelle forme prendra la critique de ce projet de loi: à propos des "pouvoirs d'enquête", on parlera d'inquisition; à propos de l'administrateur nommé par le gouvernement, on parlera de dictature. Et on prétendra par là avoir réglé son sort à ce projet de loi. Mais les choses ne sont pas si simples.

Il est vrai que le "pouvoir d'enquêter" peut conduire à des abus: on enquête pour retarder une action nécessaire quand on ne veut pas se compromettre, ou encore on camoufle, sous le mot enquête, une intervention indue. Il est vrai aussi que la mise en tutelle d'une institution et la nomination d'un administrateur du gouvernement peut conduire à des abus. En fait, n'importe quel exercice du pouvoir peut conduire à des abus. Mais condamner d'avance tout exercice du pouvoir au nom d'un abus imaginable aboutirait à la négation pure et simple de toute organisation sociale.

Ce dont il faudrait s'étonner normalement, c'est que la responsabilité nouvelle qui incombera au gouvernement à la suite de l'amendement projeté n'ait pas été inscrite dès le début dans la loi des CEGEP. En effet, les CEGEP sont des collèges publics. C'est l'État qui les a créés et c'est lui qui en est responsable. Selon la loi, il délègue ses pouvoirs à un Conseil d'administration. Mais si ces pouvoirs ne sont pas exercés ou sont mal exercés, la responsabilité entière revient à l'État d'agir à la place des instances locales.

Dans les autres cas où l'État délègue des pouvoirs à des instances décentralisées, l'économie générale de la loi prévoit que la responsabilité dernière demeure entre les mains de l'État. Il est alors naturel que l'État puisse mettre un organisme public en tutelle quand il ne remplit pas sa fonction.

Par exemple, les municipalités s'administrent de façon autonome, dans les cas ordinaires. Cependant, l'État garde le pouvoir de mettre une municipalité en tutelle et d'en assurer lui-même l'administration. Il en est de même pour les commissions scolaires. Ainsi, il est tout à fait légitime, et conforme

à l'économie générale de la loi, que des collèges créés par l'État, normalement administrés par des instances décentralisées, puissent être pris en main par l'État dans des circonstances exceptionnelles.

Quand un collège fonctionne mal, la réaction la plus naturelle de l'autorité centrale n'est pas d'intervenir rapidement (combien on se plaint des lenteurs administratives!), mais de renvoyer le problème à la base et de parler de l'autonomie des instances locales. Il y a même eu des abus par omission en ce sens. Particulièrement pendant les dernières années, alors qu'on parlait à tout propos de "démocratie de participation". D'ailleurs, le procédé par lequel les vrais responsables de la chose publique ont gardé les mains propres en refilant les problèmes "à la base", a sûrement été l'une des causes (parmi bien d'autres) de la détérioration du climat scolaire. L'absence d'une autorité véritable dans un milieu où il y a, par définition, beaucoup d'enfants et d'adolescents, est inévitablement un facteur de décomposition sociale.

Un amendement à la loi, dont l'effet est de définir plus clairement les responsabilités de l'État vis-à-vis des collèges publics, est un bien. Des abus d'autorité sont possibles. Dans chaque cas, une surveillance constante est nécessaire. Mais la peur des abus n'est pas une excuse à la démission.

Cependant, dans l'état présent des choses, notre système scolaire souffre surtout d'une démission des responsables et d'un refus de toute autorité. Dans le vide laissé par les responsables (la réforme scolaire a cru pouvoir les remplacer par des structures de participation à mille et une facettes), les groupuscules nihilistes ou anarchistes ont expérimenté des tas de moyens fort simples pour bloquer le système. Ils ont vite découvert qu'il est facile de bloquer un organisme public, et d'autant plus facile que cet organisme est plus compliqué.

Constatant cet état de choses, on serait amené à répéter des vérités élémentaires et à parler de l'autorité nécessaire, de l'impossibilité de satisfaire à toutes les revendications en même temps, des contraintes auxquelles nous sommes tous soumis. Justement, dans LE MONDE du 19 mars, Alfred Grosser concluait un article sur la contestation par ces mots: "Ce sont là des constatations d'une grande banalité. (...) Mais un peu de banalité, c'est-à-dire de mesure et d'équilibre, n'est pas inutile au moment où déferle agressivement le simplisme incohérent".

Jacques TREMBLAY



On nous "tient sur le vif"

Décidément, il y a des gens qui ont l'art de froter les bobos comme s'ils voulaient les rendre incurables. Ils relancent sans cesse des discussions, ressassent des problèmes insolubles ou entretiennent le feu de toutes nos petites chicanes de famille. Voyons plutôt.

Le chef de l'opposition conservatrice, M. Robert Stanfield, n'en démord pas: il réclame à cor et à cri une enquête sur la "crise d'octobre". Il fait de diaboliques machinations. Il fait semblant de ne pas savoir ce qu'il sait déjà. Le 19 octobre 1970, à midi, les Communes ont donné leur assentiment à la Loi des mesures de guerre par un vote de 190 contre 16. Les opposants se recrutaient tous chez les néo-démocrates. Si M. Stanfield était en Chambre ce jour-là, comme c'était d'ailleurs son devoir, il a donc voté en faveur des mesures extraordinaires. Et s'il a voté en faveur de mesures pareilles, c'est qu'il avait la conviction que la situation était grave. Alors que veut-il savoir?

Le député Jean-Noël Tremblay trouve que le ministre François Cloutier, des Affaires culturelles, manque de conviction face au dilemme que pose la murale du Grand Théâtre de Québec, et relance, par le fait

même, un débat stérile. Qu'on le veuille ou non, notre architecture vient de s'enrichir d'une murale qui attestera, aux yeux des générations futures, de l'incomparable vitalité de notre culture. L'Union nationale a commandé cette murale, Jordi Bonnet l'a exécutée en respectant les clauses de son contrat. Le ministre Cloutier n'a plus qu'à payer l'artiste. La murale reste comme témoin d'une époque.

Pierre Vadeboncoeur lance un livre pour redonner un nouvel élan à l'affaire des gars de Lapalme. C'est, encore là, singulier à rouvrir une plaie. Après le refus d'offres jugées "acceptables", (par les intéressés, mais six mois trop tard), le gouvernement a procédé à la réorganisation de la collecte du courrier à Montréal avec un nouveau syndicat. Laisser entendre qu'il est encore possible de répudier ce nouveau syndicat, c'est vouloir créer un problème encore pire que le premier. Ceux qui ont pris la place des gars de Lapalme sont maintenant des syndiqués. Ils ont, eux aussi, une convention de travail que le gouvernement doit désormais respecter. Ignorer cet état de chose, c'est faire de la politique sur le dos de pauvres gars

qu'on a leurrés ou qu'on n'a pas su raisonner.

La murale, les gars de Lapalme, la langue de travail, le système. L'autodétermination: autant de questions qui amusent fort les contestataires francophones. Durant ce temps, les adultes reprennent leur souffle, tandis que les anglophones se félicitent de voir que leurs compatriotes du Québec, ainsi que l'avait fait remarquer un certain Wilfrid Laurier, n'ont que des sentiments. Ils continuent à cultiver la mythologie, tandis que les "Anglais" vaquent au "business as usual". Les étudiants et les enseignants francophones "contestent" tandis que les anglophones se préparent aux choses importantes.

Un correspondant nous écrit: "Les événements actuels me donnent de plus en plus l'impression que nous sommes tous à bord d'un autobus dans lequel, au nom de la liberté individuelle et de la démocratie, chacun veut imposer aux autres son itinéraire et son chauffeur. Pendant ce temps, l'autobus reste en place, bourdonnant de clameurs, et personne ne gagne la confiance des passagers pour prendre le volant."

Clémence a raison: "le monde sont fous".

Jean PELLERIN

l'opinion canadienne

Selection d'éditoriaux publiés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Que M. Rasminsky ne se fasse pas de souci

Si le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky, craint que le gouvernement n'agisse trop rapidement en voulant accélérer le rythme économique et ne provoque ainsi une hausse du taux d'inflation, qu'il ne se fasse pas de souci. Tout indique en effet que le gouvernement continuera à agir avec circonspection, et que le taux élevé de chômage sera notre lot pour encore plusieurs mois.

Il ne s'agit certes pas de négliger l'avertissement qu'il a donné dans son rapport annuel au Parlement. Mais le problème reste à établir si le gouvernement peut agir plus rapidement qu'il ne le fait actuellement, sans entraîner une hausse inflationniste.

Il est probable que si M. Rasminsky lui-même affirme que le but ultime doit être la réalisation d'une économie entièrement productive, tout en maintenant les pressions inflationnistes sous contrôle. Bien que difficile à réaliser, il n'y a pas de doute que la poursuite de ce but pourrait être accélérée.

Par exemple, un plus grand nombre de logements non seulement créerait des emplois, mais aiderait également à maintenir le coût des loyers à un niveau raisonnable. Une tentative de créer des systèmes de voies publiques plus efficaces arriverait au même résultat. Notre environnement urbain a besoin de rénovation. Par suite de ces travaux surgirait une société plus productive. — Le 22 mars.

THE CITIZEN, Ottawa

M. Pelletier prouve que les gouvernements ont eu raison

M. Gérard Pelletier expose très clairement dans son livre "La Crise d'octobre" que les gouvernements du Québec et d'Ontario ont agi de façon énergique,

même si les autorités gouvernementales ne se trouvaient pas devant une "insurrection populaire". Il y avait alors un nombre assez important d'extrémistes, partisans de la violence, qui avaient entre les mains des armes et de la dynamite pour donner naissance à une situation extrêmement dangereuse, selon le membre du cabinet.

Il déclare qu'il existait un noyau solide de 40 à 100 personnes, jugées aptes à commettre des enlèvements, des meurtres et à placer des bombes. Il existait de 200 à 300 autres Québécois liés de près à la faction terroriste et qui lui auraient fourni son appui et une aide substantielle. Et, en plus, il y avait de 2.000 à 3.000 sympathisants, qui approuvaient les méthodes criminelles du F.L.O. Rassemblés, ces trois éléments justifiaient les mesures sévères du gouvernement, selon M. Pelletier, qui note dans son livre:

"Personnellement, l'élément déterminant fut l'existence au Québec d'un grand nombre de sympathisants félquistes conscients ou inconscients, ainsi qu'un ensemble de faits et de présomptions qui rendaient possible l'éventualité de désordres civils graves, à Montréal en particulier."

Un petit nombre de députés de l'Opposition ont tenté, aux Communes, de faire toute une histoire, en affirmant que M. Pelletier a eu ce qu'ils appellent l'audace sans vergogne d'écrire un livre confirmant publiquement les réflexions des ministériels, lors des événements de l'automne dernier. Les seules personnes qui auraient des motifs de se plaindre à ce sujet, seraient les collègues mêmes de M. Pelletier, au sein du cabinet. Or, ils ne semblent pas se plaindre — du moins publiquement. — Le 27 mars.

THE TRIBUNE, Winnipeg

Le mécontentement des Québécois

On a basé le mécontentement existant au Québec sur des motifs tels que le suivant: dans les professions et l'industrie, on accorde aux Canadiens français des salaires "manifestement moindres" que les salaires attribués aux anglopho-

nes accomplissant les mêmes tâches. Si cela était vrai, ce serait une juste raison de mécontentement.

Mais une étude récente démontre que tel n'est pas le cas. L'étude, qui a été effectuée par M. Donald E. Armstrong, doyen de la faculté de commerce de l'université McGill, avait été commandée par la commission BB.

M. Armstrong a découvert que le niveau d'éducation avait beaucoup plus de relation avec le revenu que l'origine ethnique. Et la vérité semble être que, chez les professionnels, les Canadiens français ont un revenu supérieur d'environ \$2.000 par an à celui des professionnels anglophones, au Québec.

La prétendue discrimination à l'endroit des personnes francophones se baserait donc sur les facteurs beaucoup plus significatifs que sont les années et la qualité de l'éducation reçue par chaque individu. Lorsqu'on s'arrête à songer combien l'éducation a été longtemps négligée au Québec, ce n'est pas sans étonnement qu'on s'aperçoit que c'est à cette cause plutôt qu'à l'origine ethnique que doit être attribué tout le problème. — Le 23 mars.

THE HERALD, Lethbridge

La prétendue compétition entre les banques

Les banques à charte du Canada ne sont venues à la conclusion, du moins après consultations entre elles, que les coûts de maintien des comptes courants avaient augmenté de 33 pour cent, que le coût de manipulation des chèques personnels avait haussé de 27 pour cent, et que le coût de prise en charge du paiement d'un compte dû à un service public était également d'un tiers plus élevé.

De toute façon, voici les pourcentages sur lesquels ils se basent pour augmenter les frais de leurs services au public.

Depuis des années, les dirigeants des grandes banques sont les principaux défenseurs d'une politique de lutte à l'inflation, ils lancent des appels aux travailleurs, au public et aux industries afin qu'ils imposent une limite aux

coûts et permettent ainsi au Canada de demeurer compétitif sur les marchés internationaux.

Ils sont aussi, naturellement, les principaux partisans du système de la libre entreprise, qui en retour est, au moins théoriquement, établi sur la compétition libre et constante.

Que trouvons-nous de très compétitif dans une situation où toutes les banques s'aperçoivent que leurs coûts ont haussé d'un pourcentage identique, et où toutes les banques jugent nécessaires d'augmenter leurs frais de service d'un pourcentage correspondant, jusqu'à une fraction de cent et le même jour? — Le 22 mars.

THE HERALD, Prince Albert

Inflation: tenir compte de la productivité

Si les efforts du gouvernement fédéral en vue de stimuler l'emploi tout en restreignant l'inflation doivent donner des résultats, il faudra une grande compréhension du public et son appui, selon le gouverneur de la Banque du Canada, M. Louis Rasminsky.

Mais, la triste vérité est que les adversaires du gouvernement, aux Communes, font tout en leur possible pour embrouiller une telle compréhension et miner un tel appui.

Le rapport annuel de M. Rasminsky, pour 1970, dit en réalité que les coûts, subissant surtout l'influence des salaires non limités, provoquaient l'inflation des prix si rapidement que le gouvernement a dû prendre des mesures de ralentissement de l'économie. Non pas qu'il veuille mettre les gens en chômage, mais parce qu'un nombre encore plus grand d'entre eux auraient été sans travail après une longue période, si on avait permis à l'inflation de se propager sans frein.

M. Rasminsky a noté que la hausse générale des prix, l'an dernier au Canada, avait été d'environ 3,5 pour cent, ce qui constitue un taux moins dangereux que dans les autres pays industrialisés. "Toutefois, d'autres facteurs ayant une influence sur les coûts, particulièrement les hausses des gages et des salaires beaucoup plus rapides que les progrès de la productivité, continuent à être une menace à la stabilité de ce résultat."

Si M. Rasminsky a raison, le moyen de restreindre l'inflation est de maintenir les hausses des gages et des salaires à un rythme

ce que pense LE LECTEUR

Dans les cas d'accidents mineurs, ayez une petite caméra

De plus en plus les corps policiers ne font pas d'enquête et ne prennent aucun détail des accidents mineurs. De plus en plus les gens ont tendance à vouloir présenter une réclamation exagérée. Plusieurs ont réussi à collecter plusieurs fois pour le même pare-chocs.

Il est très important à un automobiliste d'enquêter lui-même sur les lieux de l'accident.

Dans bien des cas, son enquête lui permettra de collecter rapidement pour ses dommages ou de faire faire des économies à ses assureurs ou de même gagner son procès.

Puisqu'il est difficile de montrer à un individu comment enquêter sur les lieux d'un accident, je conseille à tous les automobilistes d'avoir une petite caméra et de prendre plusieurs photographies des dommages, l'endroit précis du choc, position des véhicules, marques de freins et vue d'ensemble des lieux. Une photographie donne la description de certains détails mais un témoin peut oublier bien des choses, dans plusieurs années, advenant un procès. Si, par exemple, vous photographiez des marques de freins de 200 pieds de long, personne ne pourra croire que la tierce partie conduisait à 20 milles à l'heure. Vous avez donné des centaines de dollars en primes d'assurances, pourquoi pas investir

une dizaine de dollars pour l'achat d'une petite caméra?

Il faut prendre tous les détails, noms, adresses, numéros de téléphone et de licence, l'endroit exact des dommages et de l'accident.

Il est très important de trouver des témoins oculaires ou des personnes qui, sans avoir vu l'accident, ont vu certains détails comme la longueur des marques de freins et la position des véhicules impliqués. Il faut souvent qu'un petit détail additionnel pour faire pencher la balance de votre côté et gagner votre procès car les témoignages sont souvent contradictoires. Aussi ces détails additionnels vont parfois permettre un règlement rapide et satisfaisant.

Jean-Louis GOUIN, Pierrefonds.

A ceux qui doivent savoir

Aux pseudo-étudiants qui dénoncent "l'injustice sociale", je réponds qu'ils en commettent une à l'égard de la majorité des étudiants, à l'égard des vrais étudiants, en ayant délibérément fermé notre C.E.G.E.P. Je les dénonce comme criminels parce qu'ils ont mis le feu. Je les dénonce comme imposteurs parce qu'ils n'étudient pas mais pensent étudier.

Moi, je crois plus à mes cours qu'à une réforme sociale. A qui de droit, je demande d'ouvrir le C.E.G.E.P. aux vrais étudiants. Que les élucubrations des autres se fassent ailleurs. Ceux qui veulent leurs cours "à condition que..." restez donc chez vous. Ceux qui veulent étudier se sont tus, mais doivent maintenant parler.

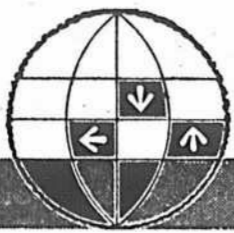
En témoignage de ma bonne foi, je n'hésite pas à vous soumettre le relevé de mes notes, des notes que tout étudiant qui étudie réussit à obtenir.

Sylvio Bertrand, C.E.G.E.P. St-Laurent, (2ième année)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7772. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Les informations de "LA PRESSE" sont également réservées. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti. Service de tirage — téléphone 874-6911.

THE SUN, Vancouver



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA MORT (2)

La peur de mourir malgré le mal de vivre

Madeleine Berthault



TOUS les êtres vivants sont des condamnés à mort dès leur naissance. "Après la mort, nos esprits devraient être comme des étoiles. Il paraît que les astronautes en ont vu des milliards et des milliards!", imaginait une femme d'un certain âge.

Il est rare que l'on donne à la mort un visage poétique. La mort semble plutôt inspirer l'angoisse, l'anxiété, parfois l'indifférence.

Jadis, les gens avaient peur de demander les derniers sacrements: ils craignaient de mourir plus vite. Aujourd'hui, beaucoup de jeunes semblent vivre dans la quasi-indifférence face à la mort.

Pour plusieurs, proches du dernier instant de leur vie, le prêtre est une sécurité lorsqu'il vit parmi eux. C'est le cas dans beaucoup de foyers et résidences pour personnes âgées.

Les quelques prières qui auraient pu donner des raisons de se réjouir, comme la préface de la messe des défunts, étaient en latin et les gens n'y comprenaient pas grand-chose. Le chant "Dies Irae" était peu rassurant. La prédication était sur le même ton: terrible et sombre. Mourir... c'était triste...

Cependant, aujourd'hui, nos aînés voient mieux venir leur mort, avec l'espoir chrétien d'une vie certaine de l'autre côté. Du déterminisme et de la fatalité, bien sûr. "L'homme est mortel", mais la force de l'espoir d'une vie meilleure semble avoir la priorité.

Ils ont vu mourir des plus jeunes qu'eux, des plus vieux aussi, parents,

amis, des gens qu'ils aimaient. Ils se comptent "chanceux" d'être encore là, vivant sur cette terre. Ils se sont fait une philosophie de la vie et de la mort. Leur expérience, leur sérénité, leur acceptation des choses portent à réfléchir.

Les personnes qui ont une longue expérience de la vie ont connu des cérémonies funéraires très sombres. Le jour de l'enterrement, le monde était triste, et l'église avait l'air triste. "Tous les châssis de l'église, ainsi que les statues étaient couverts de drap noir du haut en bas, la sainte table et les autels aussi", se rappelaient les pensionnaires d'un foyer.

A cette époque, les gens avaient-ils peur de mourir? "Ils n'aimaient pas ça. Certains souffraient beaucoup. D'autres se décourageaient. Mais ils ne voulaient quand même pas mourir..." Mais pourquoi cette peur? Un pensionnaire d'un foyer à Magog a alors eu cette réflexion: "Ici, ça se passe bien, on a le prêtre avec nous... Mais dans ce temps-là"

La mort apporte déjà avec elle son cortège de tristesse, "mais" en ce temps-là, tout faisait ressortir le tragique de la situation. Les cérémonies liturgiques à l'église n'apportaient rien de réjouissant.

Les jeunes face à la mort

"Un jour, on ne mourra plus..." La confiance dans les progrès scientifiques devient l'espoir des jeunes.

Des jeunes touchés par l'enquête de Marie Mercier, il faut distinguer différents groupes, les opinions émises étant différentes.

Il y a d'abord le point de vue des universitaires. A leurs témoignages, on constate qu'un bon nombre d'entre eux considèrent la mort comme une réalité à laquelle "on ne s'arrête pas tellement souvent, on n'y pense même pas..." Pour plusieurs, "le quotidien est beaucoup plus fort que la mort". La mort est généralement un sujet

d'angoisse et de frayeur, une réalité pessimiste, dramatique, un grand trou noir, une absurdité... La mort, selon certains universitaires, n'a pas de sens. Elle n'influence donc pas leur vie, ils aiment mieux ne pas y penser.

Mais pourquoi cette réaction face à la mort? Selon eux, qu'y a-t-il au-delà de la mort? "Un grand trou noir", a répondu l'un d'entre eux. Mais ils préfèrent éviter la question: "Je ne veux pas me demander ce qu'il peut y avoir..." Un autre ajoute qu'il y a peut-être "une autre forme d'existence plus cosmologique". Il croit à la réincarnation mais précise ici qu'il ne parle pas de Dieu.

La mort, ça dérange pour quelque temps... Le temps d'en chasser l'idée, de penser à autre chose. Beaucoup espèrent que la science dominerait la mort. Cependant, les universitaires se disent pris avec assez de problèmes actuels, tant sociaux que politiques ou personnels: "Nous n'avons pas le temps de penser à la mort..."

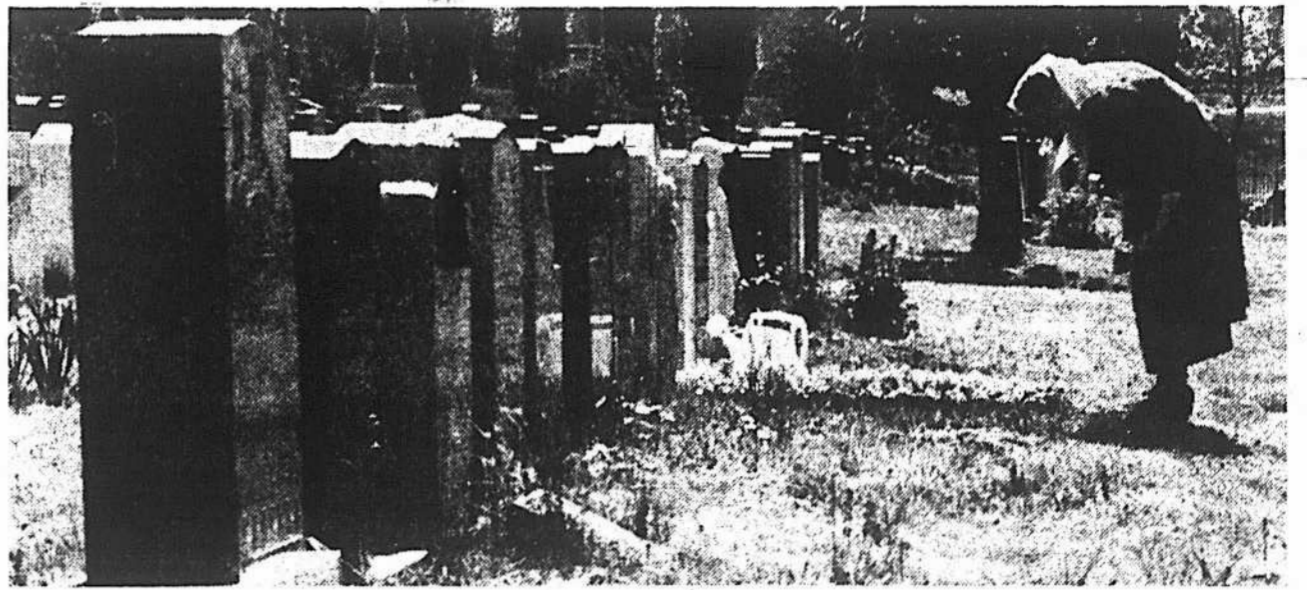
Un autre étudiant, qui se dit épicurien, vit d'érotisme et de sexe et pour lui, "quand il n'y a plus de chair, il n'y a plus rien". La mort est une scission entre la vie et le néant.

Pour d'autres, la mort est semblable aux tragédies grecques de l'antiquité: "Ce sont les dieux qui écrasent les hommes. La mort, c'est l'absurde..." Quelques-uns n'osent pas se prononcer et se disent "en état de recherche".

Parmi une vingtaine d'universitaires, un seul a dit que: "C'est Dieu qui met fin au rouleau de la vie." Il reconnaît ce droit à Dieu et la foi influence sa vie et sa préparation à la mort.

La mort, c'est loin... très loin

Les étudiants du niveau CEGEP sont plus jeunes que les précédents. Ceux qui ont été approchés par Marie Mercier ont dit que la mort ne les in-



Quand ceux qui ont mémoire auront à leur tour disparu, qu'advient-il?

teressait pas. Ils ne voient pas la mort de près: "J'ai 50 ou 60 ans à vivre..." "Quand je serai plus vieux, j'y penserai..." "C'est loin, le plus loin qu'on peut..." "La mort peut influencer les gens de 50 ans, ceux qui tombent à la retraite..." Un de ces jeunes a alors précisé qu'il aime autant ne pas penser à ça.

Cependant, Marie Mercier dit avoir trouvé des pensées plus positives chez les étudiants de Nicolet, des jeunes du secondaire et du CEGEP. Les uns ont dit que la mort, "on la vit chaque jour". Il faut donc vivre le plus intensément possible pour atteindre le maximum de nos possibilités.

Pour une étudiante de 18 ans, la mort, c'est la fin d'une petite vie et le commencement d'une grande vie.

Si la mort approchait, elle lutterait car elle aime vivre et pense qu'elle a quelque chose à faire.

En résumé, ils sont jeunes, ils veulent vivre pleinement, sans inquiétude de ce qui peut arriver. Ils acceptent cette condition humaine et veulent eux-mêmes rendre leur vie belle.

Des cas particuliers

De passage à Nicolet, l'auteur de l'enquête a rencontré un animateur de religion juive. Selon lui, la mort est née avec la création. Il aimerait que tout ne disparaisse pas, que l'homme continue de se réaliser comme les grands hommes que l'Histoire a immortalisés.

Pour sa part, un étudiant en théologie considère que l'on vit notre mort au jour le jour. "Dans les difficultés

que l'on vit, on a l'expérience de la mort." Et il avoue que son inquiétude n'est pas la mort, mais plutôt la vie.

Quant au médecin, que Marie Mercier a rencontré, il ne croit pas à l'existence de la mort. Il n'est ni anxieux, ni angoissé, face à la mort. "Au contraire, dit-il, je trouve que c'est une très bonne affaire. C'est une libération de notre esclavage de la chair."

"La mort, ajoute-t-il, devrait être très bien vue. C'est ridicule d'en avoir peur parce qu'il n'y a pas de mort réelle. Nous sommes sur la terre pour atteindre la perfection. Puisque Dieu est infiniment bon, comment aurait-il pu nous donner une seule vie de 75, 80 ans pour obtenir la perfection? C'est impossible! La réincarnation est la seule logique qui explique tout ça..."

Dans les CEGEP

Les professeurs se rapprochent des étudiants contestataires

Lysiane GAGNON



APRES la nouvelle vague de contestation qui se manifeste ces temps-ci dans plusieurs CEGEP (au moins quatre sont en état de crise, et d'autres en équilibre instable), on s'aperçoit que bien des choses ont changé depuis la première contestation d'octobre 1968.

1 — Dans presque tous les cas, des blocs relativement importants de professeurs et d'étudiants font "front commun" contre l'administration. Cette jonction entre les deux groupes est un phénomène assez neuf: en octobre '68, les "pionniers" de la contestation étudiante étaient généralement portés à s'opposer au corps professoral — ou du moins à l'ignorer... Et parmi les enseignants, seule une infime minorité prenait parti en faveur des étudiants.

2 — Depuis octobre '68, les revendications se sont précisées, et les contestataires semblent faire des analyses plus rigoureuses et mieux intégrées à la réalité québécoise. On définit plus clairement la structure d'autorité au sein du collège, et c'est au pouvoir réel que l'on s'attaque: les directions générales, le conseil d'administration. En même temps, la contestation s'est politisée: on perçoit la structure de l'autorité du Cegep comme le reflet de la structure du pouvoir dans la société, et l'on se limite moins qu'auparavant aux problèmes relatifs à l'enseignement. On s'aperçoit que trois événements ont marqué la génération actuelle de cegépiens: la crise du bill 63, les élections générales d'avril dernier, et la crise d'octobre.

3 — Tout cela se répercute dans les assemblées générales des étudiants, où l'on se livre moins souvent qu'auparavant à des discussions théoriques. Il y a moins de confusion, moins de lyrisme. On commence, visiblement, à avoir des préoccupations d'ordre stratégique.

4 — Impossible d'avancer des chiffres précis... mais on peut avoir l'impression que les groupes de contestataires se sont élargis depuis trois ans. Les leaders paraissent moins radicaux, moins portés à l'inflation verbale, moins dissociés de la masse étu-

diant, si on les compare à ceux des premières vagues. Les militants se sentent moins isolés, l'action se déroule la plupart du temps sans violence. Faut-il le signaler, aucun reporter n'a jamais vu à l'oeuvre les "agitateurs itinérants" dont on parle tant en haut lieu. L'action, quand il y en a, émerge du milieu même. Le fait est qu'il se produit régulièrement des tentatives de coordination d'un CEGEP à l'autre, mais elles n'ont donné jusqu'à présent aucun résultat concret. Autre fait indéniable, les Cegépiens sont dans l'ensemble fort jaloux de leur autonomie, ils détestent avoir le sentiment de se faire embrigader: l'irruption dans un collège d'un tribun de l'extérieur provoque tout au plus un enthousiasme passager teinté d'une légère méfiance.

5 — En contrepartie, les administrateurs et le gouvernement ont durci leurs positions depuis trois ans, et particulièrement cette année: appels à la police (comme au Vieux-Montréal), fermeture du collège (Saint-Laurent, Edouard-Montpetit, Vieux-Montréal, etc.). En même temps, le gouvernement a décidé de passer à l'action. En 1968-69, le ministère de l'Éducation tentait de "dialoguer", il envoyait dans les Cegep un conseiller spécial en contestation (sic), M. Bernard Landry. Cette année, on recourt à la loi (le bill 30), pour mettre les Cegep en tutelle advenant une crise, et au ministère on pense à imposer aux enseignants un code d'éthique dont l'un des effets serait sans doute de les obliger à un comportement plus traditionnel.

Un exemple: le conflit du CEGEP Edouard-Montpetit

Tout cela se trouve assez bien illustré par le conflit qui se déroule depuis plus de deux semaines au Cegep Edouard-Montpetit, à Longueuil.

Le noeud du conflit: un professeur de français qui donne un cours sur l'essai québécois, M. Michel Servant, est accusé d'avoir tenu, en assemblée départementale, "des propos visant à politiser l'enseignement de la littérature", ainsi que de nuire à la bonne marche du département de français. Le conseil d'administration a décidé de ne pas renouveler son contrat.

L'accusation comporte à première vue un caractère assez étrange, puisqu'elle se réfère à des propos tenus en assemblée départementale, donc en dehors des salles de cours: depuis quand un professeur n'aurait-il pas le droit d'exprimer ses opinions quand il discute avec ses collègues?

Quand on interroge le porte-parole de la direction à ce sujet, on n'obtient guère de réponse.

Le secrétaire général du Cegep, M.

Claude Beausoleil, précise que l'accusation ne porte pas sur les cours de M. Servant comme tels, mais plutôt sur sa philosophie de l'enseignement, mais il affirme par ailleurs que l'affaire "tient beaucoup plus à la personnalité de M. Servant qu'à une question de principe". Quant au reste, inutile de chercher à en savoir plus long que ce soit au comité des relations "professionnelles ou au conseil d'administration, les discussions se font à huis clos.

Le cours de M. Servant était, de fait, à la frontière des sciences sociales — le contraire serait d'ailleurs étonnant, puisque les essais ne sont pas des oeuvres d'imagination, et qu'ils portent sur des aspects de la réalité. Concrètement, il a choisi des thèmes (enseignement, langue, politique, syndicalisme, économie, etc.) dont chacun comporte un document de base (ainsi, le rapport Parent pour l'enseignement). A partir de cela, les étudiants doivent analyser les interprétations fournies sur chacun de ces thèmes par des auteurs de diverses tendances (ainsi, on définit au chapitre "politique" le problème de fond comme celui de la souveraineté du Québec; les étudiants analyseront donc la vision des fédéralistes — l'oeuvre de Pierre Elliott Trudeau, la vision des nationalistes traditionnels — l'Action nationale, celle des nationalistes socialistes — Parti-Pris, etc.).

Or, M. Beausoleil admet: le cours sur l'essai québécois n'a jamais été défini officiellement par le collège, et il n'y a pas de normes précises en ce domaine, chaque professeur charriant sa propre conception de l'enseignement. M. Beausoleil ajoute que, d'ailleurs, il serait fort difficile de déterminer dans une matière aussi complexe des critères rigides. Par ailleurs, l'accusation ne porte pas sur le contenu du cours de M. Servant.

Une question de "comportement"?

Si l'on fait abstraction de l'une des données du problème (un vieux conflit au sein du département de français, où les professeurs sont, quant à leur personnalité, leur formation et leur idéologie, divisés en deux blocs), on se trouve amené à expliquer l'attitude de la direction par sa crainte de l'emprise que M. Servant pourrait avoir sur les étudiants. Il est jeune, il ne cache pas ses convictions marxistes, il entretient avec les étudiants des rapports qui rompent complètement avec la relation traditionnelle professeur-étudiant.

A la dernière réunion du conseil d'administration, lundi soir, il semble d'ailleurs que la chose soit apparue

clairement: c'est davantage son comportement que ses idées qu'on lui reproche. M. Servant a d'ailleurs déjà participé, de plain-pied avec les étudiants, à des actions de contestation — notamment, l'an dernier, au congrès des CEGEP, où il est intervenu de façon spectaculaire en compagnie de trois étudiants.

C'est un schéma classique: on respecte les idées d'un professeur, à condition qu'elles ne débouchent pas sur l'action — à plus forte raison si son action se fait à l'intérieur de l'institution d'enseignement, à plus forte raison encore si elle se fait de concert avec des étudiants.

Le "cas" Servant serait resté un cas isolé, si cela n'avait déclenché un mouvement de protestation d'assez grande ampleur chez les étudiants, et si un certain nombre de professeurs ne s'étaient pas résolument rangés du côté de M. Servant.

Une remise en question

Très tôt, le mouvement de protestation a dépassé le cas particulier de M. Servant, pour déboucher sur une remise en question de la structure d'autorité au sein du collège. On a aligné plusieurs faits:

— c'est sans consulter ni les professeurs ni les étudiants que le conseil d'administration a décidé de ne pas renouveler le contrat de M. Servant, et cela, en dépit du fait que les étudiants s'étaient prononcés par une très forte majorité des voix, en assemblée générale, en faveur du professeur, en dépit du fait que 53 professeurs avaient signé une pétition à l'appui de ce dernier;

— les membres du conseil d'administration ont voté sans avoir en main l'ensemble du dossier; ce sont les cadres du collège (la direction générale, la direction des services pédagogiques, etc.) qui possèdent, dans ce cas comme dans les autres, l'information la plus complète;

— parmi les membres du conseil d'administration, il se trouve des personnes qui, aux yeux des professeurs et des étudiants contestataires, représentent "l'Establishment" (la United Aircraft, le Conseil du patronat). Les quatre représentants des professeurs, les quatre parents qui y siègent ne sont là qu'à titre individuel, et ce sont très souvent les derniers consultés dans les décisions importantes: ainsi, il appert que lorsque le président du conseil, M. Joseph Paré, a pris la décision de fermer le collège (jeudi dernier), ni les représentants des parents, ni ceux des professeurs n'ont été consultés (les premiers ont été avertis après coup);

— depuis le début de la crise, le

conseil s'est réuni deux fois... non pas au collège comme c'est l'habitude, mais dans un édifice de la ville de Longueuil, à deux pas du poste de police. C'est, aux yeux des militants, un geste symbolique qui pour eux s'ajoute au fait que l'on a décidé de fermer le collège (de vendredi à mardi) sans qu'aucun geste de violence n'ait été posé: il n'y avait eu qu'un sit-in pacifique dans le couloir de l'administration, et les cours se donnaient normalement;

— toutes les décisions qui engagent l'avenir du collège se prennent à huis clos, seuls les procès-verbaux pouvant en certaines occasions être diffusés.

Or, c'est précisément cela qui est important, tous ces faits n'impliquent aucunement que l'administration du CEGEP Edouard-Montpetit ait outrepassé les pouvoirs que lui consent la loi; au contraire, dans l'ensemble, tout était conforme à la loi des CEGEP, qui laisse les conseils d'administration libres de siéger à huis clos ou en assemblée ouverte, qui prévoit des représentants du "milieu socio-économique", qui permet au président du conseil de décréter un lock-out, qui n'oblige aucunement l'administration à tenir compte des représentations des étudiants et des professeurs dans les questions comme les réengagements, etc.

C'est donc à la loi, à la structure comme telle du CEGEP plutôt qu'à des individus que l'on s'est opposé en dernière analyse.

Chez les plus politisés, la contestation porte également sur la conception même de l'enseignement dispensé dans nos institutions (sur les valeurs qui sous-tendent l'enseignement, qui sont celles de la classe bourgeoise), et ceux-là ne tiennent pas à s'engager dans ce qu'ils estiment être un leurre, la participation. Dans cette optique, c'est un rapport de forces qui il faut établir au sein du CEGEP comme au sein de la société québécoise... Dans cette optique, toujours, il est évidemment normal que le pouvoir réagisse et se défende: au bout du compte, c'est le plus fort qui gagne.

Une coalition

Il est bien évident que cette conception n'est pas partagée par tous ceux qui se sont opposés à l'administration d'Edouard-Montpetit. Ce qui frappe, en effet, dans ce conflit en particulier, c'est la jonction d'individus dont certains sont d'extrême-gauche, et dont d'autres sont des "centristes" plus ou moins réformistes.

Il faut d'ailleurs noter que les leaders étudiants, à Edouard-Montpetit,

sont beaucoup moins radicaux (dans leur style d'action et dans le ton) que leurs prédécesseurs de '68.

En ce qui concerne la solidarité professeurs-étudiants, il y avait déjà eu un précédent, au printemps de 1969, au CEGEP Maisonneuve. En février dernier, dans plusieurs CEGEP, les étudiants ont appuyé massivement les professeurs aux prises avec le conflit du reclassement provincial. A leur tour, ces derniers ont pris la défense des étudiants quand l'administration a utilisé des mesures de représailles: ce fut notamment le cas dernièrement au CEGEP de Vieux-Montréal. Au CEGEP Saint-Laurent, lundi dernier, des professeurs donnaient des cours en plein air pour protester contre le lock-out (qui dure toujours). Au CEGEP Edouard-Montpetit, il y a eu des assemblées conjointes de professeurs et d'étudiants (auxquelles le personnel non-enseignant était convié), un bon nombre de professeurs ont participé aux assemblées générales des étudiants, comme observateurs ou pour apporter de l'information (par exemple, pour fournir aux étudiants des comptes rendus des entretiens du syndicat avec la direction, des réunions du conseil d'administration, etc.).

Il y a plus important: c'est au niveau même des rapports humains que les choses sont en train de changer, professeurs et étudiants militants allant ensemble prendre un verre en attendant les résultats d'une réunion du conseil d'administration, se côtoyant sur une "ligne de piquetage", etc. On a nettement l'impression que l'effroi suscité chez les professeurs par les premières vagues de contestation a disparu, et que plusieurs, parmi eux, n'hésitent plus à laisser tomber, en période de crise, leur "statut" de professeur. Dans des cas comme ceux-là, la jonction professeurs-étudiants s'effectue en dehors des structures officielles, le syndicat des professeurs se trouvant souvent divisé sur les problèmes de fond et s'en tenant officiellement à une attitude legaliste.

Il est à prévoir qu'au CEGEP Edouard-Montpetit comme ailleurs, les crises s'apaiseront avec les examens et à l'approche de l'été... Mais en ce domaine, rien n'est jamais vraiment sûr. On peut dès lors se demander de quelle efficacité sera le bill 30 qui, en période de crise dans un CEGEP, remet tous les pouvoirs entre les mains d'un enquêteur et d'un "tuteur" nommés par le gouvernement: cette concentration du pouvoir va précéder à l'encontre des aspirations qui sous-tendent tous les mouvements de contestation.

Publicité pour SICO peintures. Le texte est en français et mentionne des produits comme SICOVEL et PERLATEX. Il y a des illustrations de chats et de chiens.

la MÈTÈO

Vive la Caroline!

Avis à ceux qui voulaient un peu de soleil pour Pâques: Le seul endroit où il fait beau (si l'on ose s'exprimer ainsi) entre la Caroline du Nord et Montréal... c'est à Montréal.

Douze pouces de neige en Virginie... tempête en Nouvelle Angleterre, pluie diluvienne à New York... gelée en Floride.

Par contre à Montréal, malgré

quelques petits nuages, la neige sale et les températures sous le point de congélation, il y aura du soleil.

Nous voilà donc pour ainsi dire bloqués chez nous, dans nos six arpentés de neige... condition que nous partageons avec la moitié de l'Amérique. Surtout ne croyez pas que le temps va se dégager car une seconde tempête atlantique est prévue pour le week-end. Vive les Laurentides.

MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Max. 40° - Min. 21° Généralement ensoleillé	Max. 40° - Min. 20° Ensoleillé
SOLEIL... Lever à 5 h 32 - Coucher à 6 h 34	
LUNE... Lever à 3 h 43 - Coucher à 4 h 08	

au QUÉBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Laurentides, Mauricie et Lac Saint-Jean:	Max. 40° • Min. 20° Ensoleillé	Max. 35° • Min. 15° Nuageux avec poudrière
Montréal, Ottawa, Québec et Cantons de l'Est:	Max. 35° • Min. 15° Nuageux	Max. 35° • Min. 25° Nuageux avec poudrière
Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Îles:	Max. 35° • Min. 15° Généralement ensoleillé	Max. 30° • Min. 20° Nuageux avec poudrière

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

SAULNIER

SUITE DE LA PAGE A 1

prise pour décider si elle tiendra compte ou pas de la surtaxe de 40 cents des \$100 d'évaluation, aux édifices évalués à plus de \$100.000, qu'elle impose déjà. Certains députés ont tenté de convaincre M. Saulnier que l'on adopte rapidement les articles les moins importants d'abord pour ne pas retarder l'étude, mais le président de l'exécutif de la CUM a retourné que les articles se tiennent tous, qu'il fallait procéder article par article.

Et plus souvent qu'autrement, tout le monde tournait en rond. On a même vu le président de l'exécutif de Montréal, M. Gérard Niding, quitter la salle, pour éviter un étourdissement!

Protestations

Les villes du "west island" n'ont pas été seules à protester. Quelques noms de firmes très connues se sont ajoutées à la petite liste de la banlieue. Ainsi, les représentants du CPR et de l'Association des manufacturiers canadiens sont venus déclarer au comité que "leur cliente" s'opposait aux nouvelles mesures en matière d'évaluation, telles que suggérées par la CUM. Ils ont été imités par les représentants du CNR et Air Canada, Union Carbide, Bell Canada, tandis que le Board of Trade of Montréal s'exprimait, dans le même sens, mais par le moyen d'un télégramme.

Chacun, dans ses mots, a fait valoir que les nouvelles normes d'évaluation et que la surtaxe de la CUM sont ou bien discriminatoires, ou bien des actions contraires aux efforts anti-inflationnistes, ou bien des mesures qui entraîneront une hausse du taux du chômage (à cause des taxes élevées aux entreprises qui iront s'installer ailleurs), ou bien trop hâtives si l'on tient compte que le gouvernement du Québec doit présenter sa propre loi cadre sur l'évaluation.

Quelques minutes qui n'ont pas manqué de plaire à M. Saulnier furent celles consacrées à l'exposé du représentant de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal qui endosse le bill 99 de la CUM. "C'est une tentative fort louable", a-t-on dit. "Mais nous devons faire remarquer que certains articles sont incomplets...", devait-on ajouter comme

pour épouser le climat dans lequel se sont déroulés les débats.

Des réponses aujourd'hui

L'étude du bill 99 reprend aujourd'hui. On espère, dans la délégation de M. Saulnier, que les articles soient enfin épluchés. Les membres du comité des bills privés veulent des réponses précises quant à l'urgence d'adopter ces amendements. M. Saulnier aura à les fournir, croit-on, dès la reprise de l'étude.

Tout indique, cependant, que la communication des idées sera plus facile aujourd'hui. En effet, MM. Saulnier et Tessier ont eu des entretiens privés, depuis hier matin, qui auraient permis de conclure certains compromis ou des adoucissements aux articles les plus contestés.

Ce qui n'a tout de même pas empêché le ministre des Affaires municipales de déclarer aux journalistes, à l'issue de cette première journée de discussions ardues sur la CUM, que "la CUM nous a présenté son bill à la manière minute et que nous devons éviter de l'adopter à la vapeur afin d'entendre tous les points de vue sur ces importantes questions". Phrase qui revient souvent dans la bouche des maires du "west island".

LA BANLIEUE

SUITE DE LA PAGE A 1

on avait été paralysé par une longue grève en 1963.

Enfin, dans les deux autres syndicats de l'ancien consortium Provincial Transport ou on négociait collectivement jusqu'à cette année, soit ceux de Voyageur Provincial et de Métropolitain Provincial, les négociations ne sont pas aussi avancées, à cause d'une campagne de maraudage des Teamsters (FTQ).

Ceux-ci prétendant avoir la majorité, il faudra un vote du ministère du Travail pour décréter, qui, de la CSN ou des Teamsters représentera ces chauffeurs. Ensuite le gagnant négociera.

Pour ce qui est des menaces de grève qui pèsent sur la région, on précisait à la CSN, hier, que l'on négociait toujours devant le conciliateur dans les trois cas et qu'on "espérait" réussir à éviter la grève, ce qui ne fut pas possible en 1963.

LA MODERATION

SUITE DE LA PAGE A 1

1-c'est le premier voyage de M. Bourassa en Europe à titre de premier ministre élu en avril 1970;

2-c'est la première fois depuis son accession à la présidence à l'été 1969 que M. Georges Pompidou accueille le chef du gouvernement québécois;

3-c'est la plus longue tournée européenne jamais effectuée par un premier ministre québécois, il visitera aussi un nombre record de pays comparativement à ses prédécesseurs.

Mais avant de se rendre à Paris, point culminant de ce périple européen, la délégation québécoise dirigée par M. Bourassa doit séjourner, outre qu'à Bruxelles où nous sommes arrivés ce matin, à Londres (Angleterre), Düsseldorf (Allemagne), Milan et Rome (Italie).

Cinq objectifs principaux sont à la base de cette tournée transatlantique:

- la recherche de nouveaux investissements pour le Québec provenant principalement de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Italie.
- l'analyse des marchés financiers, spécialement en Allemagne, puisque le Québec a un programme d'emprunts qui dépasse au total \$600 millions pour 1971-72;
- l'étude de la rentabilité des Maisons, délégations et bureaux du Québec à l'étranger qui coûtent annuellement \$2 millions et demi au trésor provincial;
- l'efficacité de la coopération entre la France et le Québec à la lumière des dix sessions de la Commission permanente de la coopération franco-québécoise;
- le maintien des bonnes et nécessaires relations avec les différents pays d'Europe.

Voyage d'affaires

La composition de la délégation québécoise ainsi que l'horaire de travail du premier ministre démontrent hors de tout doute qu'il s'agit avant tout d'un "voyage d'affaires" où M. Bourassa joue le rôle de "voyageur de commerce".

Le premier ministre est accompagné de MM. Claude Morin, sous-ministre des Affaires intergouvernementales; Michel Bélanger, secrétaire du Conseil du trésor et conseiller économique du gouvernement; Roland Giroux, président de l'Hydro-Québec; Yves Michaud, commissaire général à la coopération avec l'étranger; Jean-Claude Rivest, secrétaire législatif; Romuald Miville-Deschênes, chef du protocole; Charles Denis, attaché de presse.

M. Bourassa a aussi à ses côtés son épouse ainsi que son coiffeur, M. Bernard Maty, et un garde-corp.

Quatre journalistes, dont les frais sont totalement défrayés par leur moyen d'information respectif, suivent aussi M. Bourassa dans cette tournée.

L'itinéraire du premier ministre est surtout à caractère économique: huit jours complets de rencontres privées avec des financiers et des industriels dont trois jours à Paris, deux à Bruxelles, un et demi à Londres, un à Milan et Düsseldorf.

Les principales rencontres à caractère international auront lieu avec le pape Paul VI, le président Georges Pompidou, le premier ministre de la France, M. Chaban-Delmas, les membres du Canada Club de Londres, les invités aux réceptions offertes par le gouvernement du Québec à Londres, Düsseldorf, Milan et Paris.

M. Bourassa passera la fin de semaine de Pâques en compagnie de son épouse dans les environs de Bruxelles, à titre privé.

Avant de rentrer au Québec après sa tournée européenne qui prendra fin le 22 avril, le premier ministre se rendra aux Etats-Unis pour la fin de semaine où il assistera aux rencontres de Bilderberg, dans le Vermont. Cette rencontre privée groupe chaque année des personnalités politiques et économiques de renommée internationale.

Le bill 30 n'est qu'un avant-goût des mesures de réforme des CEGEP

par François TREPANIÉ et Gilles DAOUST de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le bill 30 sur les CEGEP ne constitue que la première étape d'une vaste offensive en vue d'assurer un contrôle complet au gouvernement sur ces institutions.

C'est là du moins ce que laisse croire une déclaration ministérielle que le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, devait faire, hier, à l'Assemblée nationale, à l'occasion du débat sur cette nouvelle législation.

En raison des discussions qui se sont poursuivies sur d'autres sujets, M. Saint-Pierre n'a pu donner lecture de sa déclaration dont le texte avait cependant été remis à l'avance aux journalistes.

Dans cette déclaration, dont la publication n'est limitée par aucun embargo, le ministre de l'Éducation annonce que de nouvelles modifications à la Loi des CEGEP seront proposées à l'Assemblée nationale au cours des prochains mois en plus de l'amendement prévu au bill 30.

M. Saint-Pierre ne précise pas la nature de ces "futurs" amendements mais parle de modifications "plus considérables" et ce, après avoir évoqué la situation tendue qui règne actuellement dans ces institutions et les nombreuses difficultés de leurs conseils d'administration.

"Il est devenu évident, précise le ministre, que dans les cas où la situation devient extrêmement tendue, comme elle l'est dans plusieurs CEGEP de la province, le conseil d'administration parvient difficilement à jouer son rôle avec cohérence et

avec la célérité nécessaire pour faire face à des événements quotidiens.

"Sans mettre en doute la bonne foi des groupes représentés aux conseils d'administration des CEGEP, il nous paraît nécessaire d'obvier aux difficultés actuelles par une modification à la Loi des CEGEP.

"Nous proposons aujourd'hui un amendement assez bref à cette Loi. Nous comptons néanmoins apporter de nouvelles modifications, plus considérables, au cours des prochains mois."

M. Saint-Pierre signale enfin que la loi actuelle limite considérablement le pouvoir d'intervention du ministre de l'Éducation et de son ministère dans le fonctionnement des CEGEP.

Le bill 30, qui doit être étudié aujourd'hui et probablement sanctionné demain, accorde au gouvernement le pouvoir de déclencher des enquêtes dans les CEGEP et de mettre ces institutions en tutelle pendant la durée de telles enquêtes.

Selon certaines sources, en vue d'atteindre complètement, pour septembre prochain, les foyers de contestation que constituent les CEGEP, le ministre de l'Éducation songerait à légiférer en vue de: diminuer la représentation des professeurs et des étudiants au sein des conseils d'administration des CEGEP; transposer les relations syndicales des professeurs des conseils au ministère; imposer un système d'amendes sévères aux professeurs qui débrayent illégalement; imposer un renvoi automatique pour les étudiants qui occupent ou débrayent.

Parlant des pouvoirs limités du ministre de l'Éducation dans les CEGEP, M. Saint-Pierre signale dans sa déclaration que l'article 26 de la Loi des CEGEP prévoit que l'un ou l'autre (le ministre ou le ministère) ne peut intervenir qu'en cas de malhonnêteté, de fraude ou d'autres irrégularités financières survenues dans la gestion du collège.

"Or, précise M. Saint-Pierre, nous nous trouvons actuellement dans l'obligation d'agir très rapidement pour sauver des années de cours sérieusement compromises."

M. Saint-Pierre ajoute que c'est pour cette raison que le gouvernement a décidé de présenter son projet de loi No 30 et il signale que celui-ci s'appliquera plus particulièrement au CEGEP de Saint-Laurent qui a été le théâtre d'une série d'incidents depuis le mois de février dernier.

Pour appuyer son intervention, M. Saint-Pierre signale, d'autre part, qu'il a reçu du président du Conseil d'administration de cette institution, M. Claude Tellier, et du directeur général du collège, M. Denis Olivier, des télégrammes demandant une action de la part du gouvernement.

M. Saint-Pierre parle également d'un télégramme comprenant les

noms de 31 étudiants du collège Saint-Laurent qui est venu renforcer "notre détermination à agir rapidement".

M. Saint-Pierre conclut enfin sa déclaration en faisant remarquer qu'il a encore foi dans l'objectif de la participation.

"Cependant, dit M. Saint-Pierre, devant les failles des mécanismes actuels, dans des situations d'urgence d'une gravité particulière, nous croyons nécessaire de doter l'État d'un pouvoir spécial d'intervention visant à assurer les fonctions normales d'institution, au demeurant, fort coûteuses."

ORGANISME

SUITE DE LA PAGE A 1

que l'on pourrait rendre facilement habitables en les réparant.

Présentement, les lois provinciales et fédérales restreignent considérablement l'octroi de prêts et de subventions pour ce genre de travail.

Hier, aux Communes, le ministre d'État au logement, M. Robert Andras, a expliqué que la création de ce comité de coordination avait été décidée le 19 mars dernier, lors de la rencontre qu'il a eue avec le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Maurice Tessier, le maire Jean Drapeau et le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Gérard Niding.

Le ministre a décrit ces entretiens comme "fort constructifs". Il s'est réjoui de la création de ce comité, ajoutant que son rôle s'inscrivait dans la conception qu'il se fait personnellement de la collaboration devant exister entre les trois paliers de gouvernement dans le domaine du logement.

M. Andras, en réponse à une question du député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Warren Allmand, a précisé que la réunion avait permis de faire le tour des problèmes urbains de la ville de Montréal, y compris la restauration de 100,000 logements.

"Plus tard, on a appris que le gouvernement fédéral s'intéressait tout particulièrement à ce projet de restauration de logements existants. Si l'expérience est concluante, on pourra en tirer bénéfice à Ottawa lorsque viendra le temps de modifier les différentes lois régissant les prêts accordés à l'habitation.

On croit savoir que le directeur du service d'habitation de la ville de Montréal, M. Guy Legault, fera partie de ce comité qui réunira des hauts fonctionnaires de la Société d'habitation du Québec, du bureau montréalais de la Société centrale d'hypothèques et de logement et du futur Secrétariat fédéral des affaires urbaines.

La rénovation urbaine

Par ailleurs, le ministre a affirmé aux Communes que le gouvernement fédéral dépensait davantage au chapitre de la rénovation urbaine, depuis qu'on a entrepris la révision de la politique en ce domaine, que précédemment.

M. Andras a dit qu'il tenait compte du mémoire de la Fédération canadienne des maires et des municipalités qui, lundi, lui demandait d'attacher plus d'importance et plus de crédits aux besoins sociaux des grandes communautés urbaines.

"La mise en oeuvre de programmes sociaux dans tous les quartiers des municipalités devrait toujours recevoir une grande priorité," affirmait la Fédération.

Et le président, le maire Gilles Lamontagne de Québec, incitait fortement les autorités fédérales à distribuer judicieusement son aide aux organismes de citoyens. Pour M. Lamontagne, il faut absolument éviter de politiser le débat dans les villes comme les comités de citoyens ont eu tendance à le faire.

Gagnez \$2,500 de marchandises à l'un de nos centres de rénovation

POIGNÉES DE PORTES POUR PASSAGE "ALMET" — 2LP100 Rég.: \$3.50 \$1.99 SPÉC.:	PANNEAUX PRÉFINIS 1/2" x 4' x 8' GOLDEN PECAN 386 ABITIBI
COLLE CONTACT CIMENT WELDWOOD ET LEPAGE Rég.: \$8.55 \$4.69 le gal. SPÉC.	4' x 8' BUTTERNUT \$299 4' x 8' ACAJOU \$346 4' x 8' CHÈNE VALÉRIE \$446 4' x 8' CÈDRE D'ÉTÉ \$496
UN BON D'ACHAT DE \$2,500 Gagnez un bon d'achat d'une valeur de \$2,500 en articles de votre choix. Il suffit de remplir ce coupon de participation que vous déposerez chez l'un de nos supermarchés de rénovation. LE GAGNANT DEVRA RÉPONDRE À UNE QUESTION FACILE. Les membres de la famille des marchands de cette promotion, ainsi que leurs employés, n'auront pas droit au concours.	
NOUS AVONS FAIT NOS ACHATS CHEZ LE MARCHAND SUIVANT: Marc <input type="checkbox"/> W.H. Genest <input type="checkbox"/> Major & <input type="checkbox"/> Rousseau Lumber Major Ltée Ltée Inc. Nom _____ Adresse _____ Ville _____ Tél. _____ Le gagnant du concours sera connu le 31 mai 1971. Veuillez consulter "La Presse" pour connaître le gagnant.	

CÈDRE POUR CLÔTURE 4" x 4" 25¢ le pi. 1" x 6" 10¢ le pi. 2" x 4" 13¢ le pi.	CARREAUX À PLANCHER 12" x 12" 14 1/2¢ ch. choix de couleurs	PLASTIQUE LAMINÉ (vaste choix de couleurs) 1/16" x 4' x 8' \$10.50
OZITE RÉEL 1ère qualité choix de couleurs \$2.29 v.c.	PORTES INTÉRIEURES LAUAN 1 3/8" x grandeur standard x 80" \$6.50	Membre B.M.R. (D) TRADERS (S) TONTONOR CHARGES PLAN BUDGÉTAIRE POURS 18 USE VOUT POUVE
ÉPARGNEZ SUR LES OFFRES SPÉCIALES DE LA SEMAINE CHEZ:		
marc rousseau ltée 520, boul. Labelle, Chomedey, Laval Jeudi jusqu'à 9 p.m. Vendredi jusqu'à 9 p.m. Samedi jusqu'à 5 p.m. 688-1170	w.h. genest lumber ltée 3032, boul. LaSalle, Verdun Lundi à vendredi jusqu'à 6 p.m. Samedi jusqu'à 12 p.m. 767-5373	major & major inc. 1540 est, rue Sauvé, Ahuntsic, Mt Vendredi jusqu'à 9 p.m. Samedi jusqu'à 4 p.m. 389-7821

Woodhouse

LES PLUS GRANDS DÉTAILLANTS D'AMEUBLEMENT AU CANADA. FONDÉE EN 1911.

PLAN GRATUIT DE MISE DE CÔTÉ

Nous garderons gratuitement pour vous tous vos achats, et ce, jusqu'en date de livraison.

Venez voir notre vaste choix d'ameublements distinctifs et de haute qualité.

Quel est votre style favori? Traditionnel? Espagnol? Moderne? Woodhouse l'a sûrement!

CI-BAS NE FIGURENT QUE DEUX D'UN BON NOMBRE D'ENSEMBLES 3 PIÈCES EN MONTRE À NOTRE MAGASIN PRINCIPAL

Le "Moderne"

ENSEMBLE 3 PIÈCES (12 mcx.)

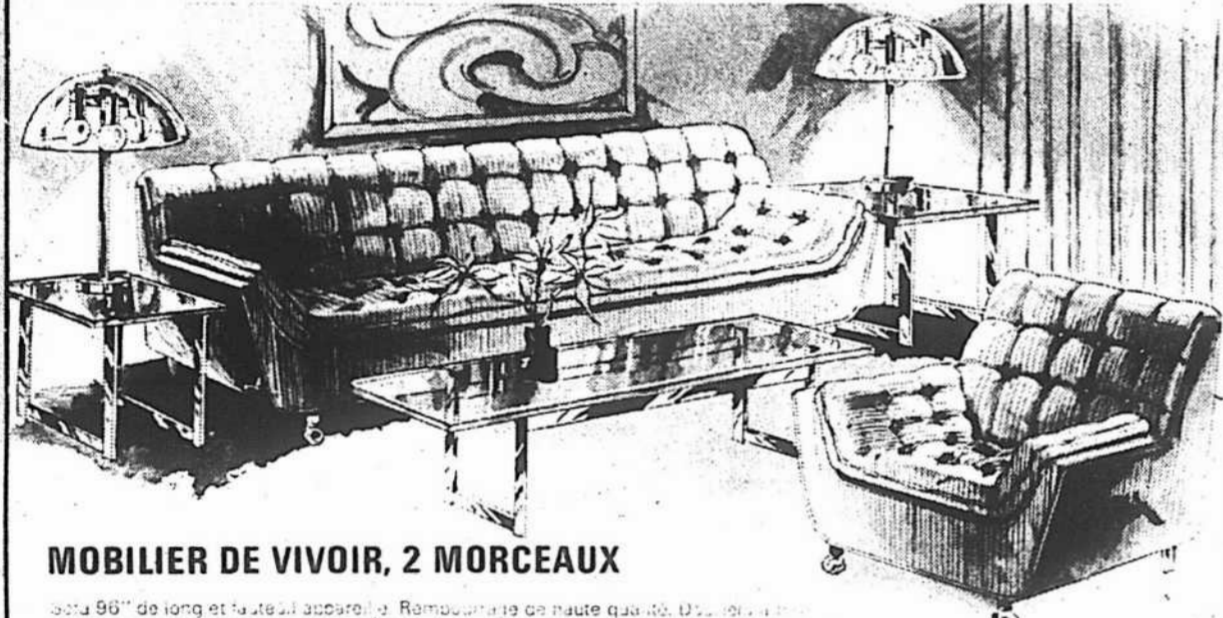
\$899

SEULEMENT \$32 par mois



MOBILIER DE CHAMBRE MODERNE, 5 MCX

Grand bureau triple 68" de long, surmonté d'un miroir vertical, commode avec garde-robe, tête de lit 60" et deux tables de chevet. Attrayant fini bois de rose avec garniture noire. Caissons à l'épreuve de la poussière.



MOBILIER DE VIVOIR, 2 MORCEAUX

Sofa 96" de long et fauteuil assorti. Rembourrage de haute qualité. Dossiers et sièges rembourrés de mousse. Coussins capitonnés et sièges rembourrés de mousse. Recouvert de vinyle extensible lustré d'entretien facile dans un choix de cinq teintes. Roulettes au devant.

MOBILIER DE CUISINE MODERNE, 5 MORCEAUX

Table, 36" x 48", s'allongeant jusqu'à 60" à l'aide d'un panneau escamotable. Dessus en "Arborite" fini bois de rose lustré. Quatre chaises appareillées, fini en bois de rose et noir. Recouvertes de vinyle lavable et renforcées de jersey.

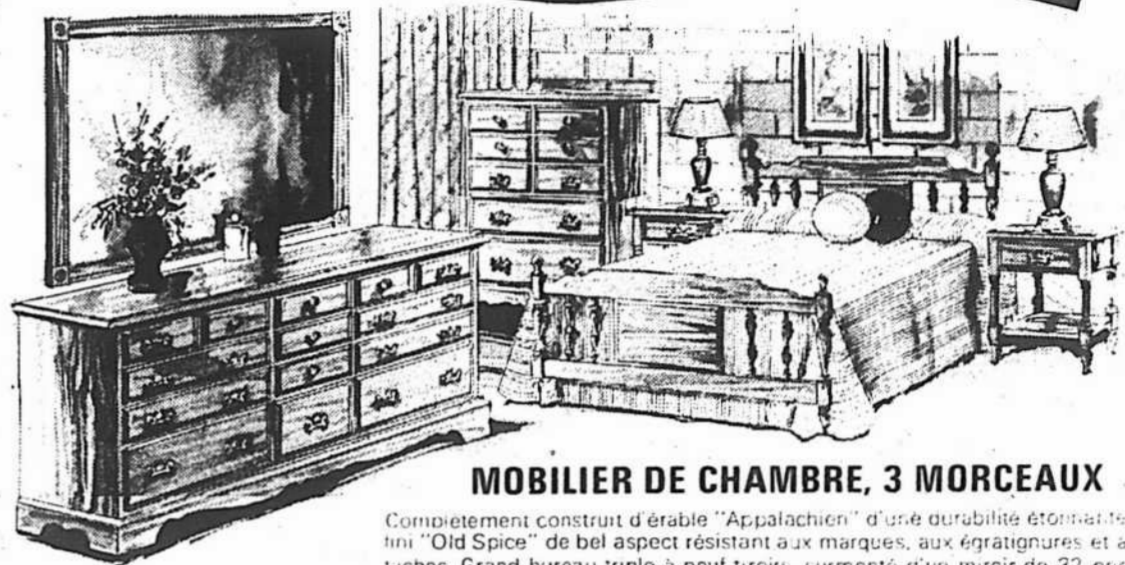


Le "Colonial"

ENSEMBLE 3 PIÈCES (10 mcx.)

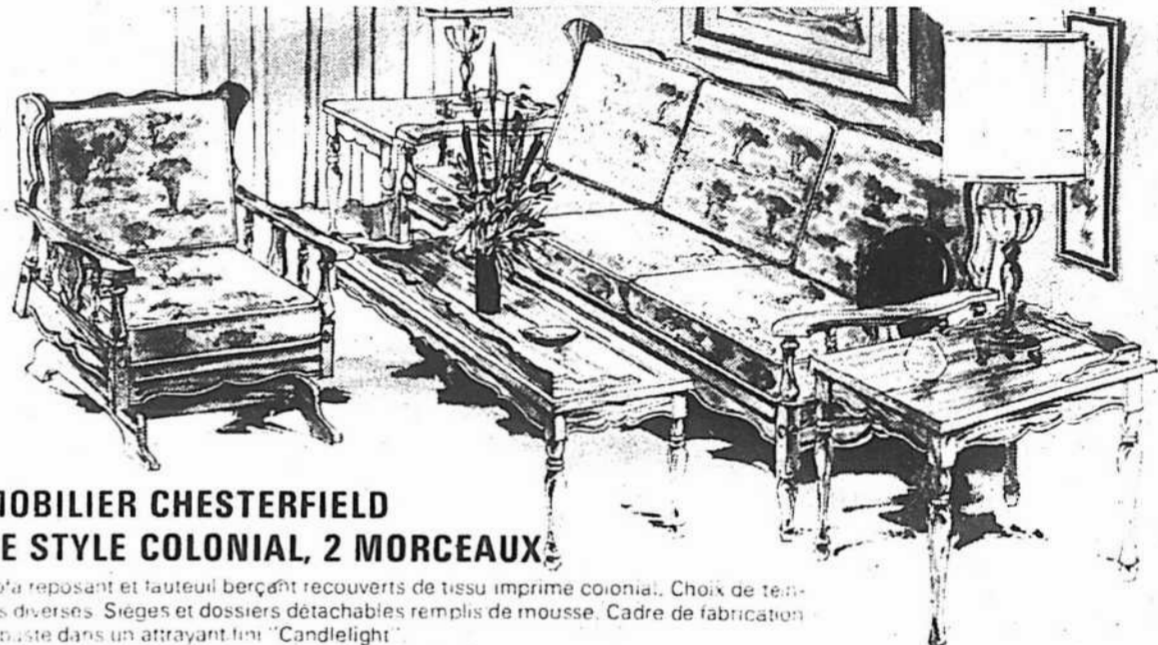
\$699

SEULEMENT \$25 par mois



MOBILIER DE CHAMBRE, 3 MORCEAUX

Complètement construit d'érable "Appalachien" d'une durabilité étonnante et fini "Old Spice" de bel aspect résistant aux rayures, aux égratignures et aux taches. Grand bureau triple à neuf tiroirs, surmonté d'un miroir de 32" encadré, commode à quatre tiroirs et lit à barreaux de 4 1/2". Caissons à l'épreuve de la poussière. Poignées en cuivre antique.

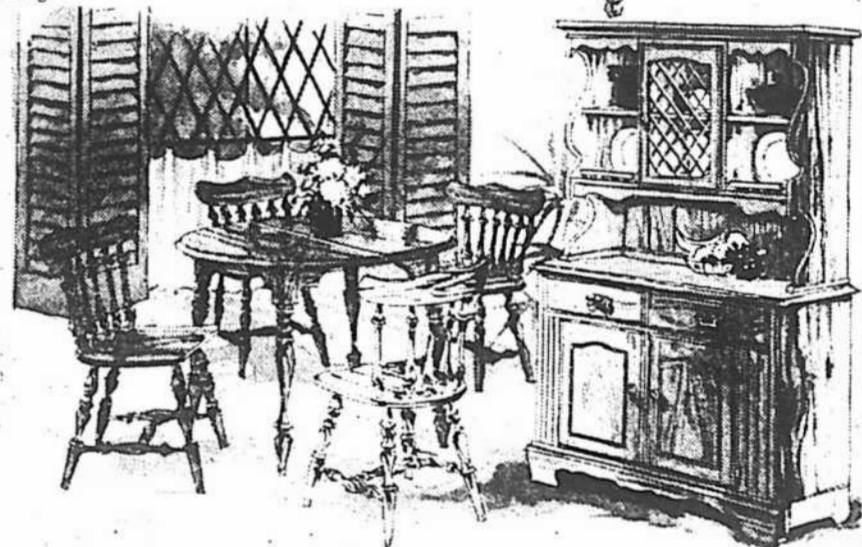


MOBILIER CHESTERFIELD DE STYLE COLONIAL, 2 MORCEAUX

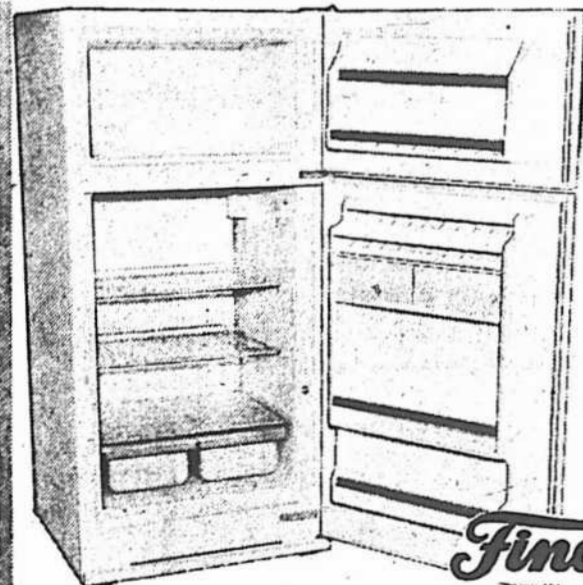
Sofa reposant et fauteuil berçant recouverts de tissu imprimé colonial. Choix de tentures diverses. Sièges et dossiers détachables remplis de mousse. Cadre de fabrication robuste dans un attrayant fini "Candlelight".

MOBILIER DE CUISINE DE STYLE COLONIAL, 5 MCX

Table ronde de 40" s'allongeant jusqu'à 52" ou 64" à l'aide de panneaux séparés. Fabrication en érable dur fini "Old Spice". Dessus recouvert aux marques. Quatre chaises assorties.



L'AMEUBLEMENT D'UNE PIÈCE EST AUSSI DISPONIBLE SÉPARÉMENT



RÉFRIGÉRATEUR DEUX PORTES

Dégivrage automatique dans la section du réfrigérateur maintenant un froid humide. Capacité totale de 12,5 pieds cubes. Le congélateur peut contenir 98 livres d'aliments congelés. Deux tablettes à multiples positions et deux hydrateurs en porcelaine. Portes compartimentées pleine longueur.

EN SPÉCIAL à **\$258** \$12 par mois



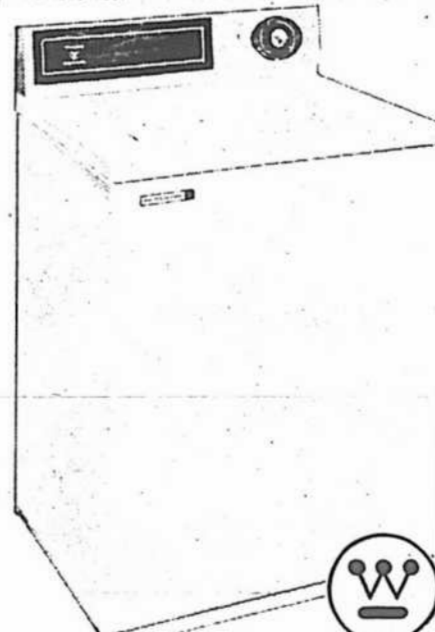
POÊLE ÉLECTRIQUE

Contrôle chronométré au four et de la prise utilitaire. Éléments escamotables avec lampe-témoin. Commutateurs à degrés multiples. Porte amovible. Tiroir d'emmagasinage extra-spacieux.

Largeur: 30" EN SPÉCIAL à **\$198** \$8 par mois

AUCUN DÉPÔT JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER

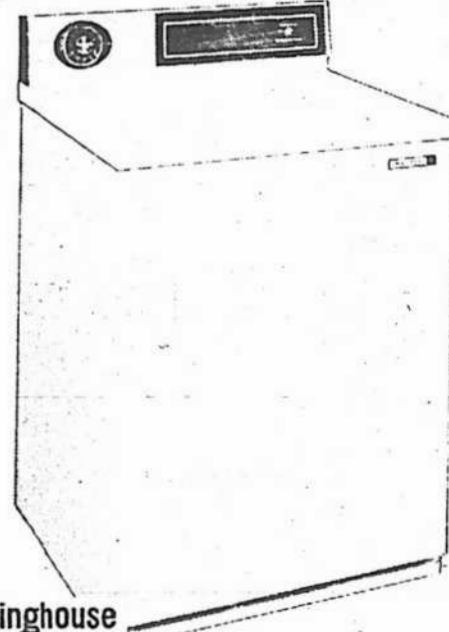
Téléphonez ou demandez au vendeur les détails complets au sujet de notre PLAN DE CRÉDIT CONTINUËL.



LESSIVEUSE AUTOMATIQUE

Agitateur à action nettoyante éprouvée. Quatre cycles pour les items réguliers et «lavé-portez». Quatre combinaisons de température de l'eau. Filtre à charpie à l'intérieur de l'agitateur. Capacité de 14 livres.

En SPÉCIAL à **\$278** \$12 par mois



SÈCHEUSE AUTOMATIQUE

Nouveau système "Power-Cycle" pour séchage plus efficace. Séchage par lots en balais permet tout un séchage à partir de 10 livres de linge. Choix de températures. Porte à double vitrage pour voir le linge.

En SPÉCIAL à **\$168** \$8 par mois

Woodhouse

915 est, STE-CATHERINE.

Six étages géants. Face à la Pharmacie Montréal. Stationnement municipal à l'arrière.

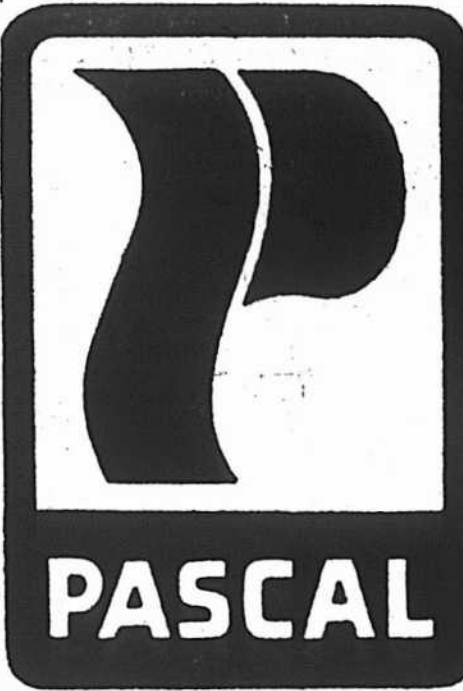
3956 E. ONTARIO (près Boul. PIE-IX) Tél.: 527-9251

10,672 Boul. PIE-IX (coin AMIENS) Tél.: 324-1610

1180 Boul. LABELLE (CHOMEDEY) Tél.: 688-9750

3913 rue WELLINGTON (VERDUN) Tél.: 766-2343

TEL: 845-9261

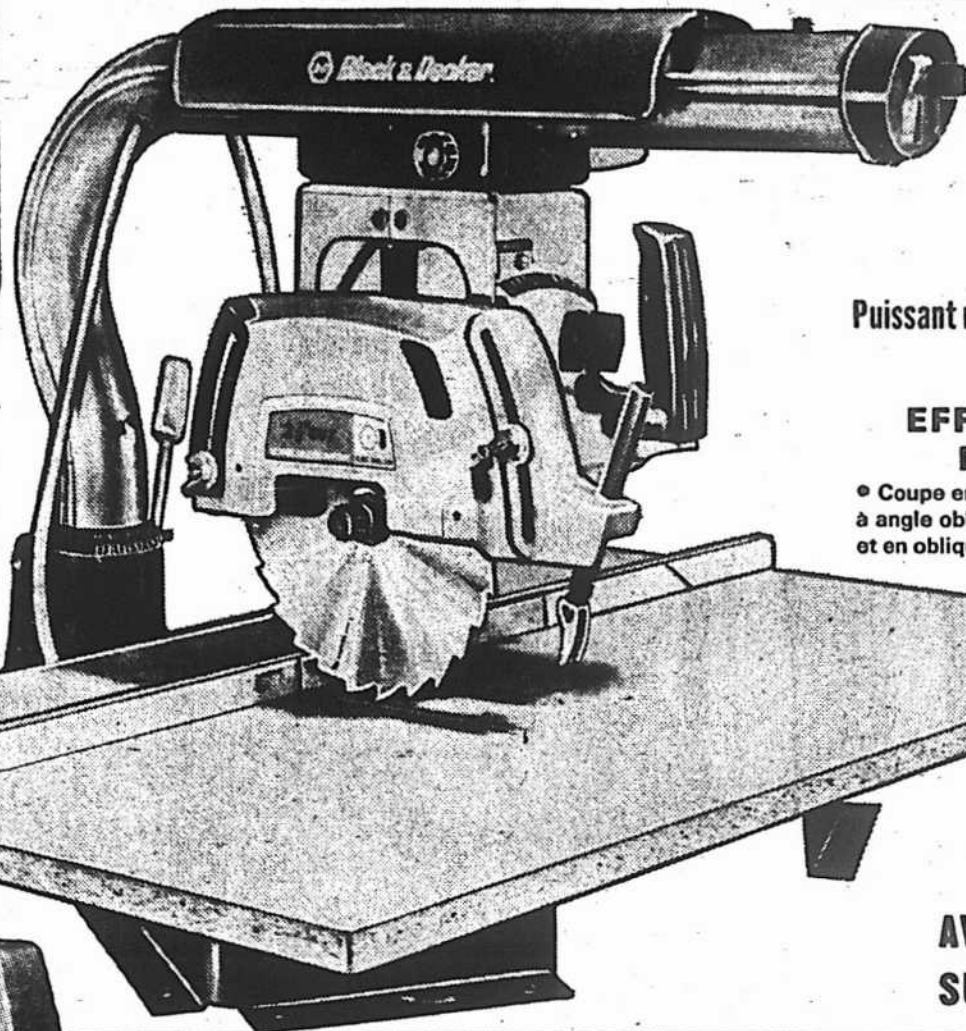


PASCAL

VENTE d'OUTILS ELECTRIQUES *Printanière*

SUPPORT EN ACIER

MODELE 1102
SEULEMENT
\$1295
AVEC
L'ACHAT
DE LA SCIE
No. 7700



**AUBAINE SPÉCIALE SUR UNE
SCIE RADIALE COBRA 8" DE
Black & Decker**

Puissant moteur 2 C.V. - Léger - Parfait pour le propriétaire qui effectue lui-même ses divers travaux - Idéal pour l'entrepreneur dans ses travaux de finition - Scie jusqu'à 2 1/8" d'épaisseur

**EFFECTUE TOUTES SORTES
DE COUPES SUR BOIS**

- Coupe en travers • Coupe oblique en travers • à angle • à angle oblique • en long • en long et en travers • en long et en oblique.

SEULEMENT

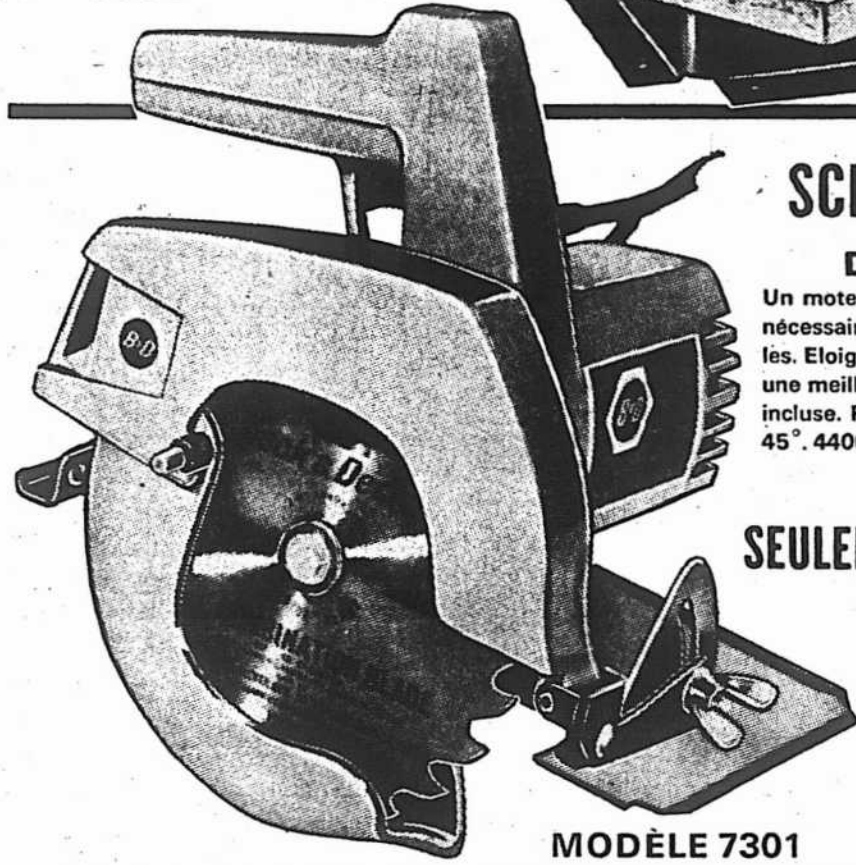
\$119.95

Aussi disponibles:

MODELE
7700

10" MODELE 7740
AVEC
SUPPORT **\$269.00**

10" DE LUXE MODELE 7770
AVEC
SUPPORT **\$299.00**



SCIE CIRCULAIRE 7 1/4"

DE BLACK & DECKER

Un moteur de 1 c.v. vous donne toute la puissance nécessaire pour surmonter les travaux les plus difficiles. Eloigne la sciure de bois de la ligne de coupe pour une meilleure visibilité. Lame de 7 1/4" et clef de lame incluse. Profondeurs de coupe 2 3/8" à 90° - 1 7/8" à 45°. 4400 R.P.M.

SEULEMENT

\$33.88

MODELE 7301

PERCEUSE 1/4"
BLACK & DECKER

POUR
VOS OUVRAGES
GÉNÉRAUX

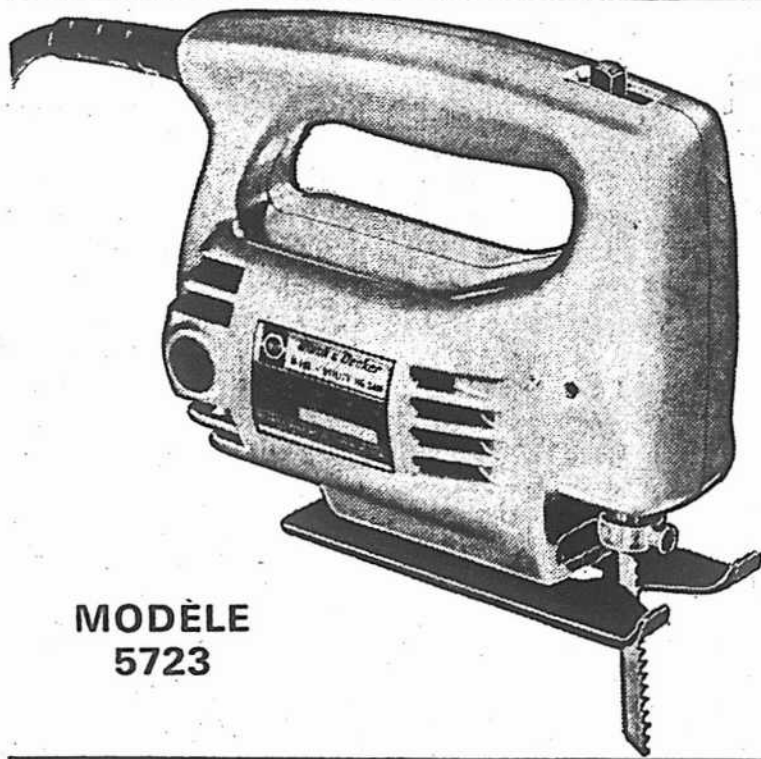
- Perce tous les matériaux rapidement et avec précision.
- Avec accessoires optionnels elle polir, lustre, sable, nettoie, etc.

MODELE 5718

SEULEMENT



\$10.88



MODELE
5723

**SCIE SAUTEUSE
DE BLACK & DECKER**

Fait des coupes droites, courbées ou irrégulières dans le bois, métal ou le plastique.

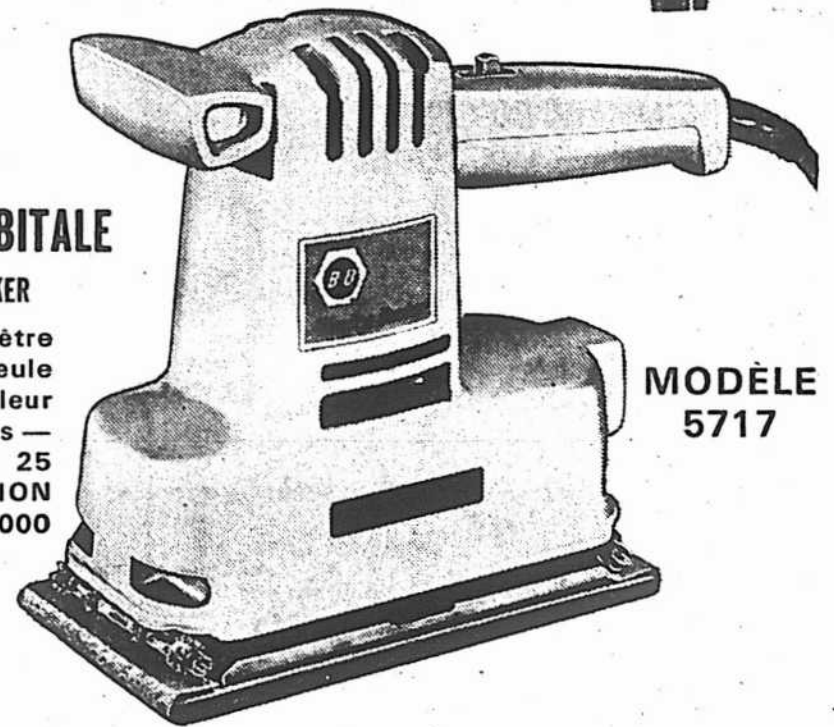
3000 COUPS À LA MINUTE - 1/2 C.V. - 2.4 AMPS.

\$16.88

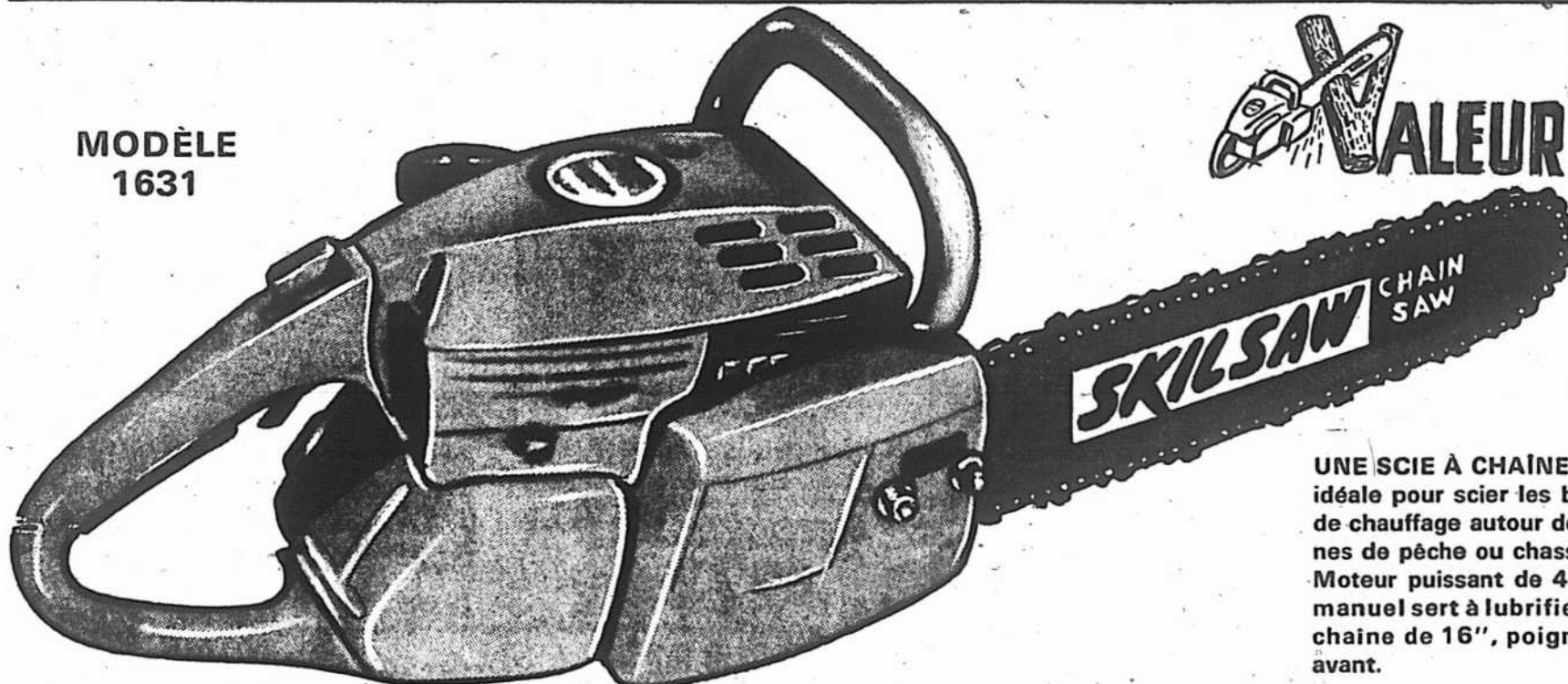
CHACUNE

**PONCEUSE ORBITALE
DE BLACK & DECKER**

Construite pour être opérée d'une seule main - Sable à fleur de bois sur 3 côtés - AU-DESSUS DE 25 PO. CA. D'ACTION ORBITALE - 4000 OPMS.



MODELE
5717



MODELE
1631

VALEUR EXCEPTIONNELLE

**SCIE À CHAÎNE 16" DE
SKIL**

UNE SCIE À CHAÎNE. Légère et puissante, idéale pour scier les branches, couper bois de chauffage autour des chalets d'été, cabines de pêche ou chasse ainsi que la ferme. Moteur puissant de 4.2 po. cu. Un huileur manuel sert à lubrifier la chaîne. Lame et chaîne de 16", poignée à fleur du carter avant.

\$129.97

**IL Y A UNE
SUCCURSALE
PASCAL
PRÈS DE CHEZ VOUS**

- CENTRES D'ACHATS**
- Boulevard - Pie-IX, Jean-Talon est 722-4681
 - Normandie - Boul. de Salaberry 334-6311
 - Dorval - 950, chemin Herron 631-4291
 - Fairview - Pointe-Claire 695-6655
 - Greenfield Park - 473, boul. Taschereau 672-1771
 - Place Versailles - 7505 est, rue Sherbrooke 353-1150

- MAGASINS**
- Côte-des-Neiges et Bedford 735-2534
 - 301 ouest, rue Craig 866-5692
 - 1494 ouest, rue Sainte-Catherine 935-1156
 - 5742, avenue du Parc 274-6453
 - 4050, rue Wellington, Verdun 761-4581
 - 4833 ouest, rue Sherbrooke 937-3918

**Les EXPERTS
en OUTILLAGE
électrique**

**La VENTE se
TERMINE le
13 AVRIL**



PASCAL

COMPTOIR DES
COMMANDES POSTALES
301 RUE CRAIG O.

**MAGASINS OUVERTS VENDREDI
ET FERMÉS LUNDI**

**ÉPARGNEZ \$100 SUR ENSEMBLE DE FINI
ANTIQUE PEINTURE LATEX "UN JOUR"
CHOIX DE 10 TONS RICHES**



**VALEUR \$495
SPÉCIAL D'UNE
SEMAINE
SEULEMENT
\$395
L'ENS.**

LE MOYEN FACILE DE
DONNER À VOS MEUBLES
FAVORIS UN FINI ANTIQUE.
INSTRUCTIONS FACILES A
SUIVRE EN SEULEMENT 2 ÉTAPES
PREMIÈREMENT LA COUCHE
DE FOND ET ENSUITE L'ÉCLAT
ANTIQUE POUR CRÉER LA
TOUCHE DÉCORATIVE.

VALIDE DU 7 AU 14 AVRIL

**ÉCOULEMENT DU MANUFACTURIER
RUBAN DE PAPIER-CACHE**

QUELQUES RUBANS SONT SUBSTAN-
DARDS DE BONNE QUALITÉ ADHESIVE

Largeur 1/2"	Largeur 5/8"	Largeur 7/8"	Largeur 1 3/4"
37¢	40¢	43¢	95¢
CH.	CH.	CH.	CH.

CHEMIN de TAPIS de 27"

**EXCELLENTE QUALITÉ. CLAIR COMME
CRISTAL. PERMET DE GARDER LES TAPIS PRO-
PRES; S'ESSUIE FACILEMENT; ANTI-DERAPANT;
PINCES INCORPORÉES... IL RESTERA EN PLACE.**

BAS PRIX PASCAL 99¢ le pied

**SPÉCIAL
D'UNE SEMAINE
88¢**

LE PIED
DEFAUTS DE FABRICATION
EN VIGUEUR DU 7
AU 14 AVRIL



QUANTITÉ LIMITÉE
DISPONIBLE
DANS LES COULEURS
OR ET VERT

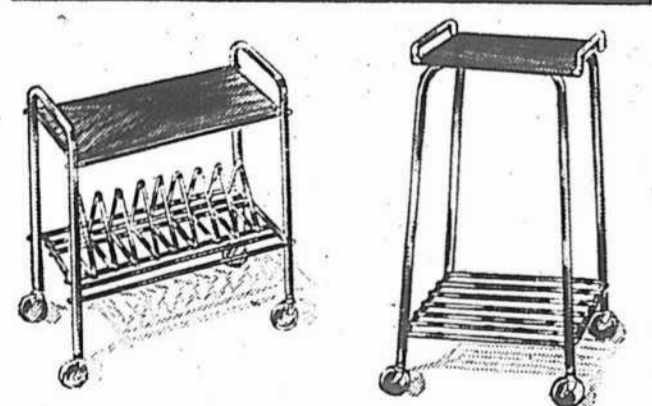



Table pour tourne-disque ou
pour la télé noir et blanc de
17". Dessus en bois, support
pour disques. Roulettes apla-
ties de 3" de diamètre.

Hauteur pour lit d'hôpital, table en
laiton pour la télé, 36" de hauteur
avec dessus en métal. Bras exten-
sibles. Idéale pour la télé 19" —
Roulettes aplaties de 3" de dia-
mètre.

PRIX PASCAL **\$1495**

PRIX PASCAL **\$1695**

**BIBLIOTHÈQUE
FINIE
NOYER**

PRATIQUE
POUR
BOUDOIR,
CHAMBRE
OU BUREAU

**PRIX PASCAL
\$897**



Économisez sur **NOUVELLES BICYCLETTES**
COULEURS ATTRAYANTES - MODÈLES PROFILÉS

**MODÈLES 201F-202F
BICYCLETTES 20" MODÈLE "HI-RISER"**

Avec ailes et garde-chaîne chromés, selle polo et poi-
gnées appareillées. Complètes avec support et barre
36".

COULEUR POUR
GARÇONS:
JAUNE
FLAMBOYANT
FILLES:
ROSE
FLAMBOYANT

\$49.95

**MODÈLE 207
MODÈLE SPORT "HI-RISER"**

3 vitesses, deluxe, pour garçons. Avec freins manuels
pour l'avant et l'arrière, et garde-chaîne chromés. Pneus
à double bandes blanches, poignées et selle polo relui-
santes.

Barre 36"
Couleur pour
GARÇONS:
ORANGE
FILLES:
CITRON

\$59.95

BICYCLETTES DE TROTTOIR DE LUXE 18"
POUR GARÇONNETS ET FILLETES

Conçues pour les enfants âgés de 3 à 6 ans. Rouge flam-
boyant pour garçonnets, bleu étincelant pour fillettes,
avec garniture blanc et or.

\$2995

ROUES
D'ENTRAÎNEMENT
\$295

**MODÈLE RM3
BICYCLETTES 20" "HI-RISER"
DE TROTTOIR**

AVEC SIÈGE
"BANANE" **\$3995**

TRICYCLES ET VOITURETTES FABRIQUÉS AVEC PRÉCISION
FABRICATION LEADER, VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ ET ÉCONOMIE

VOITURETTE LEADER "FLASH"
AVEC MODÈLE DE BOÎTE STYLISÉE ET COUSSINETS
DE ROUE EN NYLON

Modèle F30, Voiturette 30"	Modèle F34 Voiturette 34"	Modèle F38 Voiturette 38"	Modèle M36 Voiturette 36" De Luxe
\$1395	\$1695	\$1795	\$1995

Modèle Economy Série A	12" Age 2-3 ans \$1595	16" Age 3-4 ans \$1795	20" Age 4-6 ans \$1995
De luxe Standard Série B	\$2295	\$2495	\$2695
Ultra de luxe Modèle série V	\$2495	\$2795	\$2995

"VOLKSWAGEN"
UNE REPRODUCTION DE LA POPULAIRE
COCCINELLE. CETTE AUTO À PÉDALE
MODÈLE VOLKSWAGEN EST ÉQUIPÉE
D'ENJOLIVEURS DE ROUE ROUGES ET
D'UN — POUR ENFANTS DE
KLAXON.

"M.G. SPORTS"
UNE AUTO À PÉDALES TOUJOURS POPULAIRE,
ÉQUIPÉE DE CHAPEAUX DE ROUES "MAG", GRILLE
CHROMÉE, PHARES, PARE-CHOC ARRIÈRE, SIÈGE
REMBOURNÉ DE CAOUTCHOUC-MOUSSE, AVER-
TISSEUR ET MIROIR; CONVIENT À UN ENFANT DE
SIX ANS ET MOINS.

**SPÉCIAL D'UNE SEMAINE
VOTRE
CHOIX **\$1777**
CHACUNE**

**VALIDE
DU 7 AU
14 AVRIL**



ÉPARGNE GIGANTESQUE 1/2 PRIX DYMO

ÉTIQUETEUSE MODÈLE 1470 - 1/2" DYMO SLIMLINE
CE BEL ET NOUVEL OUTIL POUR ÉTIQUETER EST MUNI D'UN FINI DECO-
RATEUR EN VINYLE NOIR AVEC UNE ROUE D'EMBOUTISSAGE EN ALU-
MINIUM POLI QUI PRÉSENTE UN NOUVEAU MODÈLE DE LETTRES AL-
LONGÉES. UNE BOBINE DE RUBAN 1/2" INCLUSE.

**PRIX PASCAL
\$995
CHACUNE**

BOBINES
SUPPLÉMENTAIRES
TOUTES COULEURS

1/4" x 144"	\$1.00 CH.
3/8" x 144"	\$1.25 CH.
1/2" x 144"	\$1.85 CH.

**NOUVEAU FORMAT DE POCHE
ÉTIQUETEUSE
MINI DYMO**
POUR LA MAISON, L'ATELIER
LE JARDIN ET LE GARAGE

PRIX PASCAL 99¢ CH.

**BROCHEUSE
DE MEILLEURE QUALITÉ
À BAS PRIX SPÉCIAUX**

No. 3 MODÈLE DE BUREAU PRIX PASCAL	\$249
No. 3 MODÈLE MANUEL PRIX PASCAL	\$149
No 10C MODÈLE UTILITÉ PRIX PASCAL	59¢

1000 AGRAFES INCLUSES
AVEC CHAQUE BROCHEUSE

**NOUVELLES POIGNÉES DE PORTES "TULIPE" OU
"LILAS" EN ACIER INOXYDABLE SATINÉ.**

No 8600
QUALITÉ ROBUSTE
**MOTIF
"LILAS"**

PORTE
D'ENTRÉE **\$1095**
COULOIR **\$595**

No 8500
"TULIPE"

PORTE
D'ENTRÉE **\$599**
COULOIR
CHAMBRE
DE BAIN **\$377**
\$477

ACIER INOXYDABLE
AU FINI SATINÉ

**'MYSTIC
Switch-O-Matic'
ANTENNE TV
INTÉRIEURE**

Plus de "neige" ni de double
image. 2 perches télescopiques
à 5 sections atteignant 46". Les
perches s'orientent dans toutes
les directions afin de créer une
image plus claire.

PRIX PASCAL \$977

Améliorera la réception
TV en couleur



ÉPARGNEZ SUR GARNITURES FLUORESCENTES
IDÉALES POUR ATELIERS, ARMOIRES, RECOINS DE CUISINE, AU
COMPLET AVEC FIL ET PRÊTES À POSER SUR UN MUR, PLAFOND
OU SUSPENSION À CHÂÎNE...

A-24" \$3.97 — 36" ou 48" \$7.97

B-2 tubes 24" \$8.97 48" \$15.95	3 tubes 24" \$15.95 48" \$22.95	C-2 tubes 24" \$14.95 48" \$14.95
--	---------------------------------------	---

TUBES EN PLUS

VALEUR SPÉCIALE
**AJOUTEZ UNE PORTE DE DOUCHE À NOTRE BAIGNOIR
C'EST UNE AUBAINE POUR LE BRICOLEUR**

Les cadres de la porte sont tous
assemblés; tout ce que vous
avez à faire c'est de suivre les
instructions pour son installa-
tion. Support supplémentaire
pour essuie-mains sur chaque
porte. Cadres tout aluminium
anodisé au fini satiné; tube de
ciment, vis et instruction, rail et
rouleaux à fonctionnement
souple.

**MODÈLES DE LUXE
PLUSIEURS MOTIFS
CYGNES • POISSONS
TROPICAUX • SIRÈNE**

\$4295



ÉCOULEMENT DU MANUFACTURIER
**CACHEZ VOTRE POT DE FLEURS EN ARGILE AVEC UNE
JARDINIÈRE EN PLASTIQUE COLORÉE**

DES POTS MODERNES EN
PLASTIQUE QUI AJOUTENT DE
LA COULEUR À VOTRE CHAM-
BRE

DIAM. 5 1/2" **29¢**
DIAM. 6 1/2" **39¢**
DIAM. 7 1/2" **49¢**

ENSEMBLE
DE 3
(1 de chaque) **\$100**

CHOIX DE
COULEURS ASSORTIES



**VIOLON
PORTE-FROMAGE**
mesurant 13 1/2" de longueur

Permet de présenter
tout un assortiment de
différentes sortes de
fromages — Avec
couteau dentelé en
acier inoxydable —
Un puissant aimant re-
tient le couteau au pla-
teau.

87¢

**APPUIE-LIVRES
A RESSORTS POUR RAYONS
JEU DE 77¢
2 pour**



ÉTAU 3" D'ÉTABLI
Solide et durable. Étau à base
pivotante avec solides mâchoi-
res striées à tuyaux pour tous
genres de travaux. Pèse 8 li-
vres.

\$595

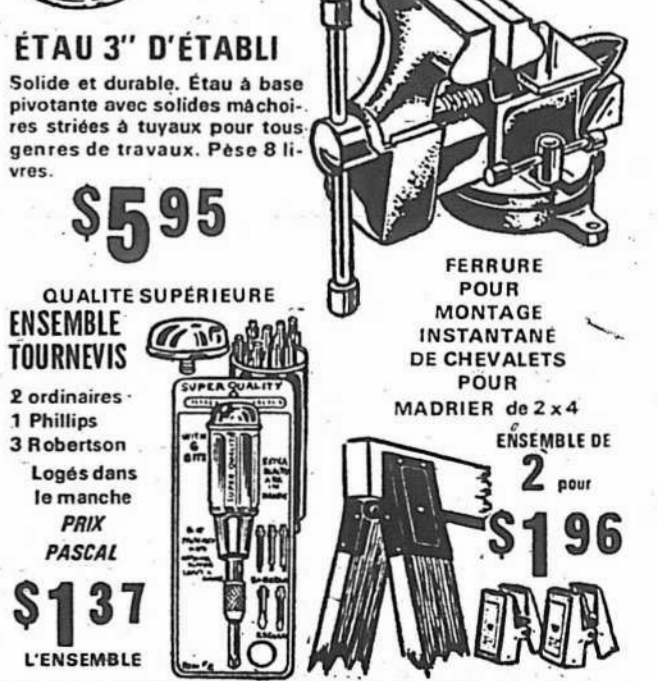
QUALITÉ SUPÉRIEURE
**ENSEMBLE
TOURNEVIS**

2 ordinaires -
1 Phillips
3 Robertson
Logés dans
le manche
PRIX PASCAL

\$137
L'ENSEMBLE

**FERRURE
POUR
MONTAGE
INSTANTANÉ
DE CHEVALETS
POUR
MADRIER de 2 x 4**

ENSEMBLE DE
2 pour
\$196



S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

Michel Chartrand cité comme **les tribunaux** témoin au procès de Cormier Morin, Di Maulo, Ciamarro et Tozzi inculpés de meurtres

Appelé à témoigner, hier, au procès du présumé tueur Raymond Cormier, le chef syndicaliste Michel Chartrand, éperonné par Me

Robert Lemieux, a d'abord déclaré qu'il avait effectivement pris la parole, le 14 octobre dernier, au cours d'une assemblée tenue à l'Université de Montréal et organisée par le syndicat des professeurs.

"Les professeurs de l'Université de Montréal, a dit M. Michel Chartrand, m'avaient invité pour que je les éclaire sur l'attitude prise par le Conseil central de Montréal des syndicats nationaux concernant le Manifeste du FLQ. J'ai accepté leur invitation et j'ai parlé!"

"J'ai parlé de la domination économique des étrangers, de la carte électorale, du Manifeste du FLQ, des élections du 29 avril, du capitalisme, de la démocratie, des maladies qui rongent la société québécoise", a ajouté Michel Chartrand.

Me Lemieux est alors intervenu pour demander au témoin d'élaborer ses déclarations. Il n'en fallait pas plus, bien sûr, pour que M. Michel Chartrand entreprenne aussitôt d'expliquer

les thèmes abordés lors de cette fameuse réunion tenue le 14 octobre dernier à l'Université de Montréal.

Il n'a cependant pas eu le temps de se lancer dans un grand discours puisque le procureur de la Couronne, Me Bruno Pateras, s'est tout de suite objecté.

"La question de mon savant confrère, a dit Me Pateras, n'est pas pertinente à la preuve et les réponses du témoin ne pourraient pas l'être non plus."

Michel Chartrand a alors bondi pour lancer à Me Pateras: "C'est le président du tribunal qui décidera si les questions du procureur de l'accusé sont pertinentes ou pas. Assis-toi mon garçon, l'es pas icitte pour bousculer qui que ce soit. Quant à moi, je n'accepterai pas qu'on me fasse danser dans cette cour."

Le juge François Chevalier a finalement mis fin à l'incident en rappelant à Me Lemieux qu'il devait poser des questions pertinentes et à Michel Chartrand qu'il ne lui

serait pas permis de faire des discours politiques en 4e division des Assises.

En réponse à une question de Me Lemieux, Michel Chartrand a affirmé, un peu plus tard, qu'il avait acheté, hier matin, dans une tabagie située à l'angle des rues Notre-Dame et Place Jacques-Cartier, un exemplaire du Manifeste du FLQ.

"Au cours de ma récente tournée canadienne, a-t-il ajouté, j'ai découvert que n'importe quel citoyen du pays pouvait se procurer un exemplaire du Manifeste du FLQ dans la plupart des kiosques à journaux du Canada."

Me Robert Lemieux tenait visiblement à ce que cette dernière déclaration soit faite devant les jurés. Son client, Raymond Cormier, 23 ans, de St-Boniface, a u Manitoba, subit présentement son procès sous trois accusations précises: s'être déclaré membre du FLQ, en avoir distribué le Manifeste, et avoir encouragé ses objectifs et ses moyens d'action.

Quand Me Lemieux a voulu savoir de Michel Chartrand quelle position avait été prise, en octobre dernier, par le Conseil central de Montréal sur le contenu du Manifeste du FLQ, Me Pateras s'est une fois de plus objecté, et le président du tribunal, jugeant qu'il valait mieux discuter de l'opportunité de cette question hors la présence du jury, a alors demandé à celui-ci de se retirer.

Après une discussion d'une dizaine de minutes entre le juge et les deux procureurs sur la pertinence de certaines questions que Me Lemieux entend poser à Michel Chartrand, le juge Chevalier a décidé d'ajourner et de rendre une décision ce matin, à 10 h. 30.

Avant l'arrivée de Michel Chartrand à la barre des témoins, Me Bruno Pateras avait longuement contre-interrogé l'accusé sur les circonstances de son arrestation et le contenu de ses présumées déclarations à la police dans la nuit du 24 octobre.

Jean-Marc Morin, Julio Ciamarro, Joseph Di Maulo et Joseph Tozzi ont comparu, hier après-midi, en Correctionnelle, sous des inculpations de meurtres présumés commis le 12 mars à la Casa Loma, un cabaret de la rue Ste-Catherine est.

Jean-Marc Morin, 32 ans, du 1791 Lafayette, à Longueuil, subira son enquête préliminaire, le 13 avril, sous deux accusations de meurtre. Morin aurait, en effet, assassiné Jacques Verrier et André Vaillancourt.

Julio Ciamarro, 28 ans, du 6520 Clark, Joseph Di Maulo, 28 ans, du 9192 Meunier, et Joseph Tossi, 45 ans, du 9236 Tolhurst, doivent pour leur part, répondre de l'assassinat de Jean-Claude Rioux.

La couronne était représentée par Me Fernand Côté.

Mes Sidney Leithman, Léo-chambault sont les procureurs des accusés.

Hénault libéré d'une accusation de vol

Serge Hénault, 25 ans, a été libéré d'une accusation de vol qualifié à l'issue de son enquête préliminaire présidée, hier, par le juge Jacques Anctil, de la cour des Sessions de la paix.

Quatre témoins ont été cités à la barre pour identifier l'accusé. Le premier a dit qu'il n'avait jamais vu Hénault. Le second l'a d'abord positivement iden-

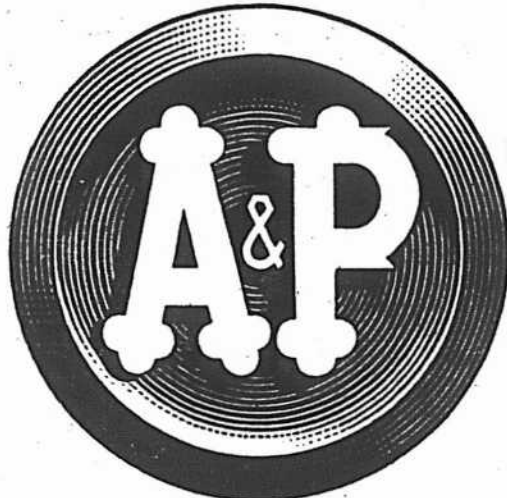
tifié pour ensuite se mettre à douter de sa mémoire. Les troisième et quatrième témoins ont, pour leur part, déclaré à la cour: "C'est bien lui que nous avons vu, mais, à ce moment-là, nous étions encore sous l'effet d'une pipée de hashisch!"

L'accusé était représenté par Me Frank Schlesinger.

DÉSINFECTE



DÉSODORISE DÉTACHE



Joyeuses Pâques
De nous tous
chez A&P



Quand il s'agit du meilleur...
Servez les viandes de qualité A&P

Vérifiez nos prix avant d'acheter vos FLEURS de PAQUES

Nous offrons pour votre sélection une variété de Fleurs de Pâques fraîches, attrayantes, en primeur les Lys de Pâques, Hortensias, Azalées, Gardénias et plusieurs autres.

Nous possédons aussi une bonne variété de Fleurs fraîches du printemps coupées.

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 10 avril, 1971.

JAMBON DANS la FESSE lb. 89^c
Désossé, fumé, cuit,
Coupe du bout
Coupes du centre lb 99^c

JAMBON PICNIC DANS L'ÉPAULE
Fumé, Marque Burns
lb **47^c**

DINDES lb. 35^c
CANADA CATEGORIE "A"
Jeunes congelées, Éviscérées, emp. herm.
Moyenne de 5 à 10 lb

DINDES FRAICHES Moyenne de 5 à 10 lbs lb. **46^c**
Jeunes Canada Catégorie "A", Éviscérées, (pas congelées)

BIFTECKS en CUBES lb. \$1.48
Coupes de Pointe de Surlonge
JAMBON MIDGET lb. \$1.19
Cuit, fumé, désossé, Maple Leaf
SAUCISSES DEPORC PUR Pqt 1 lb 49^c
SAUCISSES POLONAISES lb 79^c
Schneider
SMOKED MEAT Pqt de 4 sachets 2 oz 78^c
Dunn's
SALADES COORSH Pqt de 3 ctus \$ 1.00
Pqt trio, aux patates, chef & aux choux

DINDES BUTTERBALL 5 à 10 lbs lb. **49^c** 12 à 16 lbs lb. **54^c**
Swift Premium, Catégorie "A", Éviscérées, sans arrosage, emp. herm.
Une huile végétale pure est introduite dans la poitrine de l'oiseau par l'intérieur de la cavité. Ceci empêche la perforation de la peau et permet à l'oiseau de garder tout son jus. Cette procédure sans arrosage produit un oiseau plus tendre et juteux.

COUPES DE DINDES FRAICHES
Cuisses entières Poitrines entières Poitrines coupées
49^c 79^c 89^c

SAUCISSES FUMÉES
Sans peau, Maple Leaf
Pqt emp. herm. 1 lb
58^c

VIANDE À SAUCISSES
Au porc, pur, Swift
Rouleau 1 lb **39^c**

BACON de COTE
Tranché, Marque Super-Right
Pqt emp. herm. 1 lb **58^c**

FOIE de BOEUF
Tranché, sans peau, Select
lb **52^c**

Bouillon DE MARQUE rouge
BIFTECKS ou ROTIS 1.38
Tranche de première qualité, désossée
ROTI de POINTE lb 1.38
DE SURLONGE DÉOSSÉE

BIFTECKS ou ROTIS Porterhouse ou Aloyau lb **\$ 1.54**
BIFTECK de SURLONGE lb **\$ 1.48**



BROCOLI
Canada Catégorie No 1, Culture de la Californie
gros paquets originaux grosseur 14 chaque **39^c**

CELERI Canada, Catégorie No 1, Culture de la Floride gros pieds, grosseur 24 chaque **37^c**

POMMES DE TERRE SUCRÉES lb 19^c **RADIS** 3 Sans cette 29^c
Culture de la Caroline du Nord 6 oz
HONEY DEW MELONS chaque 69^c **ECHALOTES** 3 pour 29^c
Honey Dew, de la Chile, grosseur 13 Culture de la Californie, douces, gros paquets
TOMATES lb 39^c **CHOU-FLEURS** chaque 49^c
Canada Catégorie No 1, Culture de Mexique Canada Catégorie No 1, Culture de la Californie, grosseur 16

ALIMENTS CONGELÉS À BAS PRIX

POMMES de TERRE Pqt 3 1/2 lb 85^c **MORUE A&P** CUITE DANS LA PÂTE Pqt 16 oz 65^c
Frites Congelées, coupe régulière, McCain
JUS D'ORANGE 3 Boites 12 oz \$1.00 **SOLE A&P** CUITE DANS LA PÂTE Pqt 16 oz 73^c
Congelé, pur, Marque Yerk
COOL WHIP Ctn. 32 oz 73^c **COCKTAIL AUX CREVETTES** Pqt de 2 jarres 24 oz 79^c
Garniture à dessert
FILETS DE SOLE Pqt 16 oz 79^c **POMMES DE TERRE Frites** 3 Pqt 2 lbs \$ 1.00
Congelées, Marque A&P Congelées, Canada de Choix, Marque Frozo

SOINS DE BEAUTE

EAU MINERAL Btl 30 oz 27^c
Montclair Plus dépôt sur la bouteille
DESODORISANT Ctn. aérosol 7 oz \$1.24
Bon Extra sec (16c de rabais)
BAN ROLL-ON Applicateur 1 1/2 oz \$1.19
Désodorisant anti-sudorifique (coupon de 15c inc.)
LAMES GILLETTE Pqt de 10 99^c
Super stainless en acier inoxydable

Heures d'affaires de pâques

Ouvert ce soir jusqu'à 9.00 P.M.

Vendredi le 9 avril, 1971
9.00 AM-9.00 P.M.

Samedi le 10 avril, 1971-9.00 A.M.-5.00 P.M.
Lundi le 12 avril, 1971, Lundi de Pâques
FERMÉ TOUTE LA JOURNÉE

Les Rose ont habité rue Laurier et à Saint-Bonaventure

les tribunaux

par Léopold LIZOTTE

Le lendemain de leur arrestation ratée, chemin de la Reine-Marie, Paul et Jacques Rose, ainsi que Francis Simard, ont été hébergés pendant quarante-huit heures au 1485 de la rue Laurier est.

Le 9 novembre, ils ont toutefois quitté cet endroit, avec dans le coffre à bagages de leur voiture, des victuailles pour une douzaine de jours.

Puis, vers le 18 novembre, on est allé leur en porter d'autres à leur nouvelle retraite, une grange de Saint-Bonaventure, près de Drummondville.

Rue Laurier, c'est chez Mme Denise Quesnel que les trois fugitifs ont été "recus". C'est également elle qui a prêté son auto à Claude Larivière pour les conduire à l'extérieur de la ville. Et c'est elle, Larivière et Robert Dupuis qui sont allés leur porter d'autres provisions.

Mais Michel Viger n'était pas présent à ces démarches, et il n'y a pas participé.

C'est ce qui ressort d'une série d'admissions faites hier après-midi par les avocats de ce dernier, Mes Gaétan Robert et Pierre Cloutier, afin d'éviter apparemment à Mme Quesnel et à Dupuis de déposer.

Quant à Larivière, que d'aucuns ont désigné à la fois comme "l'espion du PQ" et "le bavard du F.L.Q.", il avait refusé lui-même de déposer, en matinée, et cité en mépris de cour, il devra revenir devant le juge Antonio Lamer le 29 mai pour donner les raisons pour lesquelles il ne devait pas être condamné, à ce titre.

Pressé d'aider, il a référé à... Viger

Témoin suivant, M. Guy Fiset, de Beloeil, identifie tout d'abord Dupuis, l'un des résidents du 1485 Laurier, comme le jeune homme qui s'était présenté chez lui, en novembre, pour le presser d'aider les Rose et Simard.

Il a compris que c'était peut-être pour des raisons monétaires, mais il a coupé rapidement la conversation parce qu'il avait nettement peur de s'impliquer dans quelque chose de résolument dangereux.

Mais le jeune homme, qu'il ne connaissait pas auparavant,

insista, en déclarant que les trois hommes étaient mal pris.

C'est alors que, selon ses dires, il suggéra que Viger pourrait peut-être les aider.

Et il donna le numéro de téléphone et l'adresse de l'endroit où il travaillait, pour qu'il puisse le rejoindre.

Interrogé par le procureur de la Couronne, Me Jean-Guy Boillard, le témoin a par ailleurs déclaré qu'il connaissait le prévenu depuis cinq ou six ans, pour avoir milité ensemble, sur la rive sud, dans la même faction politique, le R.I.N.

Viger était président de la régionale de la rive sud, cependant que lui-même était président du comté de Verchères.

Simard, lui, était secrétaire ou trésorier du premier organisme.

Il avait connu Rose

M. Fiset dit avoir rencontré Paul Rose à ce moment-là, et principalement au moment de la dissolution du Rassemblement pour l'Indépendance nationale.

Et il ajoute qu'il est possible qu'il ait vu Viger et Rose

au cours de certaines danses ou de certains "partys".

Contre-interrogé par Me Robert, le témoin réaffirme qu'il avait peur de ce que lui demandait le jeune Dupuis, et que c'est pour s'en débarrasser (pour qu'il s'en aille) qu'il lui a donné le nom de Viger.

Mais il n'a mentionné aucun autre nom que le sien.

Le juré no 4 intervient à nouveau dans l'interrogatoire, pour demander, lui, si c'était parce qu'il croyait qu'il serait le seul susceptible d'aider les fugitifs.

Mais le juge Lamer ne permet pas la question parce que, souligne-t-il, elle réclame l'émission d'un opinion de la part du témoin. Qui n'est pas là pour en donner.

Tout le monde va lire pendant le congé

Au cours de la journée d'hier Me Boillard a par ailleurs fait déposer devant le tribunal, par des représentants de plusieurs quotidiens et hebdomadaires, des copies ou photostats de très nombreux articles parus en octobre, novembre et décembre derniers.

Mais toute cette documentation n'a pas été acceptée en preuve de façon définitive, et le jury ne pourra en prendre connaissance avant mardi prochain, au mieux aller.

Car même si Me Boillard a affirmé que tout cela n'était mis en preuve non pas pour démontrer la véracité de ce qu'on y a écrit, mais simplement pour prouver qu'il y a eu beaucoup de publicité autour de ces événements, le tribunal a souligné qu'il pouvait s'y trouver des causes d'annulation de procès.

Ce que l'on veut éviter, évidemment.

Le juge, les deux avocats, et le prévenu lui-même, prendront donc connaissance de toute cette "littérature", pendant la prochaine fin de semaine, et il pourra y avoir,

mardi, objections à la production de certains de ces articles.

Et le tribunal a déclaré

que lui-même pourrait bien ordonner que certains ne soient pas versés au dossier.

Cette procédure a été acceptée assez rapidement par les avocats du prévenu, mais ce dernier s'est incidemment plaint qu'il n'aurait peut-être pas autant d'heures disponibles que le juge et les avocats pour lire, au cours des prochaines journées.



Les corniches, gouttières chutes d'eau et déclinç d'acier Rusco défient les pires intempéries!



9095 boul. St-Laurent, Montréal. 381-2511

Lorsque le temps des tempêtes arrivera... soyez prêts avec le système de gouttières et le revêtement d'acier RUSCO. Avec le système de gouttières RUSCO: finis les rigoles: les eaux de pluie sont canalisées et déversées sans jamais endommager votre terrain. Tout comme le revêtement, il est fait d'acier, donc robuste et durable... même sous les pires intempéries. Garantie écrite, et choix de couleurs décoratives, cuites au four pour une plus longue vie. Avec RUSCO... il y a une différence.

Rusco Home Specialties (1962) INC.

Soyez certain MAGASINEZ A&P

Car le diner de Pâques est un événement



POIS A&P
Canada de Choix
5 Boîtes \$1.00
19 oz

FAITES PROVISION ET ÉPARGNEZ!

VENTE à un DOLLAR

Plusieurs de nos marques sont en primeur cette semaine durant notre grande...
VENTE À UN DOLLAR
Prenez avantage de cette vente pour faire provision sur ces marques A&P de qualité. Ce sont des épargnes que vous ne pouvez manquer.



HARICOTS A&P
Canada de Choix, jaunes ou verts
5 Boîtes \$1.00
19 oz

PECHES A&P 4 Boîtes \$1.00
Canada de Choix 14 oz

KETCHUP 3 Boîtes \$1.00
Ann Page 20 oz

GRAINS de MAIS 5 Boîtes \$1.00
A&P entiers, Canada de Choix 12 oz

FEVES au LARD 3 Boîtes \$1.00
Ann Page 28 oz

POMMES de TERRE 5 Boîtes \$1.00
A&P blanches, entières 19 oz

BETTERAVES A&P 5 Boîtes \$1.00
Entières, Canada de Choix 14 oz

MAIS en CREME 5 Boîtes \$1.00
Canada de Choix 19 oz

FRAMBOISES A&P 2 Boîtes \$1.00
Canada de Choix 14 oz

SOUPE aux TOMATES 8/\$1.00
Ann Page Boîtes 10 oz

TOMATES A&P 4 Boîtes \$1.00
Canada de Choix 19 oz

Vérifiez ces bas, bas prix... Venez voir, vous épargnerez

OLIVES FARCIES MANZANILLA Jarre 69¢
12 oz
McLaren's, emballage léger (Olives Queen, ordinaires jarre 15 oz - 59¢)

GARNITURE À TARTES 2 Boîtes 79¢
19 oz
Aux pommes, aux raisins, ou fraises et rhubarbe, Marque E.D. Smith

SHAKE 'N BAKE Pqt 97¢
10 oz
Pour le poulet, mélange complet

MELANGE POUR ASSAISONNER Pqt 25¢
1 1/4 oz
Pour omelette au fromage, French's
(Style de la campagne ou aux oignons - 19¢)

CONFITURES MRS. LUKES Jarre 49¢
24 oz
Aux fraises ou aux framboises, avec pectine

NETTOYEUR À VITRES A&P Btle 45¢
16 oz
Avec ammoniac (Canette aérosol, incassable)

VIANDE À GÔTER 3 Boîtes \$1.00
12 oz
Marque Tulip

MELANGE À FARCIR Pqt 39¢
8 oz
Jane Parker

FACELLE ROYALE Tissus Faciaux
3 Boîtes 69¢
67 feuilles 3 plis

BISCUITS VIAU Whippets au chocolat
Pqt de 24 47¢

TARTES À LA CRÈME
Congelées, 5 saveurs, Marque Farmhouse
3 Tartes 12 oz \$1.00

SUPER SPECIAUX

BAS CULOTTE
MARQUE WONDERFIT
UNE GRANDEUR COULEURS POPULAIRES
59¢ la paire

BONBONS de Pâques
Notre département pour les bonbons est bien approvisionné avec des oeufs à la gelée, lapins au chocolat, oeufs assortis à la crème, ensemble pour colorer les oeufs et beaucoup plus encore, le tout à des prix attractifs.

PATATES CHIP Humpty Dumpty
Pqt 11 oz 65¢
Pré-marqué - 69¢

BRIOCHE DU CAREME
Jane Parker
Délicieuses, ordinaires ou réties
Pqt de 12 69¢
(Pqt de 6 - 39¢)



s'intéresse...

Frais de la boulangerie

TARTE au CITRON
OU AUX RAISINS

Datée du jour, Jane Parker



Tarte 8 po. 24 oz **49¢**

Achetez les deux, vous épargnez chaque en double

Un délice pour la famille de Jane Parker

GATEAU ÉTAGE DE PÂQUES
(Glaçage rose, garni de coconut et décoré avec des oeufs à la gelée)

Gâteau 24 oz dans une boîte **99¢**

De la boulangerie

BROWNIES Au chocolat, Jane Parker	Pqt 15 oz	59¢
PAIN AUX RAISINS Tranche, datée du jour, Jane Parker	2 Pains 12 oz	49¢
PAINS A HAMBOURG Jane Parker	Pqt de 12 (Pqt de 8 - 33¢)	45¢
GATEAU BRIOCHE Aux pommes et aux raisins, Jane Parker	Gâteau 12 pz	43¢
BEIGNES Jane Parker, ordinaires, sucrés ou à la cannelle	Pqt de 12	29¢
PETITS PAINS DINER BRUNTS & SERVIR Jane Parker	A Pqt de 12	33¢
PETITS PAINS AU FROMAGE Jane Parker	Pqt de 12	39¢
PETITS PAINS "GENRE SNOWFLAKE" Jane Parker	Pqt de 12	39¢
MIETTES DE PAIN Jane Parker	Cint. 10 oz	31¢
PAIN à FARCIR Jane Parker	Pain 24 oz	27¢

- LIVRAISON ET ENTREPOSAGE GRATUITS
- JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER
- 4 ÉTAGES DE MEUBLES

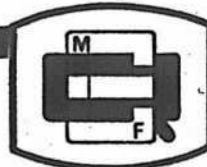


**Clermont
DE LA PLAZA**

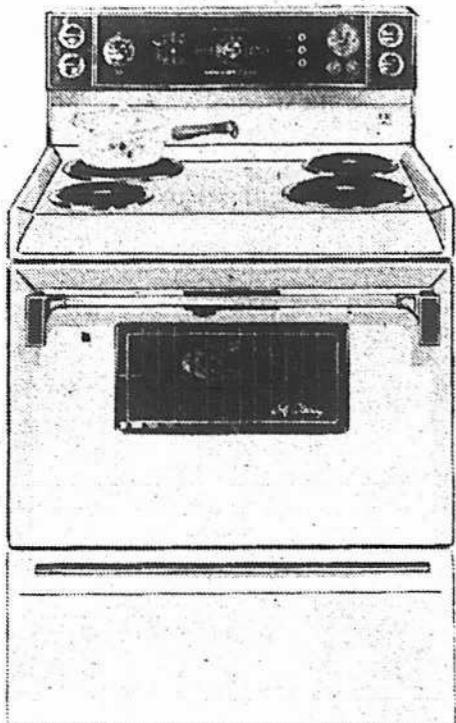
273-7711

DAVANTAGE **MOFFAT**

FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE



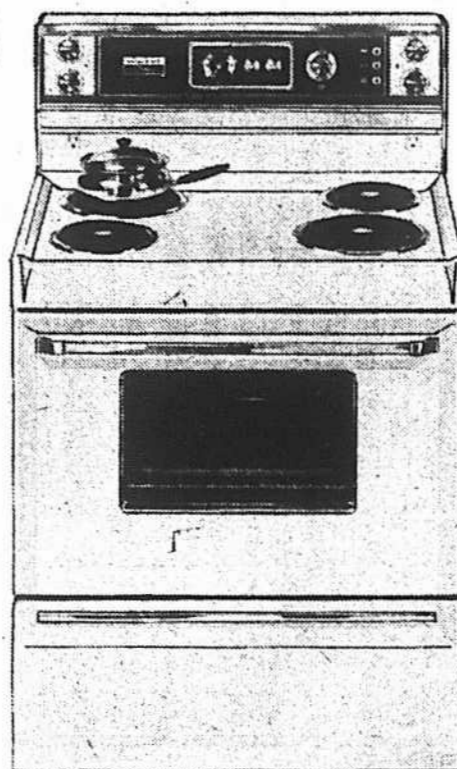
MEMBRE
DE LA
CORPORATION
DES
MARCHANDS
DE MEUBLES
DU QUÉBEC



CUISINIÈRE MOFFAT '71
Modèle 30T89 large de 30 po.

Four se nettoyant lui-même de façon entièrement automatique. Horloge automatique avec compte-minutes. Dessus à rebords surélevés pour empêcher le dégoûlement. Foyers de cuisson amovibles, dont un supplémentaire de 8 pouces. Poignée de porte en simili-bois.

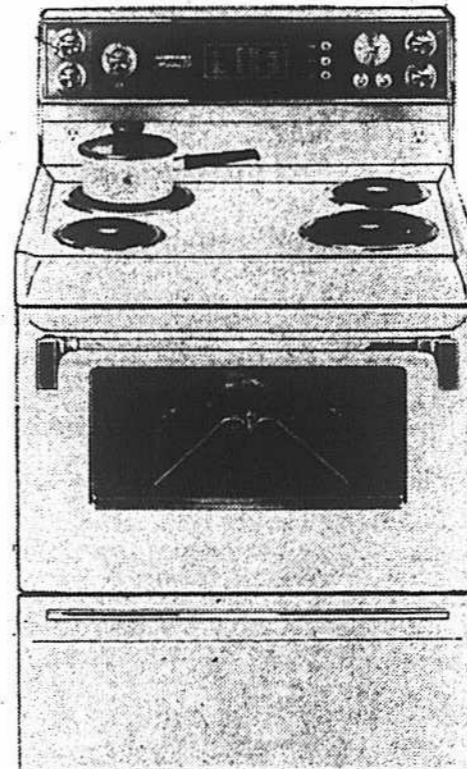
À PRIX SPÉCIAL CLERMONT DE LA PLAZA



CUISINIÈRE MOFFAT '71
Modèle 30T34 large de 30 po.

Dessus à rebords surélevés pour empêcher le dégoûlement. Horloge automatique avec compte minutes. Foyers de cuisson amovibles, dont deux de 8 pouces. Porte du four à grand hublot. Côtés du four amovibles.

À PRIX SPÉCIAL CLERMONT DE LA PLAZA

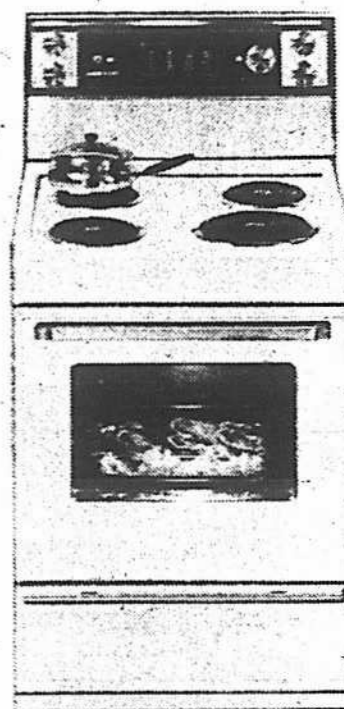


CUISINIÈRE MOFFAT '71
Modèle 30T60 large de 30 po.

Dessus à rebords surélevés pour empêcher le dégoûlement. Horloge automatique avec compte minutes. Préchauffage automatique du four. Porte du four à grand hublot. Poignée de porte avec décoration simili-bois.

À PRIX SPÉCIAL CLERMONT DE LA PLAZA

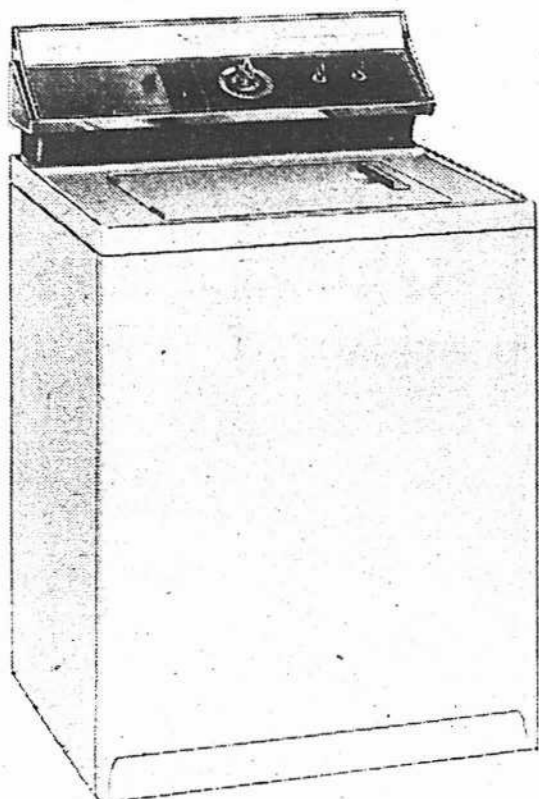
**PRÉSENTATION
DE LA NOUVELLE
GAMME DES
APPAREILS MÉNAGERS
MOFFAT '71
CHEZ CLERMONT DE LA
PLAZA**



CUISINIÈRE MOFFAT '71
Modèle 24T28 Large de 24 po.

Dessus à rebords, porte amovible, commande, prise de courant, éléments de cuisson et de grill articulés facilitant le nettoyage du four, hublot étanche de 16".

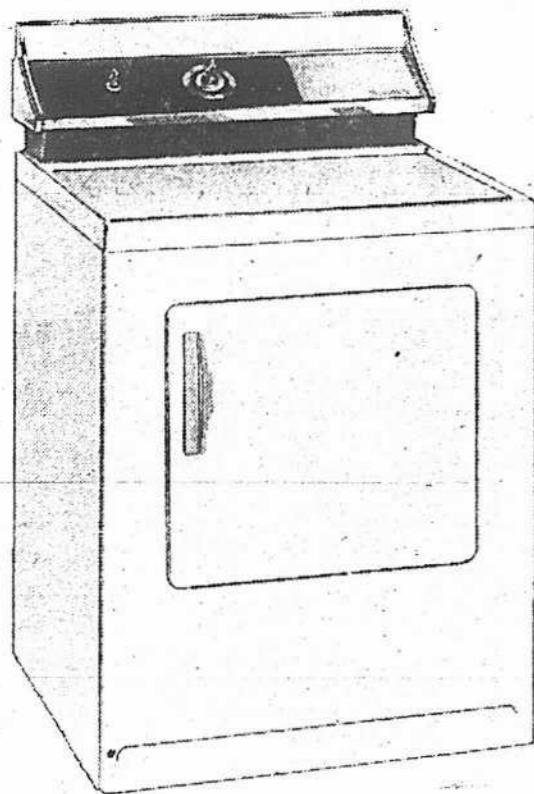
À PRIX SPÉCIAL CLERMONT DE LA PLAZA



MACHINE À LAVER AUTOMATIQUE MOFFAT '71
Modèle AWT35

Cinq choix de températures d'eau pour le lavage et le rinçage. Deux vitesses d'ajustement. Cycle pour tissus sans rebords. Décoration simili-bois.

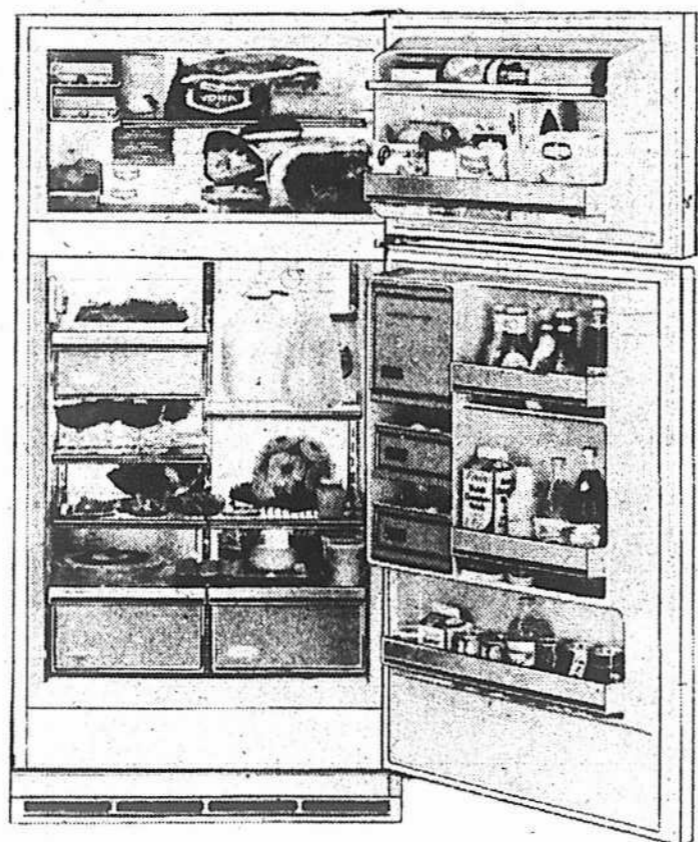
À PRIX SPÉCIAL CLERMONT DE LA PLAZA



SÉCHOIR AUTOMATIQUE MOFFAT '71
Modèle EDT35

Cycle pour tissus sans repasserie. Lampe bactéricide à 60°C ne donnant la fraîcheur du linge séché au soleil. Filtre à charpie de 70 po. ca., commodément placé dans l'ouverture de la porte. Tableau de commande à décoration simili-bois.

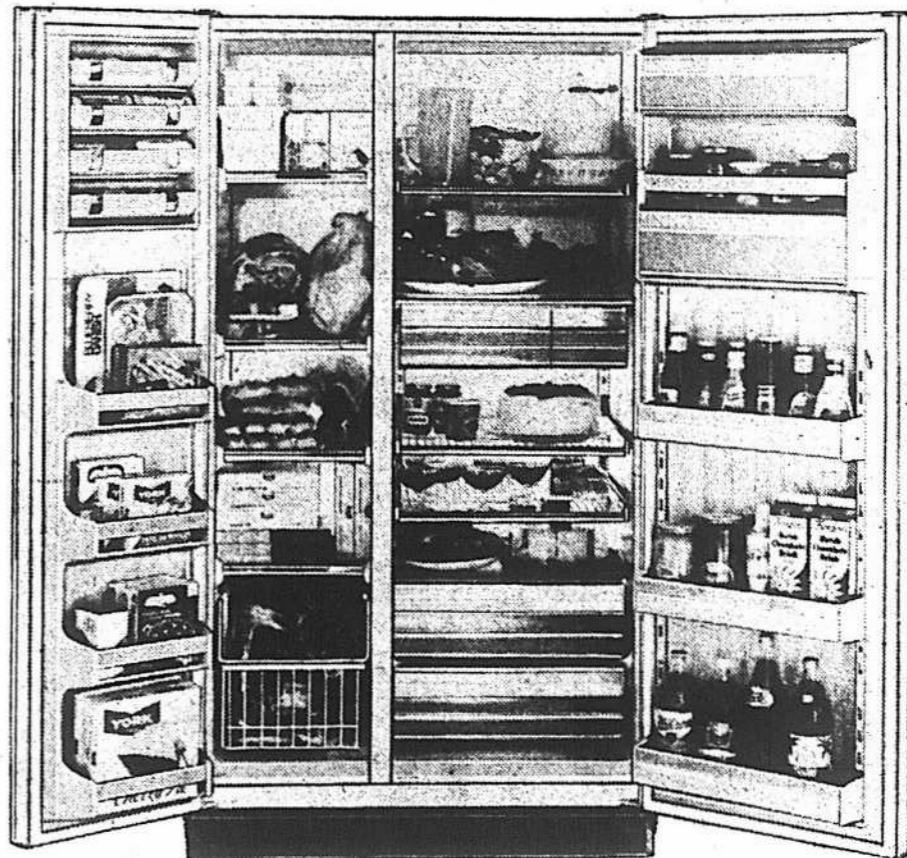
À PRIX SPÉCIAL CLERMONT DE LA PLAZA



RÉFRIGÉRATEUR - CONGÉLATEUR MOFFAT '71
Modèle T55 14.3 pieds cubes

Modèle "sans givre" à deux portes. Contenance du congélateur: 131 livres d'aliments. Commande séparée pour le congélateur permettant une congélation rapide. Casier conditionneur de beurre. Poignée de porte à garniture simili-bois.

À PRIX SPÉCIAL CLERMONT DE LA PLAZA



RÉFRIGÉRATEUR - CONGÉLATEUR MOFFAT
Modèle ST22, 22 pieds cubes

Modèle "sans givre". Contenance du congélateur: 304 livres d'aliments. Dans ce modèle à deux portes, les aliments frais et congelés sont rangés côte à côte. Poignée de porte de luxe avec garniture simili-bois.

À PRIX SPÉCIAL CLERMONT DE LA PLAZA

UNE SEULE ADRESSE

GASTON CLERMONT, PROPRIÉTAIRE

6255 RUE ST-HUBERT TEL.: 273-7711

AU NORD DE BELLECHASSE STATIONNEMENT GRATUIT À COTÉ ET À L'ARRIÈRE DU MAGASIN

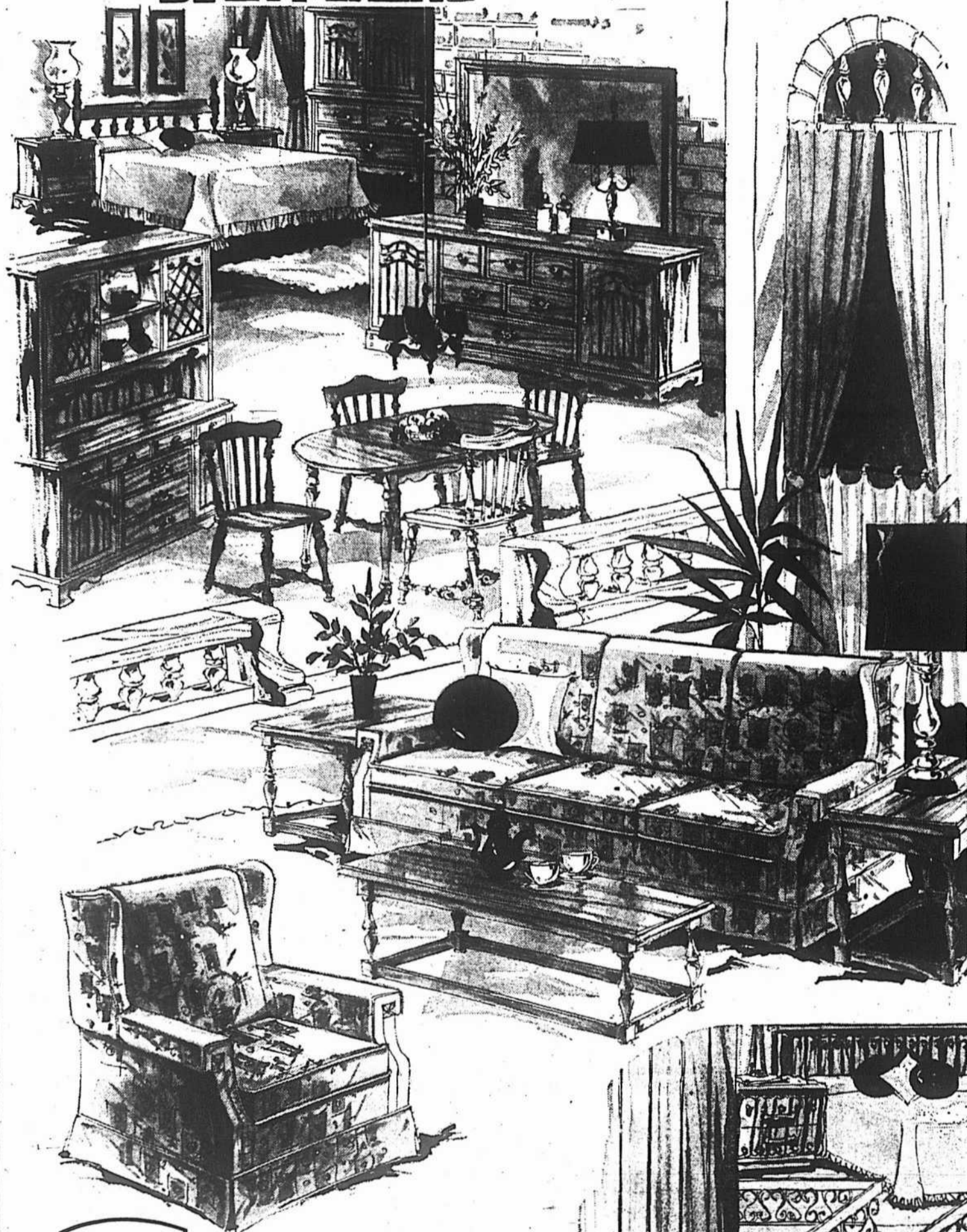
- LIVRAISON ET ENTREPOSAGE GRATUITS
- JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER
- 4 ÉTAGES DE MEUBLES



Clermont DE LA PLAZA

CLERMONT DE LA PLAZA

le magasin des aubaines pour FUTURS MARIÉS



ENSEMBLE COLONIAL Le "Ste-Adèle"

Un attrayant ensemble qui séduira les futurs mariés par son bas prix et sa haute qualité. Il est construit de merisier massif au fini colonial.

MOBILIER DE SALON

Canapé et fauteuil à haut dossier recouverts d'un tissu à motifs très gais de style colonial.

MOBILIER DE CHAMBRE

Grande commode triple de 60" surmontée d'un miroir encadré; commode haute à deux portes et tiroirs à queue d'aronde et guide central; tête de lit de 54"; deux tables de chevet.

MOBILIER DE CUISINE

Table ovale à allonge et quatre chaises, à dossier arrondi très confortables.

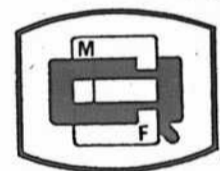
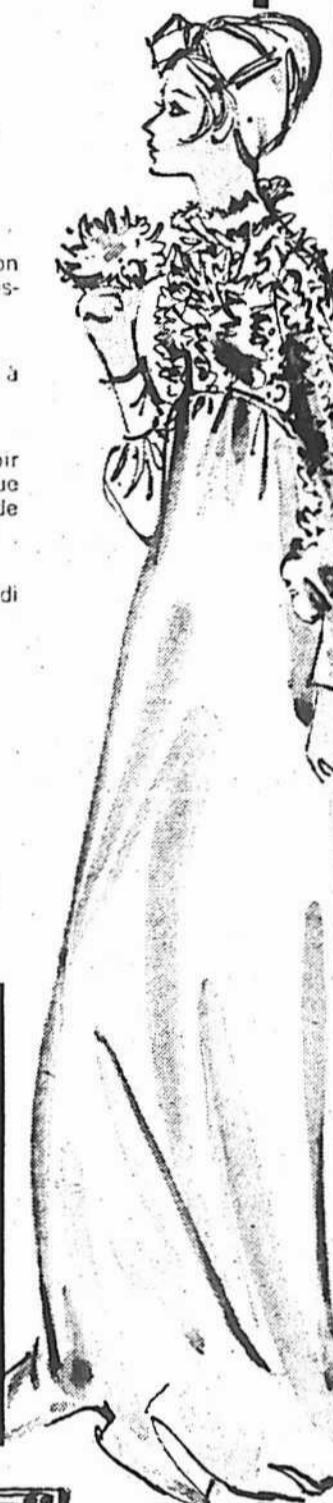
PRIX SPÉCIAL

\$789

POUR L'ENSEMBLE DE 13 PIÈCES

Visitez au troisième étage
la collection complète de meubles

Vilas et KROEHLER



MEMBRE DE LA
CORPORATION DES MARCHANDS
DE MEUBLE DU QUÉBEC

le Rustica

Ensemble pour
3 pièces de style canadien
en frêne plein

MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER, 6 pièces

Commode triple de 72" de long avec miroir encadré, commode à deux corps superposés, tête de lit de 72" de large, deux tables de nuit.

MOBILIER DE SALLE À MANGER, 5 pièces

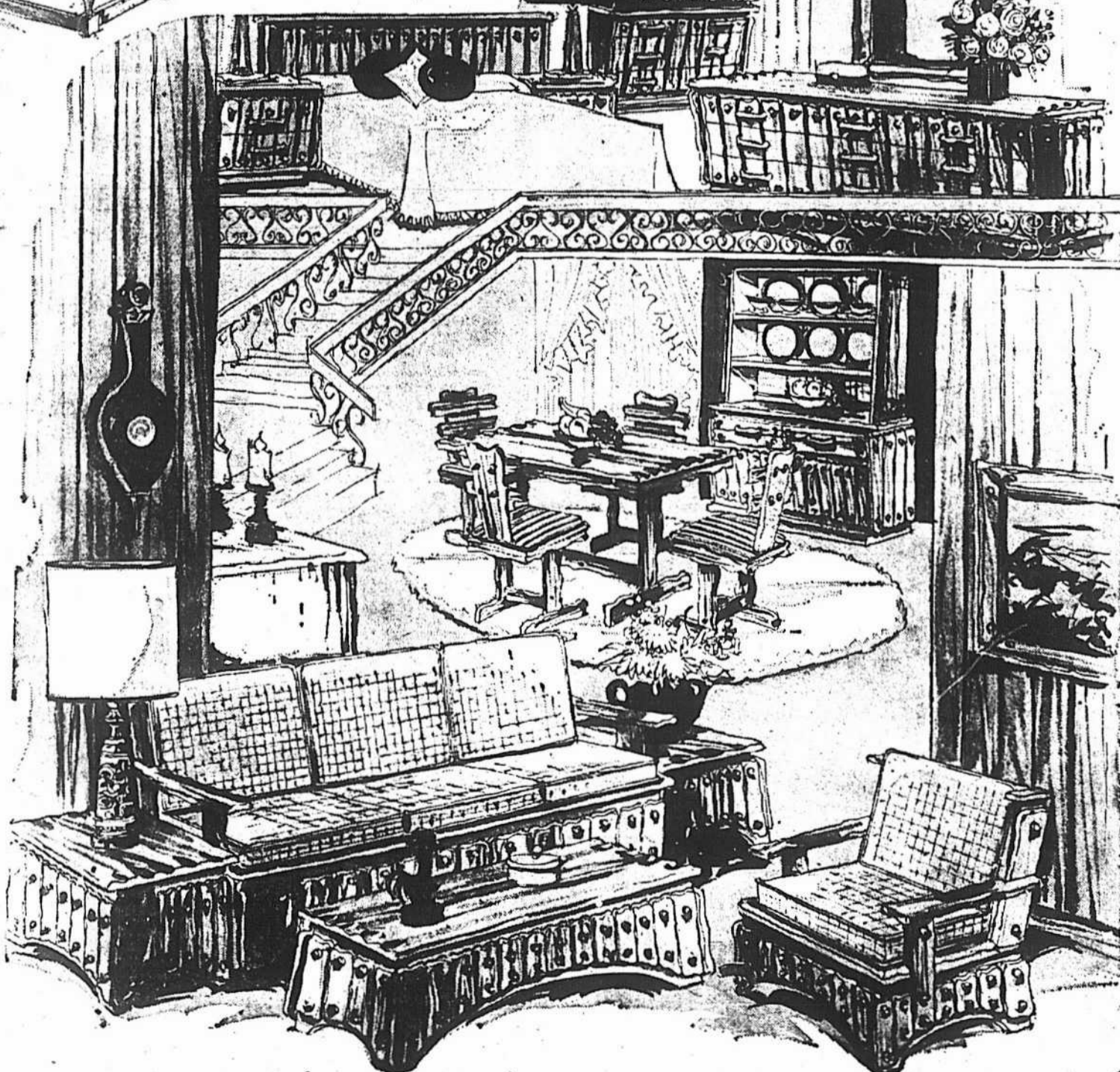
Table de 60" de long, quatre chaises de même fabrication.

MOBILIER DE SALON, 2 pièces

Canapé à 3 places avec coussins amovibles au siège et au dossier, fauteuil de même fabrication.

13 MORCEAUX

\$1599



UNE SEULE ADRESSE

GASTON CLERMONT, PROPRIÉTAIRE

6255 RUE ST-HUBERT TEL.: 273-7711

AU NORD DE BELLECHASSE STATIONNEMENT GRATUIT À COTÉ ET À L'ARRIÈRE DU MAGASIN

Le directeur de la police de Longueuil aurait voulu éliminer l'ex-directeur de la police de J.-C. à la suite de la fusion

par Lucien RIVARD

Le directeur de la police de Longueuil, M. Pierre Messier, voulait-il à tout prix se débarrasser de l'ancien direc-

teur de la police de Jacques-Cartier, à la suite de la fusion des deux villes, le 16 août 1969?

C'est ce que laisse enten-

dre le témoignage rendu hier par l'inspecteur Raymond Lessard, ancien directeur de la sûreté à Jacques-Cartier, alors qu'il déposait à la reprise de l'enquête de la Commission de police du Québec sur l'administration de la police de Longueuil et sur la conduite de ses membres.

L'inspecteur Lessard, qui a été muté de la sûreté à la gendarmerie, peu après la fusion, a révélé que lorsqu'il s'était enquis des raisons de ce changement, le directeur adjoint, M. Michel Saint-Jean, lui a déclaré: "On veut mettre Charron au blanc pour prouver son incompétence."

Quant à ce qui touche son cas personnel, l'inspecteur Lessard a signalé que M. Messier lui a dit qu'il n'était pas loyal et qu'il n'avait pas confiance en lui et que c'est pour ces raisons qu'il n'au-

rait pas été appelé à faire partie de l'état-major.

Le témoin a révélé qu'avant la fusion, la sûreté de Jacques-Cartier menait entre 5,000 et 6,000 enquêtes par an. Il a ajouté qu'au moment de la fusion il y avait quelques centaines d'enquêtes en cours. En ce qui touche les enquêtes en cours à Longueuil, au moment de cette fusion, le témoin déclare que le lieutenant-détective Trudeau n'a apporté que des plaintes portant sur des vols dans des autos commis lors de l'Expo 67.

Robidoux incompétent ?

La majeure partie de la journée d'hier a été consacrée à l'étude d'enquêtes menées par le sergent-détective Pierre Robidoux et dans lesquelles des erreurs auraient été commises.

Ces cas étaient cités dans la demande d'enquête du directeur Messier qui soutient que le sergent Robidoux est incompétent.

On a appris, hier, que le fameux incident de la Légion canadienne et de la discothèque "Le Mousqueton", enquête commencée par un stagiaire sous la direction du sergent Robidoux, aurait impliqué pas moins de 150 belligérants qui se battaient au beau milieu du boul. Sainte-Foy, en face de l'immeuble abritant ces deux établissements.

On avait précédemment reproché à M. Robidoux des anomalies au rapport de l'enquête et surtout le fait que des procédures n'avaient pas été prises dans cette affaire.

L'inspecteur Lessard, qui dirigeait la sûreté à cette époque a révélé que seulement quatre à six policiers

étaient sur les lieux pour maîtriser cette bagarre monstrueuse et qu'il était difficile de déterminer les responsabilités.

Incident Ripolo

Un autre dossier a été épluché à l'enquête et c'est celui portant sur un accident mortel survenu le 25 mai 1969 et qui devait coûter la vie au jeune Dominique Ripolo.

Le 11 juillet, le coroner Laurin Lapointe tenait un individu criminellement responsable de la mort de l'enfant mais on n'a jamais pris de poursuites dans ce cas.

Le procureur de la couronne, Me Roch Héroux, aurait dit à M. Robidoux que des poursuites ne pouvaient être prises en raison du manque de preuves. Le procureur aurait suggéré de recueillir

le témoignage d'une serveuse de l'hôtel Aviation, où le détenu aurait consommé avant l'accident.

Interrogé sur cette affaire, le sergent Robidoux a dit ne pas s'être rendu à cet endroit parce qu'il sait par expérience qu'il n'y a rien à obtenir dans les hôtels.

Il a ajouté qu'il n'apporterait pas foi à la déclaration du détenu dans cette affaire et il l'a qualifié de "tissu de mensonges".

L'enquête a finalement été ajournée en fin d'après-midi avec le témoignage du directeur Messier sur l'enquête menée par le sergent Robidoux sur la mort de M. Claude Ranger, survenu le 17 février 1969.

M. Messier a fait état de plusieurs anomalies dans ce rapport d'enquête. Il a souligné, entre autres, l'absence d'un croquis des lieux, le fait

qu'on n'ait pas mentionné avoir retrouvé sept balles dans les murs, le fait que des photos aient été prises avec un appareil "Polaroid" et ce, en fin d'après-midi alors que la mort remontait à 8 h. le matin.

Le témoin a donné son opinion sur cette enquête en ces termes: "J'ai considéré que c'était du travail mal fait et je suis d'avis que le sergent Robidoux manquait peut-être de compétence."

Investigations
L'AGENCE DETECTIVE NATIONALE INC.
1236 rue Bélanger E., Mtl., Tél. 771-6684
Division de l'Agence de Sécurité Phillips Inc.

Ajournement à la fin mai de la conférence provinciale-municipale

La conférence provinciale-municipale qui devait avoir lieu les 13 et 14 mai à Québec a été remise d'une quinzaine, a-t-on appris à Laval, alors que le maire Jacques Tétreault répondait à une question d'un conseiller, à la dernière assemblée.

"La conférence, a dit M. Tétreault, n'aura lieu que les 27 et 28 mai. C'est l'information qui m'a été transmise."

Quant aux raisons de cette remise, M. Tétreault ajoute que, selon les informations qu'il a, on a voulu donner au ministre des Finances le temps de préparer une proposition précise qu'il entend faire aux municipalités au cours de la conférence.

On sait que le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, a convoqué cette réunion pour faire le point sur son projet de loi-cadre sur la réforme des structures municipales et la création des communautés municipales.

À la même occasion, le premier ministre Robert Bourassa doit annoncer d'importantes modifications à la fiscalité municipale, visant à

permettre aux municipalités d'accroître leur revenus.


Hier soir, un conseiller s'enquit auprès du maire Tétreault si le gouvernement se proposait d'apporter des changements au mode de redistribution du revenu de la taxe de vente aux municipalités.

permettre aux municipalités d'accroître leur revenus.

Quant aux raisons de cette remise, M. Tétreault ajoute que, selon les informations qu'il a, on a voulu donner au ministre des Finances le temps de préparer une proposition précise qu'il entend faire aux municipalités au cours de la conférence.

À la même occasion, le premier ministre Robert Bourassa doit annoncer d'importantes modifications à la fiscalité municipale, visant à

DINDES
PRÊTES POUR LE FOUR
33^c
LB
CANADA CATÉGORIE "A"
16 À 18 LB MATURE



CUISSES de DINDES
"DRUM STICK" lb **33^c**

GROS POULETS
Canada Catégorie "Utilité"
A RÔTIR 5 À 6 LBS
lb **39^c**




BISCUITS ENROBÉS DE CHOCOLAT PUR "UNION"
chocolats biscuits 24 dans un pqt
biscuits-chocolat
ECONOMISEZ 10^c
39^c

FRAISES "FROZO" CONGÉLÉES
ECONOMISEZ 10^c
pqt de 15 oz **39^c**

THÉ en SACHETS "REGAL"
ECONOMISEZ 20^c
dans un pqt **59^c**

EAU MINÉRALE "GRAND CÔTEAU"
ECONOMISEZ 16^c
bouteille de 30 oz **4 \$1**

CRÈME GLACÉE "UNION"
saveurs assorties
ECONOMISEZ 8^c
19^c



HEURES D'AFFAIRES
Ouverte Vendredi Saint, 9 avril
Fermée Lundi de Pâques, 12 avril

OBTENEZ PLUS VITE VOS CADEAUX GRATUITS!

AVEC VOTRE CARTE BONANZA!
GRATIS: 1350 TIMBRES Gold Star
Chaque carte "Bonanza" vaut des timbres "Gold Star" additionnels. Echangez 1 coupon par semaine avec l'achat de \$5.00 ou PLUS. Si vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte "BONANZA" cette semaine, demandez-la à votre Supermarché Union près de chez vous.



BONI ADDITIONNEL DE 250 TIMBRES "GOLD STAR"
Lorsque votre carte "Bonanza" sera complétée

ÉPARGNEZ JUSQU'À \$1. par JAMBON



FESSE DE JAMBON "CITY" PRÊT À MANGER
comp. lb **48^c**

LONGES de PORC
bout des côtes 3 à 4 lb, bout du filet
45^c lb 55^c LB

FESSE de JAMBON FRAIS
lb **49^c**

SMOKED MEAT "CAPRI" ou "DUNN'S"
ECONOMISEZ 10^c
4 paquets de 2 oz **79^c**

SMOKED MEAT "HYGRADE" ou "COORSH"
4 ENV. de 2 oz **88^c**

COLE SLAW "TAILLEFER" ou "UNION"
pot de 16 oz **39^c**

BOLOGNA "FEDERAL" EN MORCEAU
lb **29^c**

JAMBONS ROULÉS COTTAGE
désossés, dégraissés extra spécial lb **59^c**

JAMBON "CITY" genre "DINNER", STYLE désossé et dégraissé lb **99^c**

BACON TRANCHÉ "ROYAL" ou "MAPLE LEAF" sans couenne lb **59^c**

JAMBON SANS JARRET PIQUE-NIQUE "CITY" lb **39^c**

BACON TRANCHÉ SANS COUENNE "CITY" lb **45^c**

OEUFS FRAIS
Canada "A" Catégorie GROS douz. **48^c**



LAITUE ICEBERG
importée de Californie grosseur 30 nouveaux bas prix
POUR **2 39^c**



MOUTARDE PRÉPARÉE "UNION"
ECONOMISEZ 10^c
pot de 24 oz **23^c**

POIRES À DESSERT "King's" qualité de choix
3 btes de 28 oz **\$1**

CAFÉ MOULU "UNION"
ECONOMISEZ 11^c
sac 1 lb **88^c**

ANANAS "CARNIVAL" qualité de choix
ECONOMISEZ 11^c
3 btes de 28 oz **\$1**

LIQUEURS DOUCES
saveurs assorties "Union"
dans des boîtes pratiques de 10 oz (Caisse de 24, \$1.92)
8^c

POIS VERTS RÉGULIERS "RAPIDES LACHINE"
ECONOMISEZ 26^c
6 btes de 19 oz **\$1**

BREUVAGES AUX FRUITS VARIÉS "UNION"
ECONOMISEZ 8^c
Bte de 48 oz **29^c**

JUS de POMME reconstitué "ALLEN'S"
ECONOMISEZ 5^c
3 btes de 48 oz **\$1**

TARTES AUX FRUITS ASSORTIES "MOREL"
ECONOMISEZ 47^c
RÉG. 49^c
3 tartes de 22 oz pour **\$1**



RADIS ou ÉCHALOTES
importés des États-Unis
3 paquets **29^c**

PATATES I.P.E. Canada no 2
SAC DE 50 **\$1 19**
lb (limite 2 sacs par client)

ANANAS FRAIS
importés de Porto-Rico ch. grosseur 15
3 pour 85^c
29^c



BANANES MÛRES DORÉES
lb **10^c**



LARD PUR "BURN'S"
ECONOMISEZ 5^c
5 ppts 1 lb **\$1**

SHORTENING "BURNS"
ECONOMISEZ 5^c
4 ppts 1 lb **\$1**

SACS à DÉCHETS "UNION" 26" x 36"
25 dans un pqt **89^c**
ECONOMISEZ 34^c

SACS à DÉCHETS "HERCULES" format cuisine 18" x 28"
Economie 20^c
dans un pqt **29^c**

UNION SUPERMARCHÉS
Nous nous réservons le droit de modifier les quantités. Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations du marché.
OFFRES SPÉCIALES VALIDES JUSQU'AU 10 AVRIL 1971

Dites trois fois chacun de ces mots et voyez lequel vous met le plus l'eau à la bouche.

Pamplousse Jus de tomate Melon Cocktail de crevettes.

Cocktail de crevettes... Voilà le mot par excellence! Devant lui, tous les apéritifs, amuse-gueule et mets, perdent leur signification. Vous pouvez enfin avoir un cocktail de crevettes toutes les fois que vous le désirez. De mignonnes crevettes roses dans une belle sauce rouge. Le cocktail de crevettes Sau-Sea.



Jours d'activité de pâques

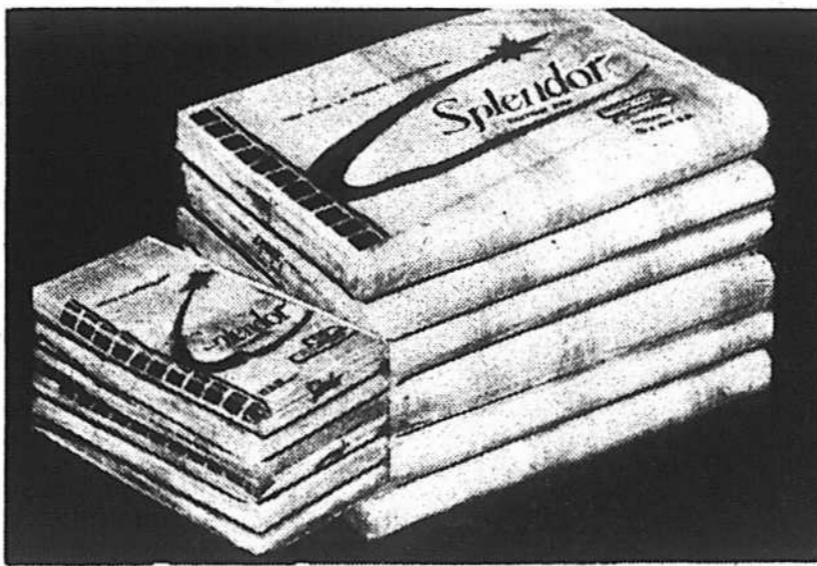
EATON AU NIVEAU DU MÉTRO — COMPOSEZ 842-9211



Serviettes en coton éponge

Special **1.99** ch.

Serviettes de bains ou de plage, douces et absorbantes, attrayant motif jacquard. En couleurs gaies de bleu, rouge, vert. Environ 24" x 48". Profitez de ce bas prix et achetez-en plusieurs.

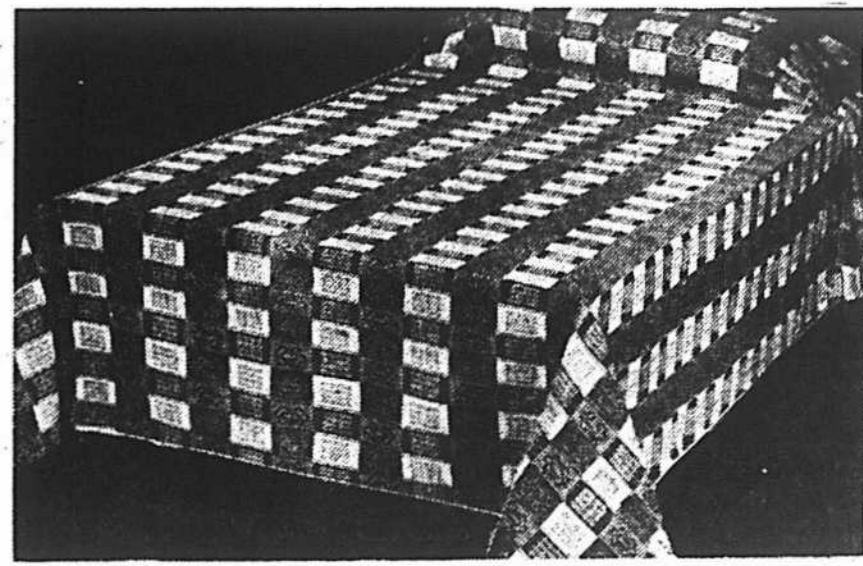


Draps et taies, motif de rayures

Draps et taies d'oreillers assorties en coton, qualité de service pour une plus longue durabilité. Entretien facile. Belles rayures multicolores sur fond blanc.

Draps Lit jumeau, emboitant 39" x 75" OU Lit jumeau, ordinaire 72" x 100"	Special 3.49 chaque	Draps Lit double, emboitant 54" x 75" OU Lit double, ordinaire 81" x 100"	Special 3.99 chaque
---	---	---	---

Taies d'oreillers, dimensions normales. Special la paire **1.69**

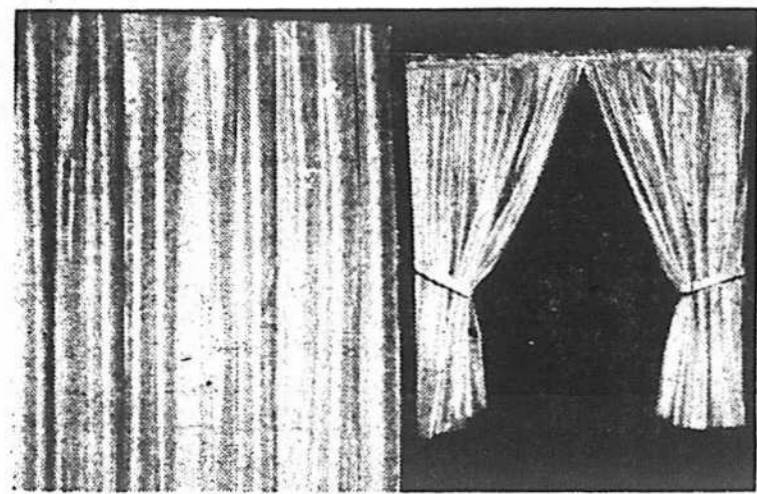


Couvre-lits, motif damier

Lit jumeau, 72" x 100"
Lit double, 80" x 100"

Special
7.99 ch.

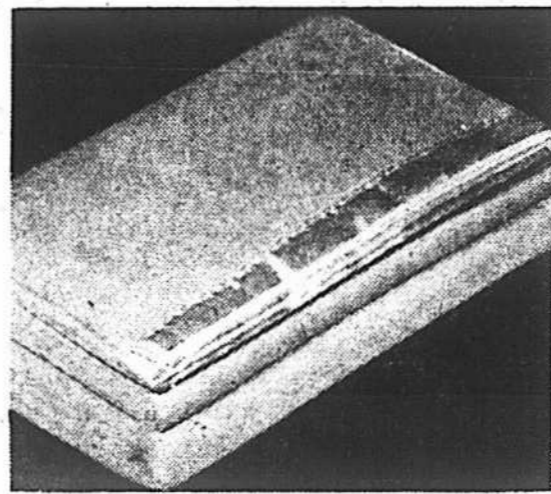
Couvre-lit en coton "Marisa", solide et résistant, motif de petits carreaux en couleurs éclatantes de bleu, vert, rouge ou ton or. Offert chez Eaton, maintenant, à prix special!



Ensemble de rideaux de douche

Special **4.99** l'ensemble

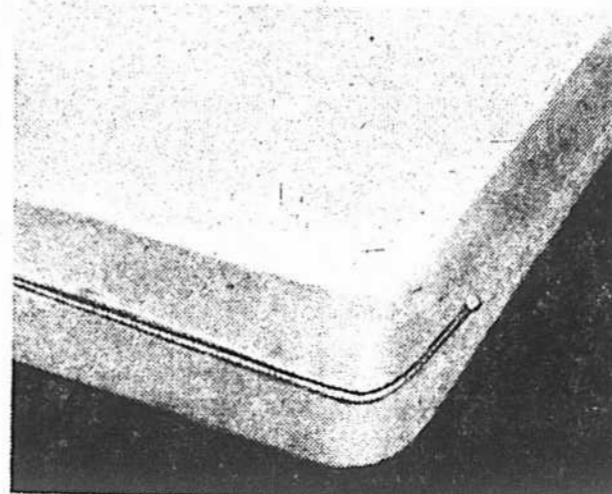
Un rideau de douche, 72" x 72", une paire de rideaux de fenêtre, avec attaches, en beau plastique, qualité de luxe. Pointes à diamant, en blanc, rose, bleu, vert ou jaune. Ou, motif floral en blanc, rose, bleu, vert, jaune ou mauve.



Couvertures Beaumont

Special **4.99** ch.

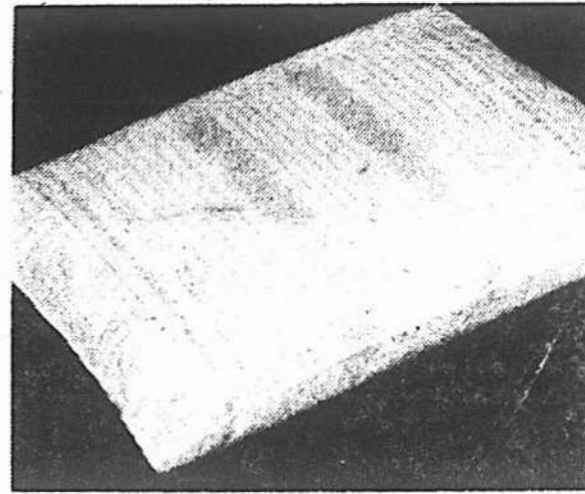
Tissage épais et doux, mélange de viscose et "Polyester". Bordure de satin aux bouts. En teintes de vert mousse, turquoise, rose ou ton or. Une bonne idée-cadeau, ou un choix judicieux pour le chalet. 72" x 84".



Housse à matelas

Special **2** pour **4.10**

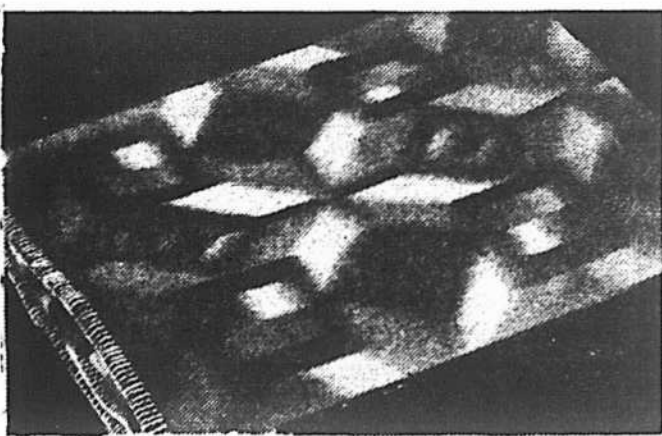
39" x 75" ou 54" x 75"
En plastique épais de belle qualité, protège votre matelas de la poussière et des taches. Modèle emboitant s'ajustant bien. Achetez-en pour tous les lits de votre maison. Special 2.09 ch.



Oreiller de plumes

Special **2.38** ch.

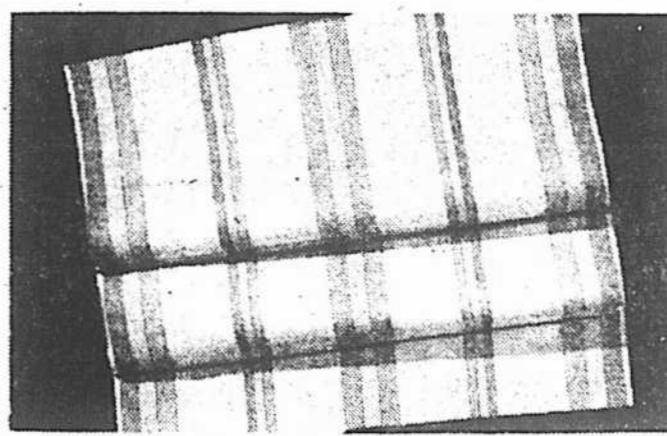
Moelleux et doux, rembourré de plumes de poulet ou d'oie, recouvrement ne laissant pas passer les plumes, en motif floral, ou à rayures, dans les teintes de bleu ou rose sur fond blanc. Environ 20" x 26". Special 2 pour 4.70



Couvertures d'auto

Special **5.99**

En chaude flanelle de coton, lavable, d'entretien facile, très pratique pour l'auto, le chalet, etc. Motif de pointes à diamant et carreaux multicolores en brun/orange, ton or/bleu, rouge/bleu. Environ 60" x 72".

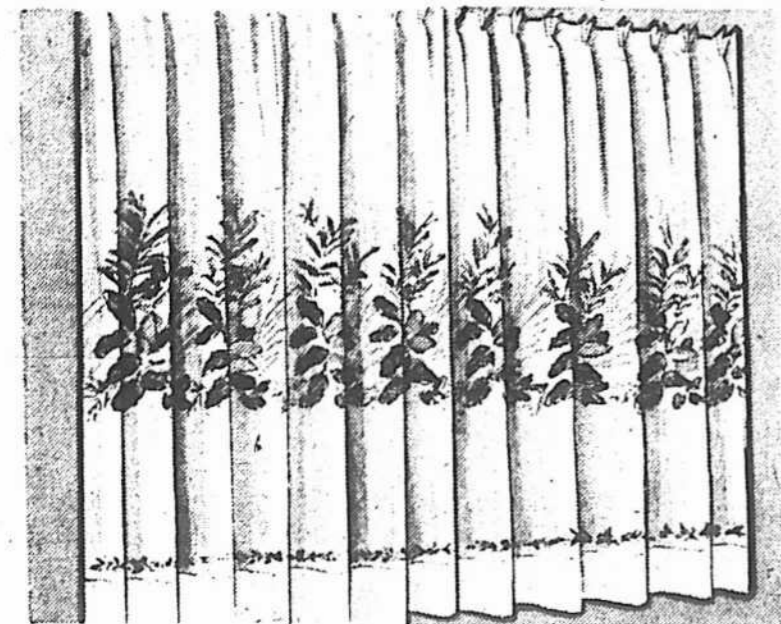


Toile pour serviettes

Special **5** verges pour **2.19**

Prix special pour cette toile importée. Faites vous-même vos serviettes pour la maison ou le chalet. Motif de rayures en ton or, bleu ou rouge. Environ 22" de largeur. Special .45 la verge

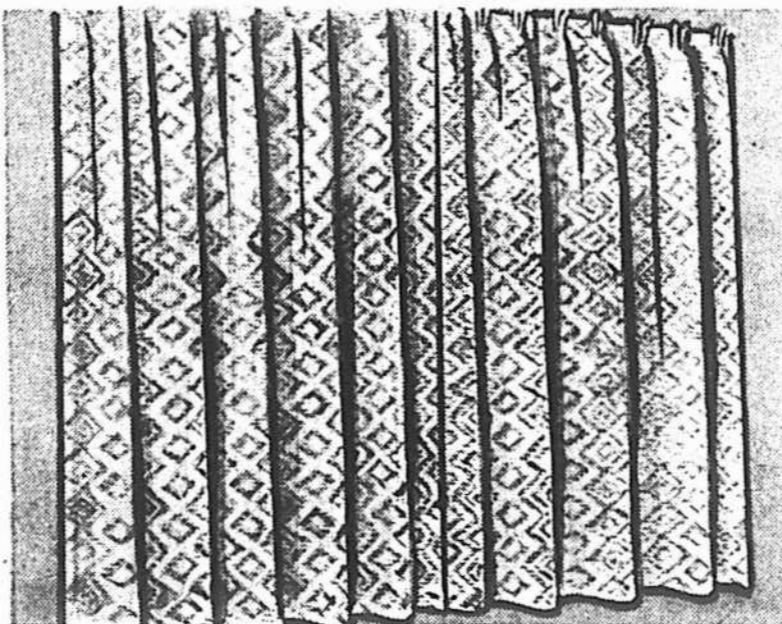
Livraison des commandes de 2.00 ou plus. Toutes les dimensions sont approximatives. Eaton en ville (niveau du métro), Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 936



Tentures en "Tergal" imprimé

Special **34.99** la paire (144" x 95")

Les légères imperfections qu'elles présentent ne devraient affecter en rien l'apparence et la durabilité de ces belles tentures. Tête à plis pincés, crochets compris, ourlet de 9". Motif de feuilles, en bourgogne ou bleu, sur fond blanc.

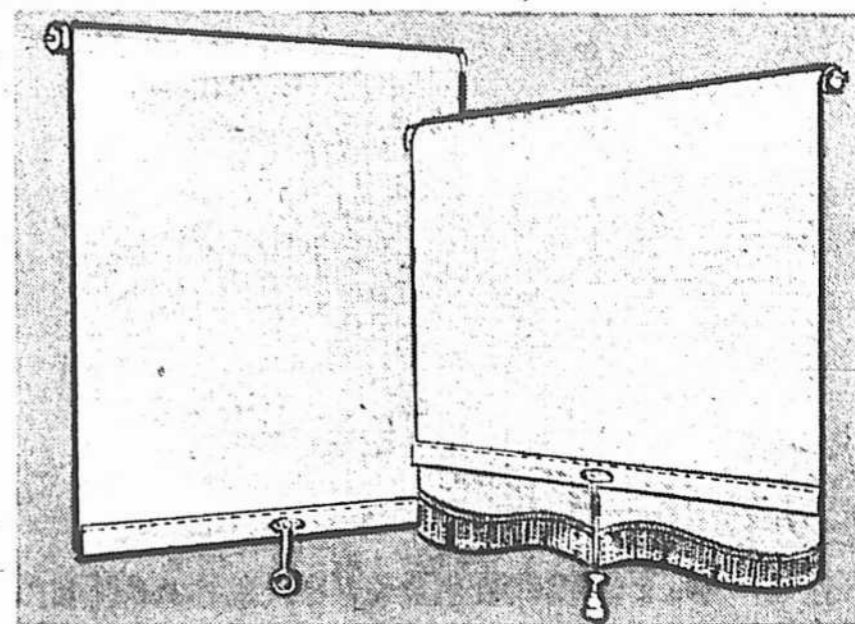


Tentures en "Fiberglas"

Special **29.99** la paire (144" x 95")

Tentures élégantes pour votre vivoir ou votre chambre à coucher; Elles sont lavables à la main, ne rétrécissent pas, et ne requièrent aucun repassage. Les crochets sont compris. Teintes de vert, melon, bleu, blanc cassé ou ton or.

Toutes les dimensions sont approximatives. Eaton en ville (niveau du métro), Ville d'Anjou et Pointe-Claire. Rayon 967



Stores en vinyle

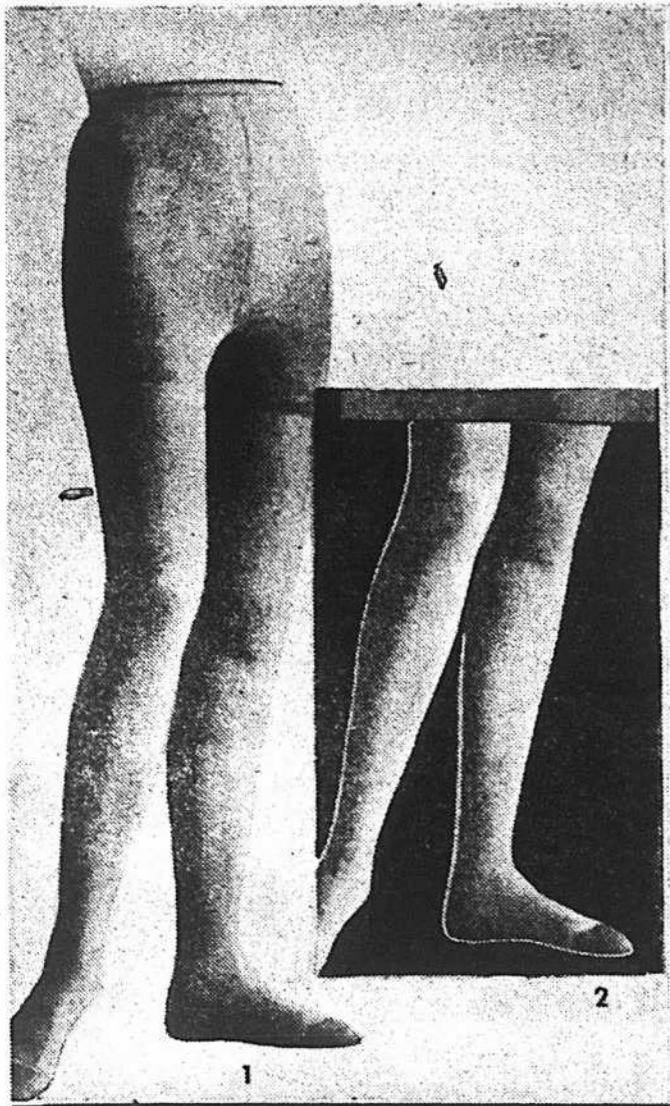
Stores blancs, lavables, ininflammables, ils assurent une douce pénombre dans la pièce. Bordure unie ou frangée. Les supports sont inclus.

Dimensions	Frange de 2"		Dimensions	Frange de 2"	
	Unis Special	Special		Unis Special	Special
27" x 58"	3.99	5.99	63" x 52"	13.99	16.99
36" x 70"	4.99	6.99	63" x 65"	14.99	18.99
42" x 70"	5.99	8.49	72" x 52"	15.99	20.99
48" x 70"	7.49	10.99	72" x 65"	18.99	23.99
54" x 70"	8.49	11.99	77" x 52"	22.99	26.99
			77" x 65"	24.99	28.99

EATON

jours d'activité de pâques

EATON AU NIVEAU DU MÉTRO, COMPOSEZ 842-9211



Des bas à bas prix!

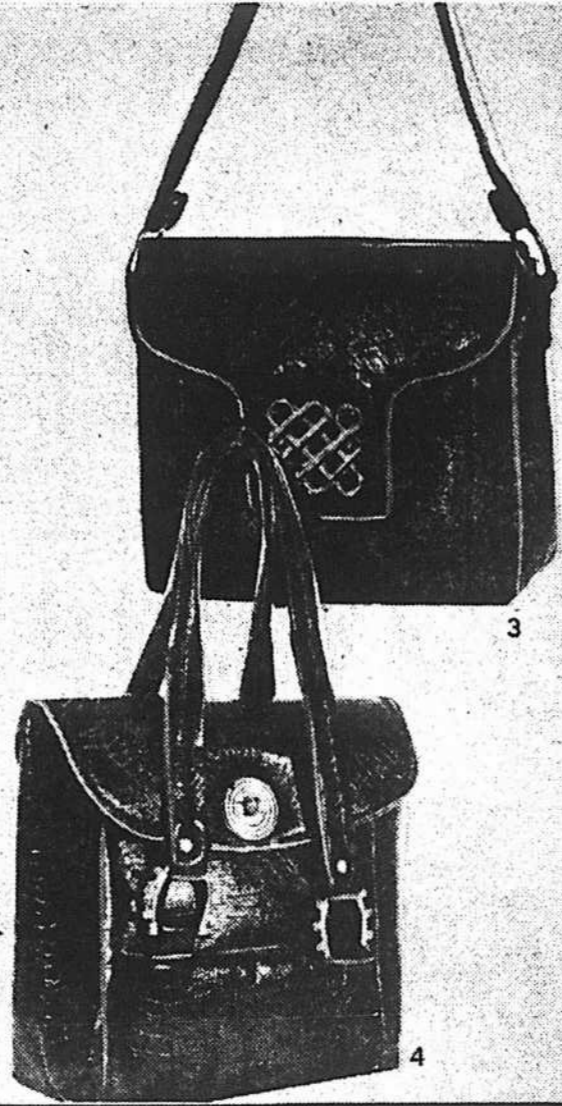
1. Bas-culotte, talon chair: l'accessoire qui pimente vos tenues! Petite culotte et pointes renforcées. Epice, beige, taupe, fusain ou jasmin. Taille unique.

Spécial 5 pour 2.99

2. Bas à entrée extensible: séduisant nylon diaphane, pointes et talon renforcés pour une longue durabilité. Taupe, beige, moka. Pointures 9 à 11.

Spécial 12 paires pour 2.99

EATON en ville (niveau du métro), Ville d'Anjou. Rayon 901



Sacs vernis froissés

Spécial 9.99 chacun

Légers, de ligne simple, au fini verni froissé. Modèles souples et coloris en vogue sur la scène printanière. En vernis froissé "Uréthane" sable, marine, rouge, blanc, ton os ou noir au choix.

3. Modèle bandoulière sur-la-hanche avec rabat genre enveloppe et détail doré.

4. Sac à poignée double avec poche intérieure et fermeture à rabat; détail doré.

EATON en ville (niveau du métro) Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 917



5. l'ensemble gilet: un bon achat mode!

Spécial 4.88 l'ensemble

Pantalon à jambes évasées accompagné du gilet "zippe" et ceinturé pour vous donner l'allure en vogue. L'ensemble est réalisé dans un tissu rayonné et coton à rayures mode et lavable (pour vous éviter des frais de nettoyage). Coloris multiples à prédominance de brun, bleu, rouge ou vert. Tailles 8 à 16.

EATON en ville (niveau du métro), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 946

Nouveautés pour la pluie et le beau temps!

6. C'est le denim mode en coton étanche. Manteau safari ceinturé et piqûré de blanc. Longueur avec longue fente médiane au dos. Bleu marine. Tailles 7 à 15.

7. Le midi à capuche en nylon luisant ciré. Modèle ceinturé à devant croisé avec boutons dorés. Rouge, marine ou havane au choix. Tailles 7 à 15.

8. Le veste ceinturée en denim de coton étanche. Modèle sur les hanches avec glissière devant, poches plaquées et détail de piqûres. Bleu marine seulement. Tailles 7 à 15.

Spécial 19.77

19.77

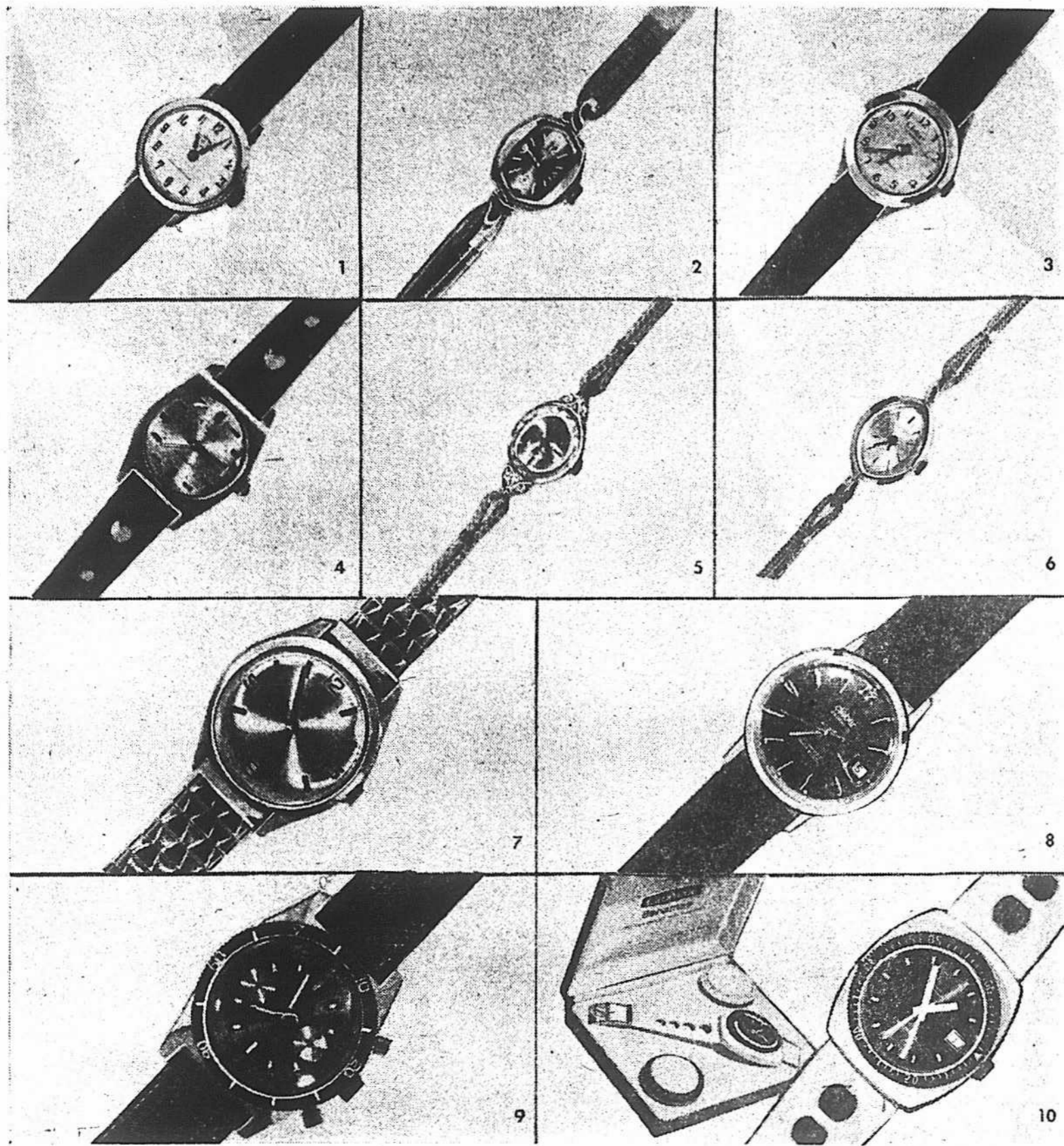
10.77

EATON en ville (niveau du métro), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 941

EATON

Tous les grands magasins Eaton ouvriront vendredi de 9 h 30 à 21 h - Samedi de 9 h à 17 h et fermeront lundi

Jours d'activité de pâques



Un achat à temps...

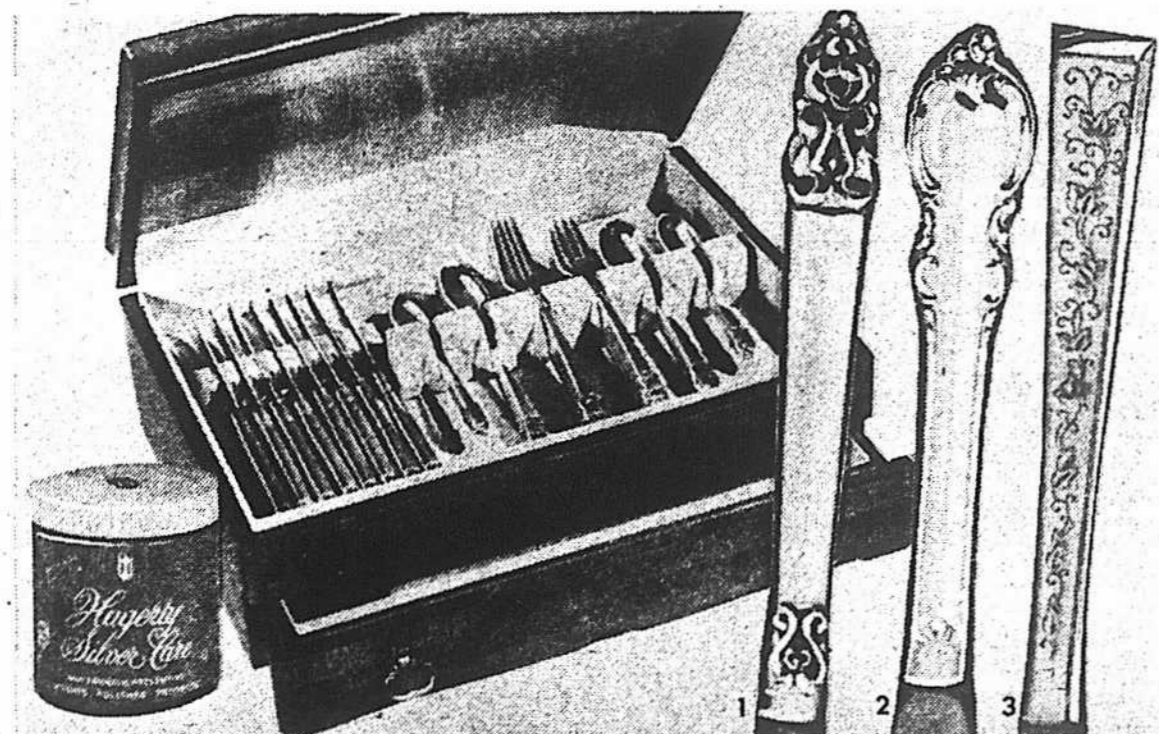
Montres suisses à prix étudiés

Toutes portent la garantie 1 an

Une offre exceptionnelle... un achat de précision à ne pas manquer puisque les prix sont tout à fait à l'heure de votre budget. Voyez, montres de prestigieuse fabrication suisse dans une variété de ravissants modèles féminins et masculins. Toutes bénéficient d'une étiquette reconnue et d'un mouvement suisse garanti pour un an. La sélection et les prix sont si extraordinaires que vous trouverez sûrement un modèle qui vous plaira personnellement, ou encore la solution-cadeau pour Pâques, remise des diplômes, anniversaires ou autres occasions.

Nous représentons seulement quelques modèles de notre imposant choix et les commandes ne sont acceptées que pour ces modèles.

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1. SOLAR pour dames; 17 rubis, antichoc. Boitier jaune et courroie cuir. | Spécial
15.99 |
| 2. CLEBAR pour dames; 17 rubis. Boitier ton or et courroie. | 19.97 |
| 3. CLEBAR pour dames; 17 rubis, cadran rond a trotteuse. Boitier ton or et bracelet cuir. | 19.97 |
| 4. CLEBAR pour dames; 17 rubis, datographe. Boitier moderne ton or brossé, bracelet 'Corfam'. | 19.97 |
| 5. CLEBAR pour dames; 21 rubis. Boitier or blanc 14 carats rehaussé de petits diamants. | 19.97 |
| 6. TISSOT pour dames; 17 rubis. Boitier or blanc ou jaune 14 carats. | 6.00 par mois
64.50 |
| 7. CLEBAR pour hommes; 21 rubis. Boitier ton or et bracelet extensible. | 19.97 |
| 8. CLEBAR pour hommes; 25 rubis. Remontoir automatique et datographe. Cadran noir et bracelet suède marine. | 19.97 |
| 9. CLEBAR, montre plongeur; 17 rubis. Etanche à environ 100 pieds. | 6.00 par mois
54.97 |
| 10. 'BAHAMAS' la montre-sport pour hommes. Cadran international, pulsomètre et tachymètre. Cinq tours de boitier interchangeables. Protégé de l'eau. Courroie rouge ou blanche en "Corfam". | 19.97 |



Service 40 pièces plaquées argent conçues par 'International Silver'.

Spécial
69.50 6.00 par mois

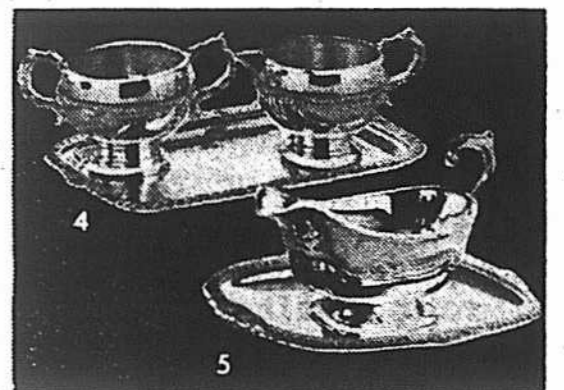
Accentuez l'élégance de votre table! Eclatant service plaqué argent et proposant trois modèles raffinés. Chaque service comprend 40 pièces: 8 couteaux à diner, 8 fourchettes à diner, 8 fourchettes à salade, 8 cuillers à thé, 8 cuillers à dessert.

1. 'King Frederick' 2. Réflexion 3. 'Silvery Lace'
COFFRET à tiroir. Noyer à doublure effet toile. **Spécial** **14.99**

POLI 'HAGERTY' pour l'entretien et la protection de votre argenterie. 7 oz **Spécial** **1.79**
Prix courant 2.25

Livraison des commandes de 2.00 ou plus

Eaton en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 515



Pièces-accessoires plaquées argent

Magnifiques pièces plaquées argent pour rehausser la grâce et la distinction de votre table.

- | | |
|---|--------------------------------|
| 4. service 3-pièces: sucrier, crémier et petit plateau. | Spécial
17.89 |
| 5. saucière et plateau | 17.89 |



Pratiques fourre-tout

Ce sont les sacs aux grands espaces réalisés par 'Exclusive Leather' pour vous accompagner en toutes occasions! Très pratiques pour les courses à la ville, les fins de semaine à la campagne, ou comme sacs de plage ou tout simplement pour faire suivre chaque jour les articles qui vous sont nécessaires. Au choix, 6 modèles bien en vogue à bel effet froissé luisant. Tons de rouge, noir, blanc, havane, beige ou brun dans le groupe.

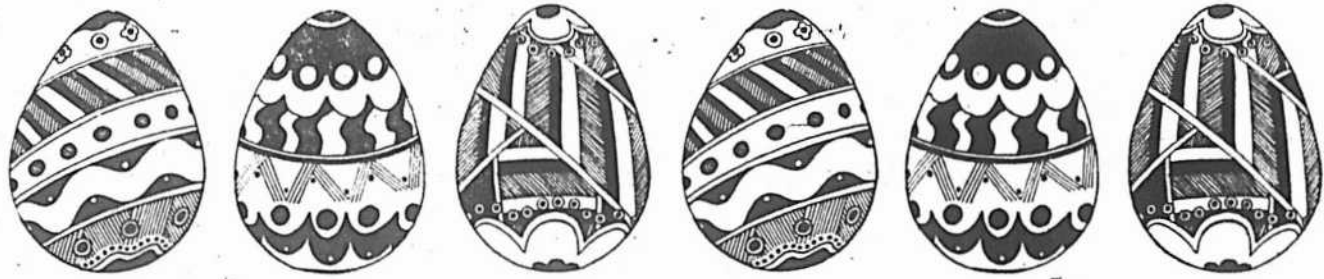
- | | |
|---|-------------------------------|
| 1. Sac 'ville et campagne', poignée double et devant à garnitures dorées. | Spécial
6.98 |
| 2. A poignée double et pochette zippée devant. | 8.98 |
| 3. Fourre-tout de grandeur moyenne; poignée double et boucle fantaisie. | 5.98 |
| 4. Le voyageur; très grand plus une pochette à fermeture bouclée devant. | 9.98 |
| 5. Modèle compact à poignée double. Garniture métal doré. | 5.98 |
| 6. A poignée double, pochette zippée devant. | 6.98 |

Eaton en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 222.

- Veuillez mentionner un deuxième choix de coloris s.v.p.

COMPOSEZ 842-9211

EATON



jours



**Hommes et jeunes gens;
vos pantalons en croisé.**

Spécial

17.99
la paire

Nos hommes et jeunes gens gagnent la partie printemps-été grâce à ces pantalons près-du-corps, coupés dans un mélange résistant polyester et viscosse à tissage croisé. L'interprétation est hardie et moderne; large ceinture à coulissants, poches pratiques et jambes flottantes. Les coloris vous permettent de coordonner élégamment bien vos tenues; marine, perle, brun, rose, beige. Tailles 30 à 44 dans le groupe. Et la vedette sera VOUS, tout en restant en accord avec votre budget!

COMPOSEZ 842-9211

Eaton en ville (deuxième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 429.

EATON



Le magasin-entrepôt EATON = économie!

- Grande sélection de marchandises remarquables
- En profitant de ces aubaines, vous ferez les emplettes les plus économiques!
- Ouvert du lundi au samedi, aux mêmes heures que le magasin Eaton en ville. Situé sur la rue Hickmore près de Côte-de-Liesse
- Parc de stationnement d'accès facile, sans frais.

Le magasin-entrepôt Eaton où l'économie côtoie la demande!

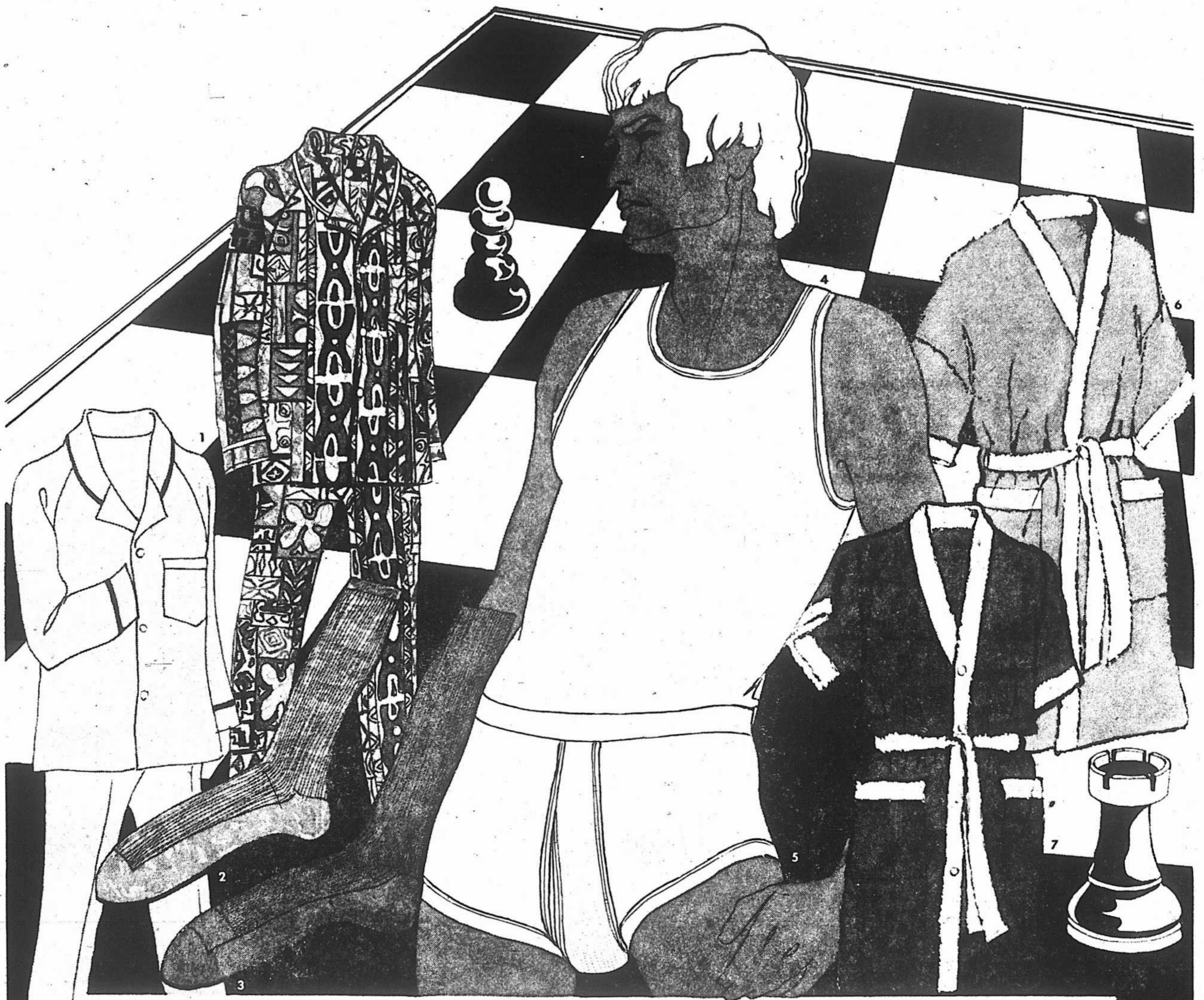


Participez au concours du "lapin de Pâques" EATON

Gagnez un Jeannot Lapin 54 pouces de hauteur... (Il vous suffit de deviner son poids). Remplissez votre bulletin de participation que vous déposerez dans les boîtes désignées à cette fin aux rayons des jouets (Eaton en ville, 5e étage, Pointe-Claire et Ville d'Anjou. Rayon 227). Le tirage aura lieu samedi 10 avril à 16 h, aux trois magasins. Le gagnant recevra son "Jeannot Lapin" avant Pâques en autant qu'il demeure dans les limites de la ville.

Tous les grands magasins Eaton ouvriront vendredi de 9 h 30 à 21 h - Samedi de 9 h à 17 h et fermeront lundi

d'activité de pâques



Pas d'échecs... pour l'homme réalisant des achats précieux chez Eaton!

1. Pyjama, repassage permanent

Spécial
6.99

Un mélange 'Dacron' et coton a été choisi pour couper ce pyjama classique ignorant le repassage. La répétition des lavages-machine conserve à ce vêtement bien-être, son apparence première. Variété de tissages unis ou motifs aux couleurs assorties. Tailles A à E dans le groupe.

Commandes passées au magasin même seulement

2 et 3. Chaussettes de ville Spécial

Socquette	Mi-longueur
4 paires 4.00	4 paires 4.70
1.10 paire	1.30 paire

2. Tricotées laine Kroy et nylon extensible renforcé 'Lycra'. Lavables-machine; irretrecissables. Marine, vin, brun, noir, gris moyen ou brun vert. Une seule pointure fait 10 à 12.
3. Tricotées laine Kroy et nylon renforcé 'Lycra'. Lavables-machine et irretrecissables. Marine, vin, brun, noir, beige ou gris moyen. Une pointure fait 10 à 12.

4 et 5. Sous-vêtements coton 'Penmans-Watson'

3 pour **4.99**

Tricot de coton doux et confortable bénéficiant d'une coupe suffisamment ample pour ne pas gêner. Lavable-machine et traite "Sanitized" pour une fraîcheur durable. Blanc seulement. Tailles petite, moyenne, grande ou forte.
4. Gilet d'athlète, modèle sans manches.
5. Caleçon, bande de taille 'Lycra'.

6 et 7. Robes de chambre en coton éponge

Spécial
10.99 ch.

6. Robe de chambre version judo; coton éponge à garnitures dépareillées. Manches trois quarts, ceinture-lien et deux poches. Une seule taille. Bleu, vert, orangé ou ton or.
7. Robe de chambre en coton éponge avec bordure contrastante à l'encolure, patte de boutonnage, manches et poches. Bleu, vert, orange ou ton or. Tailles petite, moyenne, grande ou forte.

Livraison des commandes de 2.00 ou plus

Eaton en ville (rez-de-chaussée), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 228

COMPOSEZ 842-9211



Tous les grands magasins EATON seront ouverts le vendredi 9 avril de 9 h 30 à 21 heures.



EATON

AUBAINE TRANSCANADIENNE EATON*

* Une aubaine transcanadienne Eaton est une assurance-qualité; c'est l'effort le plus sincère qu'Eaton puisse faire pour vous assurer économie et satisfaction. Une quantité importante de marchandises a été achetée en vue de satisfaire les besoins de nos clients d'un littoral à l'autre.

25% à 35% de rabais!

BAS-CULOTTE ET BAS ORDINAIRE

Aubaine transcanadienne Eaton

3 pour **2.99**

Prix courant 1.50 ch.

Bas-culotte, nylon extensible

Partie-culotte très courte pour mieux accompagner pantacourts et jupettes. Talon chair, pointes et panneau arrière renforcés. Soleil doré, vison, moka, sucre brûlé. Tailles: petite (90 à 110 lb), moyenne (110 à 120 lb), Grande (120 à 135 lb), forte (135 à 150 lb).

Bas-culotte indémaillable

Nylon extensible, indémaillable et résistant. Talon chair, pointes et petite culotte renforcées. Beige, coquille, ivoire. Taupe. Tailles: petite (95 à 115 lb), moyenne (115 à 135 lb), grande (135 à 155 lb), forte (155 lb et plus).

Aubaine transcanadienne Eaton

6 paires pour **3.39**

Prix courant 3 paires pour 2.28

Bas en nylon extensible

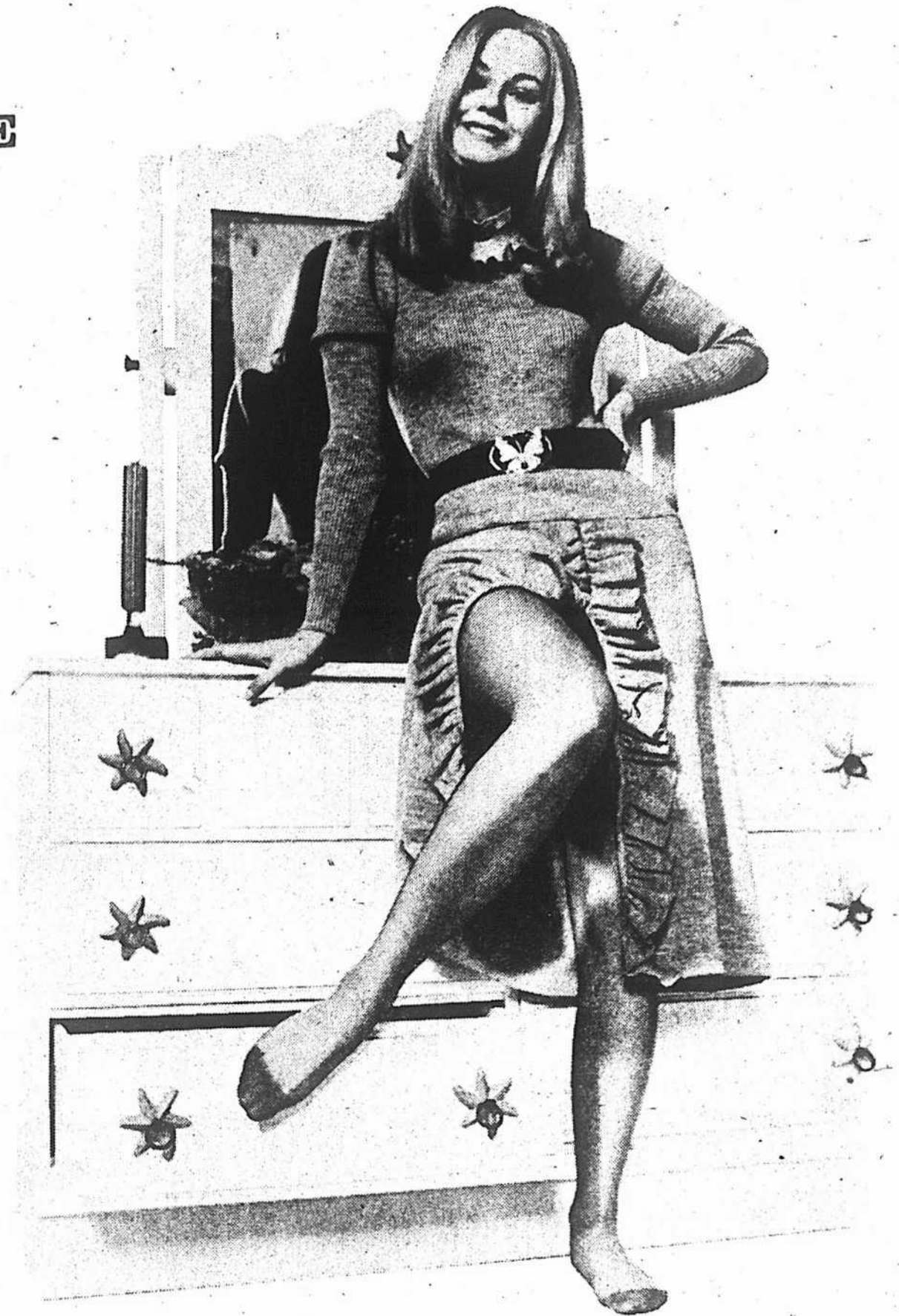
Bas ordinaires; talon chair et pointes renforcées. Beige, sucre brûlé, moka ou taupe. Pointures A(8½ à 10), B(10 à 11½)

Bas en nylon diaphane

Bas ordinaires; tricot-nylon maille. Talon et pointes renforcés. Beige tendre, sucre brûlé ou moka. Pointures, moyenne (9 à 11), grande (9½ à 11).

Ces articles peuvent aussi être commandés directement de notre Bureau d'Achat par catalogue le plus près de chez vous.

EATON en ville (rez-de-chaussee), Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 201.



AUBAINE TRANSCANADIENNE EATON

Tout-aller Brevitt

Aubaine transcanadienne Eaton

16.99
la paire

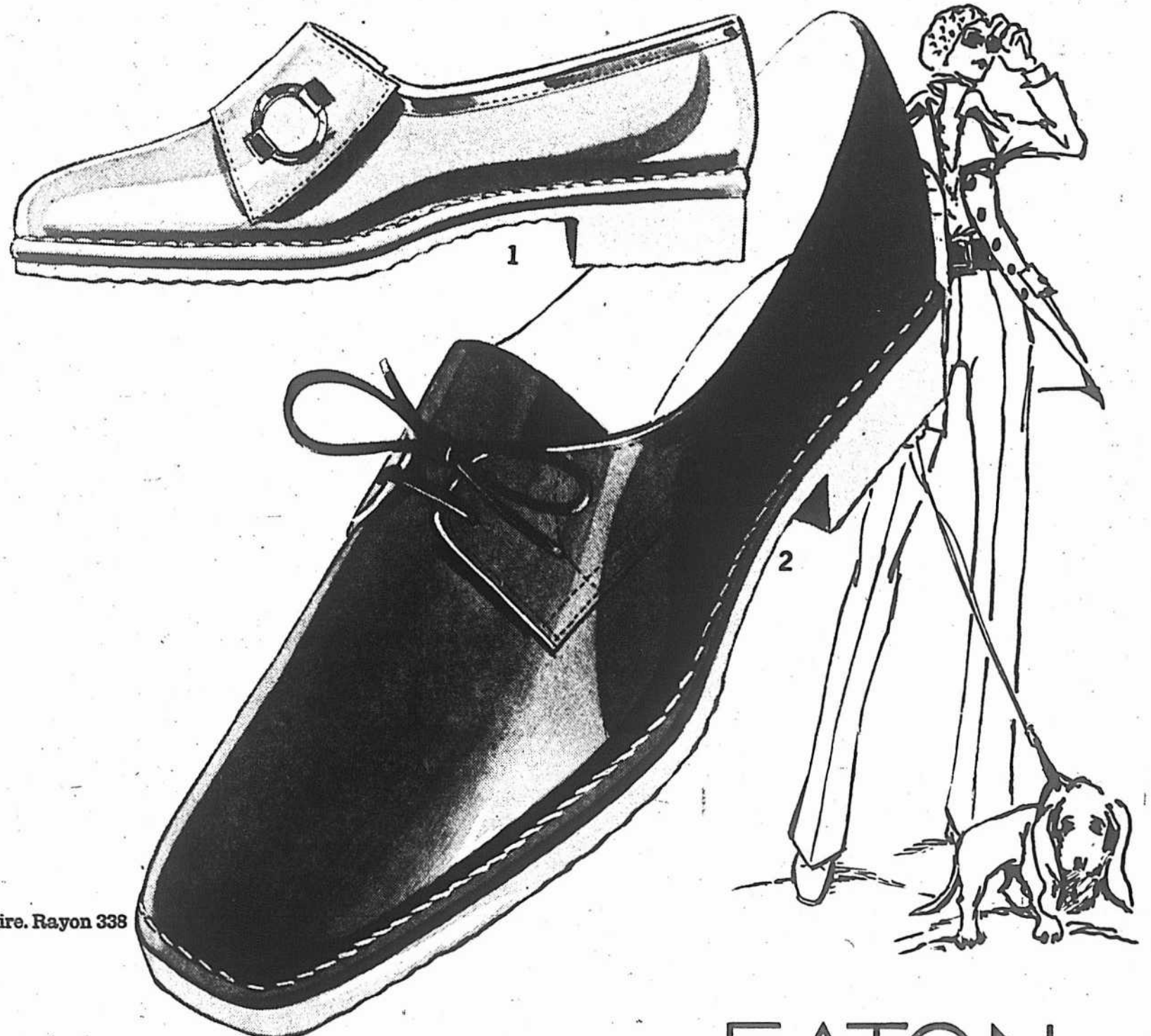
- Peaux choisies spécialement pour Eaton
- Détails étudiés selon la tendance 71
- Semelle en crêpe de caoutchouc naturel de plantation
- Intérieur coussiné d'une semelle en mousse

Commandez votre paire aujourd'hui même.

1. "Radwell" sans laçage, à soufflet élastique et anneau métal en détail, en veau havane foncé.
 2. "Raglan" à laçage 2 oeillets, en suède taupe ou veau havane antique.
- Pointures 7 à 10½ AA, 5 à 10B, 6 à 9 C. Demi-pointures comprises.

Cet article peut aussi être commandé directement de notre Bureau d'Achat par catalogue le plus près de chez vous.

EATON en ville (deuxième étage, Le Salon) Ville d'Anjou, Pointe-Claire. Rayon 338



COMPOSEZ 842-9211

EATON

Tous les grands magasins Eaton ouvriront vendredi de 9 h 30 à 21 h - Samedi de 9 h à 17 h et fermeront lundi